

Lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport

Manuel à l'intention des décideurs politiques et
des professionnels du sport



Publié en 2024 par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, 7 place de Fontenoy, 75352, Paris 7e, France et ONU Femmes, 220 East 42nd Street, New York, NY 10017, États-Unis d'Amérique.

© UNESCO et ONU Femmes, 2024

ISBN 978-92-3-200316-4



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/deed.fr>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (<https://www.unesco.org/fr/open-access/cc-sa>).

Titre original: *Tackling Violence Against Women and Girls in Sport: A Handbook for Policy Makers and Sports Practitioners*. Publié en 2023 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et ONU Femmes.

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO ou d'ONU Femmes aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO ou d'ONU Femmes et n'engagent aucune de ces organisations.

Coordination de la publication et contact :
Nancy McLennan (n.mclennan@unesco.org), Section Sport,
Secteur des sciences sociales et humaines, UNESCO

Khamsavath Chanthavysouk (khamsavath.chanthavysouk@unwomen.org),
Section Lutte contre la violence à l'égard des femmes, Division des programmes,
des politiques et des organisations intergouvernementales, ONU Femmes

Rédigé par : Mary Liao and Katherine Craig
Édité par : Laurie Silverberg
Traduction en français : Global Lingo
Conception et mise en page par : Playing Field

Mettons fin à la violence à l'égard des femmes et des filles !

La violence masculine à l'égard des femmes et des filles reste l'un des problèmes les plus répandus en matière de droits des personnes dans le monde d'aujourd'hui, une femme sur trois ayant été victime de violences au moins une fois dans sa vie. Dans le domaine du sport, les femmes et les filles sont confrontées à des risques particuliers, combinés à des mécanismes de prévention et de réponse inefficaces ou inexistantes.

Pourtant, le sport recèle un énorme potentiel pour promouvoir l'égalité des genres en améliorant le bien-être des filles et des femmes et en renforçant leur confiance en elles et leurs compétences en matière de leadership. Ce manuel vise à créer une compréhension commune du problème et à soutenir l'élaboration de politiques efficaces pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport.

Les sujets abordés sont les suivants :

- Une présentation de la prévalence et de la portée du problème, et une analyse de la structure et des principales caractéristiques de l'écosystème sportif.
- Des témoignages de victimes de violence masculine à l'égard des femmes et des filles dans le sport et des exemples d'abus illustrant l'ampleur du problème et la nécessité urgente d'agir.
- Des études de cas et des recommandations personnalisées pour les principales parties prenantes sur la manière de prévenir la violence, de protéger les victimes et de mettre fin à l'impunité.

Ce manuel s'adresse principalement aux décideurs politiques et aux professionnels du sport, ainsi qu'aux journalistes sportifs et aux organisations de la société civile qui souhaitent faire davantage pour que les femmes et les filles de tous les groupes sociaux puissent pratiquer un sport en toute sécurité.

21 %

des femmes

(contre 11 % des hommes) ont subi une forme d'abus sexuel dans le cadre d'une pratique sportive au moins une fois lorsqu'elles étaient enfants.

Lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport

Manuel à l'intention des décideurs politiques et
des professionnels du sport

Avant-propos



Gabriela Ramos
Sous-Directrice
générale pour les
Sciences sociales
et humaines



Sarah Hendriks
Directrice exécutive adjointe
pour les politiques, les
programmes, la société civile et
le soutien intergouvernemental
ONU Femmes

Une femme sur trois, soit un nombre stupéfiant de 736 millions de femmes dans le monde, a subi ou subira une forme de violence physique ou sexuelle au cours de sa vie. Dans le monde du sport, le risque de violence à l'égard des femmes et des filles est inacceptablement élevé. Près de 21 % des femmes athlètes professionnelles ont été victimes d'abus sexuels dans leur enfance dans le cadre du sport, soit près du double du taux des athlètes masculins. Partout dans le monde, les signalements de violences domestiques par la police augmentent de façon prévisible et déprimante lors de méga-événements sportifs tels que la Coupe du monde. Dans certaines communautés, l'augmentation est de plus d'un tiers. Les athlètes féminines ont été la cible de 87 % des messages abusifs sur Twitter pendant les Jeux olympiques de 2020 à Tokyo. Du sport amateur à l'arène professionnelle, les femmes et les filles sont victimes de violence en tant qu'athlètes, entraîneurs, journalistes, thérapeutes, arbitres et supporters.

Des révélations choquantes telles que le scandale des abus sexuels de USA Gymnastics en 2016, ainsi que la multiplication des cas de harcèlement dans le sport à travers le monde, ont contribué à briser le silence sur la violence masculine à l'égard des femmes et des filles dans le sport. Les victimes, les lanceurs d'alerte et les journalistes ont démontré à maintes reprises que les auteurs de ces actes ont profité de leur position de pouvoir pour agir en toute impunité, tandis que les fédérations sportives ont privilégié le profit économique et l'image publique au détriment du bien-être des participantes au sport.

La couverture médiatique et l'indignation publique se sont combinées pour créer un moment décisif pour le sport et la société en général. Dans certains cas, cela a catalysé l'introduction d'une nouvelle législation visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles par le biais de mesures de prévention et d'une meilleure responsabilisation.

Cependant, peu de pays disposent d'une telle législation spécifique, et la plupart des organisations sportives n'ont pas de politiques ou de systèmes d'intervention adéquats pour prévenir et répondre à la violence lorsqu'elle se produit.

Le temps est venu pour les décideurs politiques et les professionnels du sport de travailler ensemble pour mettre en œuvre des lois, des politiques et des pratiques qui préviennent la violence, tiennent les auteurs de violence pour responsables et soutiennent les victimes. Plutôt que de grandes promesses de mieux faire, nous avons besoin de mécanismes clairs et contraignants pour exiger des comptes aux organisations et aux auteurs de violences, garantir la sécurité des signalements et offrir aux victimes un recours efficace.

La lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles est essentielle à la réalisation des droits des personnes de toutes les femmes et de toutes les filles dans le monde. L'écosystème sportif a un rôle clé à jouer dans ce processus, et la Plateforme d'Action de Pékin mentionne explicitement le sport comme un moyen de faire progresser l'égalité des genres. Outre l'action politique, il est essentiel que nous associions nos efforts pour lutter contre la violence basée sur le genre dans le sport à des stratégies fondées sur des données probantes pour éradiquer cette violence dans l'ensemble de la société. En effet, bon nombre des causes profondes de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport reflètent directement les causes de la violence basée sur le genre dans nos sociétés en général : l'inégalité entre les sexes, la discrimination et les normes socioculturelles néfastes. Toutefois, comme l'indique ce manuel, la sphère sportive présente également des caractéristiques uniques qui augmentent les risques pour les femmes et les filles. Les décideurs politiques doivent mieux comprendre ces conditions et s'y attaquer, et les professionnels du sport doivent redoubler d'efforts pour créer une culture équitable dans le monde du sport.

C'est pourquoi l'UNESCO et ONU Femmes se sont associés pour élaborer ce manuel à l'intention des décideurs : nous avons besoin de toute urgence de politiques globales, spécifiques au sport, intersectionnelles et fondées sur des données, non seulement pour améliorer la prévention de la violence, mais aussi pour identifier, signaler et combattre la violence à l'égard des femmes et des filles lorsqu'elle se produit. Le sport offre un potentiel énorme pour multiplier l'impact des stratégies d'égalité des genres. Nous savons que le sport peut améliorer le bien-être physique, mental et émotionnel des filles et des femmes, et qu'il peut renforcer leur confiance en elles et leurs compétences en matière de leadership. Mais nous devons faire plus pour que les femmes et les filles de tous les groupes sociaux puissent pratiquer un sport en toute sécurité et en retirer les bénéfices tout au long de leur vie.

Ce manuel offre aux décideurs politiques de tous les continents un outil puissant pour mieux comprendre et combattre la

violence à l'égard des femmes et des filles dans le contexte complexe de l'écosystème sportif. Il documente non seulement d'importantes lacunes politiques qui ont été négligées pendant des années, mais il plaide également en faveur de l'exploitation du pouvoir du sport pour promouvoir un changement social positif dans la communauté au sens large, de la compétition d'élite au sport de proximité.

L'UNESCO, en tant que gardienne de la [Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport](#), est bien placée pour contribuer aux efforts mondiaux visant à éradiquer la violence à l'égard des femmes et des filles dans et par le sport. La promotion de l'égalité des genres fait non seulement partie du mandat de l'UNESCO mais c'est aussi l'une des deux priorités mondiales de l'organisation. [En forme pour la vie](#), le programme phare de l'UNESCO dans le domaine du sport, est spécifiquement conçu pour faire progresser l'égalité des genres et lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans et par le sport. Son approche fondée sur les données vise à activer tout le potentiel de transformation du sport en mettant en commun les connaissances intersectorielles, en soutenant l'élaboration de politiques transformatrices, en exploitant la visibilité du sport pour promouvoir des messages positifs et en donnant aux acteurs locaux les moyens de mettre en œuvre des programmes axés sur les résultats sur le terrain.

ONU Femmes adopte une approche globale pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles sur l'ensemble du continuum de la violence, notamment par des réformes juridiques, de la collecte de données, des mesures de prévention primaire, des services essentiels pour les victimes et le renforcement des organisations de défense des droits de la femme. Grâce à ses partenariats solides avec les organisations sportives les plus importantes au monde, combinés à des programmes reconnus dans de nombreux pays, ONU Femmes s'efforce de prévenir ces violences en formant une génération de filles confiantes et informées qui seront des actrices positives du changement.

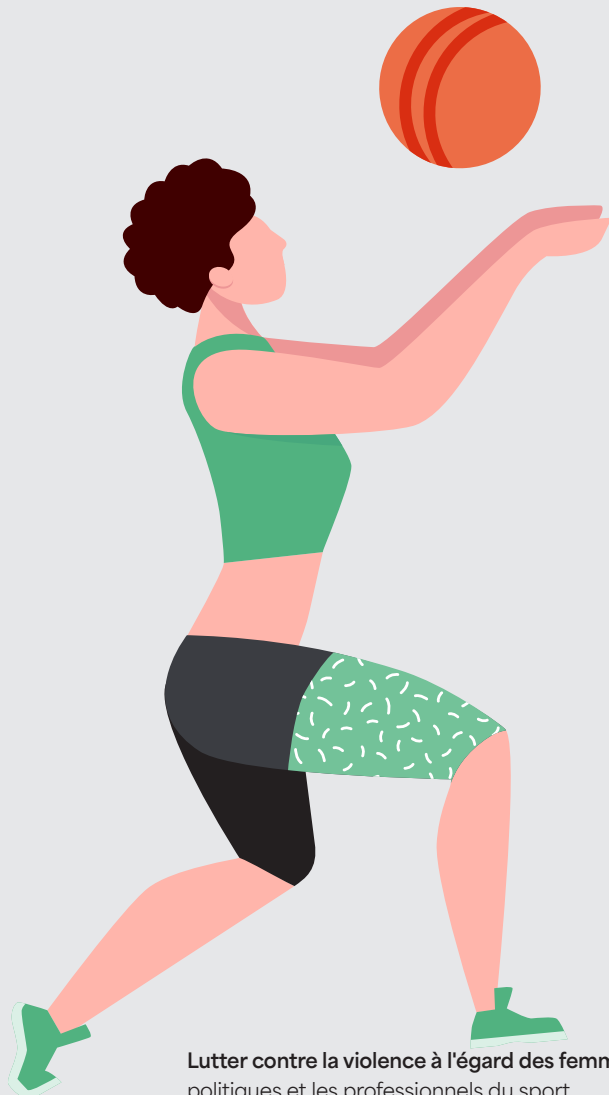
La portée du sport est immense et inégalée. En 2022, plus de 5 milliards de personnes ont suivi la Coupe du monde de la FIFA masculine pendant un mois, tandis que la Coupe du monde féminine de la FIFA 2019 a rassemblé 1,2 milliard de téléspectateurs. Les Jeux olympiques d'été touchent généralement la moitié de la planète. Nous devons donner aux athlètes professionnels les moyens d'user de leur influence pour s'élever contre la violence à l'égard des femmes et des filles et pour promouvoir l'égalité des genres. Nous devons veiller à ce que les manifestations sportives de haut niveau laissent un héritage social positif. Nous devons également multiplier les occasions pour les filles du monde entier de jouer et de profiter des bienfaits du sport tout au long de leur vie.

Au travail !

Remerciements

Cette publication n'aurait pas été possible sans les précieuses contributions de partenaires, d'experts et de professionnels du monde entier. L'UNESCO et ONU Femmes tiennent à souligner toutes leurs contributions et à les remercier pour leurs temps et leurs efforts. Nous remercions tout particulièrement le gouvernement australien, le gouvernement islandais et l'Initiative Spotlight de l'ONU, dont les contributions financières ont permis la réalisation de cette publication.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à Mary Liao et Katherine Craig, qui ont dirigé la rédaction de cette publication. Nous tenons également à souligner la contribution essentielle de Laurie Silverberg, qui a soutenu la section Sport de l'UNESCO dans le processus d'édition.



Nous tenons également à remercier les collègues de l'UNESCO, d'ONU Femmes et d'autres agences des Nations unies pour leurs contributions constructives et substantielles, qui ont apporté leur expertise dans les domaines du sport, de l'égalité des genres, de la protection, du coaching inclusif et de l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles. Cette publication a été élaborée sous la direction et la supervision de Nancy McLennan et Khamsavath Chanthavysouk, avec la contribution de Victoire Aimé, Emilie Dellon, Irene Atim et Yohanna Alemayehu Hailu.

Nous remercions vivement nos collègues de l'UNESCO (Amina Hamshari, Angela Melo, Anna Maria Mäjlof, Bruno Zanobia, Guilherme Canela de Souza Godoi, Katie Chau, Kim Jolyon Encel, Mimouna Abderrahmane), les collègues d'ONU Femmes (Jennifer Cooper, Kalliopi Mingeirou), les collègues de l'Initiative Spotlight (Dania Al Rashed Al Humaid, Koye Adeboye, Philippe Lust-Bianchi), ainsi que nos pairs évaluateurs externes (Emily Cameron-Blake, Kelly Hogarth, Melissa Morbeck, Pamela Zaballa) pour leurs précieuses remarques et contributions. Chacun d'entre vous nous a fourni de l'inspiration, des idées et des commentaires constructifs tout au long du processus de développement et nous comptons sur votre engagement continu dans les prochaines phases de travail. La mise en page et la conception graphique de la publication ont été réalisées par l'agence Playing Field.

Enfin, nous tenons à remercier toutes les victimes de violences et tous les militants et militantes qui s'efforcent de lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport et au-delà, et dont beaucoup sont présentés dans cette publication. Votre courage et votre engagement à faire progresser l'égalité des genres et les politiques de protection pour permettre à toutes les filles et les femmes de pratiquer le sport en toute sécurité sont une source d'inspiration pour nous tous.

Table des matières

06 Avant-propos

10 Introduction

Partie I : L'échauffement

17 Chapitre 1 : Comprendre la violence à l'égard des femmes et des filles

25 Chapitre 2 : Comprendre l'écosystème du sport

Partie II : Le terrain de jeu

35 Chapitre 3 : Manifestations de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport

58 Chapitre 4 : Lois, politiques et initiatives visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport

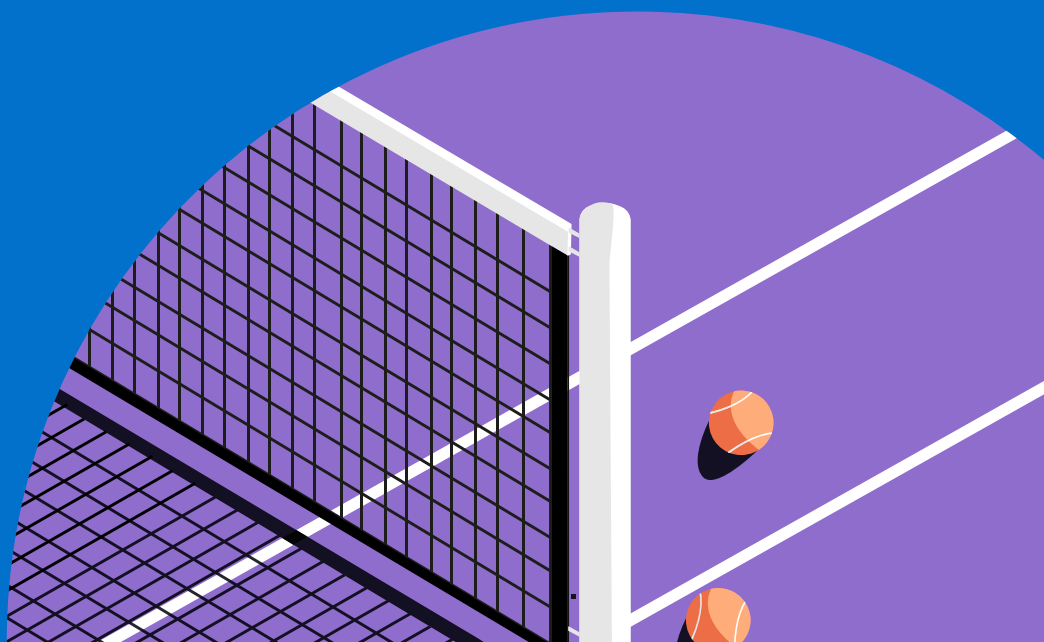
Partie III : Il est temps d'agir

73 Chapitre 5 : Prévention et éducation

82 Chapitre 6 : Signalement et réparation

94 Conclusion

96 Épilogue : lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles par le sport



Introduction

Pourquoi avons-nous besoin d'un manuel sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans et par le sport ?





La violence à l'égard des femmes et des filles est l'un des problèmes les plus répandus en matière de droits des personnes dans le monde d'aujourd'hui.¹ Une femme sur trois subit une forme de violence physique ou sexuelle au cours de sa vie. Selon la Banque mondiale, on estime que la violence à l'égard des femmes et des filles coûte aux pays jusqu'à 3,7 % de leur PIB, soit à peu près autant que ce que la plupart des gouvernements dépensent pour l'enseignement primaire.²

La violence à l'égard des femmes et des filles est ancrée dans l'inégalité des sexes, la discrimination et les normes culturelles et sociales néfastes qui soulignent la supériorité des hommes sur les femmes, normalisent la violence à l'égard des femmes et permettent aux auteurs de ces actes d'agir en toute impunité. Les femmes racisées, les femmes autochtones, les femmes LGBTQIA+, les femmes handicapées, les femmes vivant avec le VIH/sida et les femmes vivant dans des zones de conflit ou d'extrême pauvreté sont particulièrement vulnérables à la violence à l'égard des femmes et des filles.

Le sport a été le théâtre de certains des cas les plus choquants de sexisme et de violence à l'égard des femmes et des filles (voir [Encadré 1](#)). Et malgré de considérables progrès en matière de participation des filles et des femmes au sport, l'écosystème sportif reste dominé par les hommes, en particulier aux postes de direction. Cette culture sportive dominée par les hommes, associée à un manque de transparence et à une priorité donnée à l'intégrité et au profit du sport plutôt qu'à l'individu, a favorisé un environnement propice à la violence à l'égard des femmes et des filles (voir [Encadré 2](#)).

L'absence de mécanismes de signalement efficaces, de mesures de protection pour les victimes et de sanctions pour les auteurs de violences ne permet pas aux victimes de trouver une voie de recours claire. Dans de nombreux cas, les victimes abandonnent complètement le sport, incapables de poursuivre leur carrière ou leur passion pour le sport indépendamment des personnes et des institutions qui ont commis une violence à leur égard.

Pourtant, le sport a également démontré son énorme potentiel pour favoriser l'égalité des genres et démanteler les causes profondes de la violence à l'égard des femmes et des filles en promouvant l'inclusion, en modifiant les attitudes, en s'attaquant à l'impunité, en faisant tomber les barrières et en défendant les athlètes féminines en tant que modèles à suivre.³ Finalement, la violence à l'égard des femmes et des filles est un problème profond, tant dans le sport que dans le monde en général. On ne peut pas s'attaquer à la violence à l'égard des femmes et des filles dans un domaine sans le faire dans l'autre.

La violence à l'égard des femmes et des filles est un problème complexe et multiforme. Le sport représente un écosystème complexe. Pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport, les décideurs politiques et les professionnels du sport doivent travailler ensemble. ONU Femmes, l'UNESCO et l'Initiative Spotlight ont élaboré ce manuel pour faciliter des conversations approfondies et constructives sur la manière dont nous pouvons travailler ensemble pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport.

Ce manuel vise à créer une compréhension commune du problème, à offrir des outils pratiques pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport et à proposer des domaines de collaboration efficace.

La prévalence de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport

Il est difficile d'évaluer toute l'étendue de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport. Ceci est dû à un manque de données standardisées et compatibles au niveau international. C'est aussi parce que la violence à l'égard des femmes et des filles est largement sous-estimée. Pourtant, un certain nombre d'études et d'analyses récentes donnent une idée de l'ampleur du problème et démontrent que les taux de violence subis par les filles et les femmes sont disproportionnés.

World Players Association 2021 Census of Athlete Rights Experiences (CARE)⁴

21 %

des femmes interrogées (contre 11 % des hommes) ont subi une forme d'abus sexuel dans le cadre d'une pratique sportive au moins une fois lorsqu'elles étaient enfants.

29,7 %

des femmes interrogées (contre 6,1 % des hommes) ont déclaré avoir été regardées d'une manière qui les avait mises mal à l'aise.

31,8 %

des femmes interrogées ont déclaré avoir été punies par un entraînement ou un exercice excessif ; 10,6 % ont été battues avec un objet ; 7,6 % ont été forcées ou frappées au sol. (Pour les hommes, ces chiffres étaient respectivement de 26 %, 6,5 % et 7,4 %).

Études de World Athletics sur les abus en ligne

87 %

Dans une étude sur les abus en ligne dirigés contre les athlètes sur Twitter pendant les Jeux olympiques de Tokyo en 2020, 87 % des abus étaient dirigés vers les athlètes féminines. 63 % des abus identifiés visaient spécifiquement deux athlètes, toutes deux des femmes et noires.⁵

40 %

Une étude de suivi de Twitter et d'Instagram menée pendant les Championnats du monde d'athlétisme Oregon 2022 a révélé que 40 % des messages abusifs étaient sexualisés ou constituaient des abus sexuels, dirigés en grande majorité contre des femmes.⁶

Violence interpersonnelle genrée à l'égard des femmes adultes pratiquant un sport : une étude préliminaire⁷

1/3

Environ un tiers des athlètes féminines en Inde ont été victimes d'abus sexuels, de harcèlement ou de comportements inappropriés de la part d'un entraîneur masculin.

14 %

des athlètes israéliennes ont été victimes de harcèlement sexuel de la part d'un entraîneur masculin.

64 %

Dans une étude portant sur des étudiantes athlètes universitaires au Kenya, 64 % d'entre elles ont déclaré avoir été victimes de harcèlement sexuel.

Encadré 2 : Domination masculine du sport

Malgré les progrès significatifs réalisés par les filles et les femmes en matière de participation sportive, le sport reste largement dominé par les hommes, en particulier au niveau de l'élite. Cette prédominance des hommes s'étend à presque toutes les dimensions de l'écosystème sportif, y compris l'entraînement, le journalisme, le parrainage et le financement. Sans surprise, de nombreuses études ont montré une baisse significative de la participation et de l'engagement des filles dans le sport à mesure qu'elles prennent de l'âge.⁸

Entraînement

40 %

Aux États-Unis, environ 40 % des équipes universitaires féminines sont entraînées par des femmes. Seulement 3 % des équipes universitaires masculines sont entraînées par des femmes.⁹

13 %

Lors des Jeux olympiques de 2020 à Tokyo, seuls 13 % des entraîneurs étaient des femmes.¹⁰

< 10 %

Moins de 10 % des entraîneurs de football enregistrés dans le monde sont des femmes.¹¹

Journalisme sportif

< 10 %

Dans une analyse de contenu de la couverture sportive dans plusieurs pays entre 2006 et 2020, moins de 10 % des articles mentionnent des femmes reporters.¹²

16,7 %

En 2021, l'Associated Press Sports Editors (APSE) a dressé un « bilan » des médias sportifs et a donné une mauvaise note à l'embauche des femmes, notant que seulement 16,7 % des rédacteurs sportifs, 14,4 % des reporters et 17,8 % des chroniqueurs étaient des femmes.¹³

14,4 %

17,8 %

Financement

2x

En 2019, la NCAA a budgétisé près de deux fois plus pour le tournoi de basketball universitaire américain masculin que pour le tournoi féminin : soit un écart de 13,5 millions de dollars.¹⁴

< 3 %

Pour la Coupe du monde féminine de 2023, les radiodiffuseurs allemands n'ont offert que 3 millions d'euros pour diffuser le tournoi, soit moins de 3 % du montant qu'ils ont payé pour diffuser les deux dernières Coupes du monde masculines. Les offres en France représentaient moins de 5 % des 130 millions d'euros payés pour la diffusion de la Coupe du monde masculine au Qatar l'année précédente.¹⁵

< 5 %

Zéro

Au Royaume-Uni, il y a un écart considérable entre les primes versées aux joueuses de football et celles versées aux hommes. À titre d'exemple, les primes versées aux vainqueurs de la Coupe d'Angleterre de football ont avoisiné les 1,5 million de livres contre 5 000 livres pour les vainqueurs. En Première League, les hommes ont reçu 97,5 millions de livres. Il n'y avait pas de primes pour les joueuses.¹⁶

Qui devrait lire ce manuel ?

Ce manuel s'adresse aux décideurs politiques et aux professionnels du sport qui souhaitent lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport. Tout au long de cette publication, le terme « professionnels du sport » est défini au sens large pour inclure non seulement les entraîneurs et les athlètes, mais aussi tous les participants à l'écosystème sportif, y compris, mais pas exclusivement, les professeurs d'éducation physique, les médecins et les entraîneurs, les parents d'enfants athlètes, les organisateurs d'événements sportifs et les médias sportifs. Le terme « décideurs politiques » englobe tous les acteurs qui sont en mesure d'élaborer, d'influencer et d'appliquer des politiques et des lois visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le cadre du sport et au-delà, y compris les ministres fédéraux, les gouvernements locaux et les organisations de terrain mobilisées pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Certaines sections de ce manuel intéresseront aussi particulièrement les professionnels de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, comme les travailleurs sociaux, les spécialistes en santé mentale, les avocats, les membres des forces de l'ordre et d'autres personnes dont le rôle professionnel consiste à défendre les femmes et les filles contre la violence, à la prévenir et à y répondre ou à soutenir les victimes.

Même si les incidents les plus médiatisés de violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport se sont produits au niveau de l'élite, la violence à l'égard des femmes et des filles peut se produire dans n'importe quel contexte sportif, quel que soit le niveau de l'organisation ou de la compétition. Ce manuel s'adresse donc aux professionnels du sport et aux décideurs politiques à tous les niveaux de jeu, du sport récréatif et scolaire à la compétition internationale. Même si la plupart des exemples et des études de cas sont tirés du sport professionnel, les principes de base et les recommandations de ce manuel devraient s'appliquer à l'ensemble des sports, y compris le sport de masse.

Comment utiliser ce manuel ?

Ce manuel est divisé en trois parties, chacune comprenant deux chapitres. Le lecteur peut choisir de sauter certains chapitres pour se concentrer sur le contenu qui correspond le mieux à ses besoins et à ses intérêts. Le début de chaque chapitre indique clairement le public auquel il s'adresse, son objectif et les principaux enseignements à en tirer.



Bien que le présent manuel soit principalement axé sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport, il est important de reconnaître que le sport peut jouer un rôle important dans la lutte contre les causes profondes de la violence à l'égard des femmes et des filles, en particulier les stéréotypes de genre et les attitudes qui valident la violence à l'égard des femmes. L'Épilogue de ce manuel dresse un panorama d'initiatives réussies et de bonnes pratiques recommandées pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles par le biais du sport, à la fois sur le terrain de jeu et en dehors.

Champ d'application et limites

Ce manuel se veut être un outil pratique et accessible. Mais la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport est un domaine complexe. Le présent manuel n'a pas pour vocation d'aborder de manière exhaustive tous les publics potentiels dans tous les cas de figure. Néanmoins, nous espérons qu'il constituera une ressource précieuse pour ceux et celles qui cherchent à avoir des discussions constructives et à planifier des projets à impact qui permettront aux femmes et aux filles de pratiquer le sport en toute sécurité.



Partie I : L'échauffement

Partie I : L'Échauffement fournit des informations de base et un contexte aux professionnels du sport et aux décideurs politiques, chacun pouvant avoir besoin de plus d'informations sur le domaine de l'autre.

Chapitre 1 : Comprendre la violence à l'égard des femmes et des filles s'adresse spécifiquement aux professionnels du sport et aux décideurs des politiques sportives, qui peuvent être moins familiarisés avec les causes et les conséquences de la violence à l'égard des femmes et des filles.

Chapitre 2 : Comprendre l'Écosystème Sportif offre aux décideurs politiques une vue d'ensemble sur la manière dont le sport est organisé et gouverné, où sont prises les décisions clés et quels sont les meilleurs points d'entrée pour l'engagement.

Partie II : Le terrain de jeu

Partie II : Le Terrain de Jeu offre deux perspectives sur l'intersection de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport.

Chapitre 3 : Les manifestations de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport explore la spécificité de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le cadre d'une pratique sportive et les facteurs uniques dans le monde du sport qui peuvent favoriser la violence à l'égard des femmes et des filles. Il comprend également des études de cas illustrant les causes et les conséquences de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport.

Chapitre 4 : Lois et Politiques contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport vise à permettre une meilleure prise de conscience des politiques et des lois existantes, et offre aux lecteurs des conseils pour identifier des partenaires potentiels pour des initiatives ciblant la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport.

Partie III : L'heure du match

Partie III : L'heure du match se concentre sur des mesures spécifiques et réalisables qui luttent contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport.

Chapitre 5 : Prévention et Éducation examine et traite des bonnes pratiques en matière de prévention et de protection.

Chapitre 6 : Signalement et réparation se concentre sur les actions et les mécanismes de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles après les faits, y compris le développement de mécanismes de signalement sûrs et la mise en œuvre d'une approche de la résolution qui est centrée sur les victimes.

Partie I :

L'échauffement



Lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport : Un manuel pour les décideurs politiques et les professionnels du sport

Chapitre I :

Comprendre la violence à l'égard des femmes et des filles

Qui ?

Ce chapitre s'adresse aux décideurs politiques et aux professionnels du sport : entraîneurs, athlètes, agents, parents d'enfants athlètes, médias sportifs et toute autre personne directement employée par ou engagée dans l'écosystème sportif. Les lecteurs bénéficieront d'une meilleure compréhension de la manière dont la violence à l'égard des femmes et des filles se produit, des différentes formes qu'elle peut prendre et des méthodes fondées sur des données probantes pour la combattre. Ces connaissances de base aideront les décideurs politiques et les professionnels du sport à identifier et à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles, tant sur le terrain de jeu qu'en dehors.

Quoi ?

- La violence à l'égard des femmes et des filles est une violation des droits des personnes et une crise de santé publique. Elle est ancrée dans l'inégalité et la discrimination entre les sexes et favorisée par une répartition inégale du pouvoir et des ressources
- La violence existe sous des formes multiples et souvent croisées. Cela inclut les abus sexuels, physiques, psychologiques et économiques, la violence en ligne ou numérique ou encore les intimidations et les microagressions.
- La violence à l'égard des femmes et des filles peut se produire entre des personnes impliquées à n'importe quel niveau du sport, dans n'importe quelle partie du monde. Les femmes et les filles discriminées en raison de leur origine ethnique, de leur appartenance culturelle, de leur statut migratoire, de leur identité sexuelle, de leur orientation sexuelle, de leur situation économique ou de leur religion sont particulièrement exposées au risque de violence.
- De nombreux cadres internationaux établis pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles peuvent être facilement appliqués à l'écosystème sportif. Des cadres tels que [RESPECT Women](#) et le [Paquet de Services Essentiels](#) offrent un certain nombre de bonnes pratiques pour prévenir et répondre à la violence à l'égard des femmes et des filles.

Pourquoi ?

La formation des entraîneurs et autres professionnels du sport néglige souvent les connaissances et l'éducation générales sur la violence à l'égard des femmes et des filles, ce qui les laisse mal équipés pour reconnaître les situations et y faire face lorsqu'elles se présentent. En outre, les dirigeants du monde du sport n'ont pas fait grand-chose pour s'assurer que les professionnels soient en mesure de reconnaître et de réagir de manière adéquate à ce type de violence. En outre, les dirigeants du monde du sport n'ont pas fait grand-chose pour s'assurer que les praticiens soient en mesure de reconnaître et de réagir de manière adéquate à ce type de violence. Afin de lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles, les professionnels du sport et les décideurs politiques ont besoin d'une compréhension de base de la prévalence, de la gravité, des causes, des manifestations et des conséquences de la violence à l'égard des femmes et des filles dans la société d'aujourd'hui.

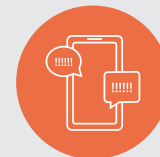
Formes de violence



Violence sexuelle



Violence psychologique



Violence en ligne ou numérique



Violence physique



Violence économique



Brimades et microagressions

Qu'est-ce que la violence à l'égard des femmes et des filles et pourquoi se produit-elle ?

Les abus sexuels et la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport ont fait l'objet d'une grande attention ces dernières années, et le courage des victimes a à la fois inspiré et ébranlé l'industrie.¹⁷ Cette attention et cet appel public sont d'une importance cruciale, notamment en raison de leurs effets dévastateurs sur la vie de toutes les personnes concernées.

Selon la Déclaration des Nations unies sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (1993), la violence à l'égard des femmes et des filles désigne « tout acte de violence qui entraîne, ou est susceptible d'entraîner, un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques pour les femmes ou les filles. Il peut s'agir de menaces de tels actes, de coercition ou de privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ».

Cette violence est perpétrée à l'encontre des femmes et des filles spécifiquement parce qu'elles sont des femmes et des filles. Cette violence est dirigée spécifiquement contre les femmes et les filles en raison de leur genre. La violence à l'égard des femmes et des filles existe sous des formes

L'intersectionnalité fait référence à la manière dont les différentes formes de discrimination et de désavantage se combinent et se superposent. Des caractéristiques telles que le sexe, l'âge, le handicap, l'appartenance ethnique, la géographie et le statut socio-économique peuvent s'entrecroiser, entraînant de multiples niveaux de désavantage **et de marginalisation**.¹⁸

multiples, interdépendantes et parfois récurrentes, et elle témoigne des rapports de pouvoir historiquement déséquilibrés entre hommes et femmes. La violence à l'égard des femmes et des filles est une violation des droits des personnes. Elle touche les femmes et les filles de manière disproportionnée et les empêche de jouir des mêmes libertés et droits que les hommes.

La violence à l'égard des femmes et des filles est également une crise de santé publique, qui a des répercussions sur la santé physique, sexuelle, mentale et psychologique des femmes. Les victimes de la violence masculine à l'égard des femmes et des filles courent un risque accru de grossesses précoces et non désirées, de VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles, de dépression, d'anxiété, de troubles alimentaires, de douleurs

et de problèmes gastro-intestinaux, d'homicides et de suicides.

La violence à l'égard des femmes et des filles ne touche pas toutes les femmes et les filles de la même manière. Nous savons que les femmes et les filles confrontées à de multiples formes de désavantages sont également plus exposées à la violence. Pour comprendre et combattre la violence à l'égard des femmes et des filles, il faut adopter une approche intersectionnelle qui tienne compte de la diversité des identités et des expériences, notamment celles des femmes issues de communautés rurales ou autochtones, des femmes racisées, des femmes en situation de pauvreté, des femmes handicapées et des femmes LGBTQIA+ (ou perçues comme telles).

Le contrôle coercitif désigne un acte ou un ensemble d'actes d'agression, de menaces, d'humiliation et d'intimidation ou d'autres abus qui sont utilisés pour nuire à la victime, la punir ou l'effrayer. Ce comportement de contrôle vise à rendre la personne dépendante en l'isolant de tout soutien, en l'exploitant, en la privant d'indépendance et en réglementant son comportement quotidien.¹⁹



La violence à l'égard des femmes et des filles se manifeste sous de nombreuses formes : elle peut être physique, sexuelle, émotionnelle, psychologique ou économique. Elle peut avoir lieu dans le monde physique ou dans le monde numérique. Elle peut avoir lieu dans le monde physique ou dans le monde numérique. La violence à l'égard des femmes et des filles implique souvent un contrôle coercitif, dans lequel l'agresseur exerce plusieurs de comportements de contrôle qui érodent l'autonomie et l'estime de soi de la victime. Parce que tous les types de violence sont ancrés dans l'inégalité entre les sexes et dans un déséquilibre de pouvoir et de ressources, ces types de violence peuvent coexister et sont souvent imbriqués les uns dans les autres. La violence peut également exister sur un continuum, dans lequel des incidents ou des schémas d'abus apparemment mineurs, tels que des menaces, des humiliations et d'autres types d'intimidation, peuvent dégénérer en

violations extrêmes ou avoir des effets dévastateurs sur la santé et le bien-être physiques et mentaux au fil du temps.

Il est donc important que les professionnels du sport soient conscients des différents types de violence auxquels eux-mêmes ou les athlètes dont ils ont la charge, les soins ou la responsabilité peuvent être confrontés, tant sur le terrain de jeu qu'en dehors. Nous ne pouvons pas nous attaquer à ce que nous ne pouvons pas reconnaître ou identifier. ONU Femmes a répertorié un certain nombre de types de **violence à l'égard des femmes et des filles**, et le présent manuel a largement adopté les définitions établies par ONU Femmes (voir « [En savoir plus](#) » à la fin de ce chapitre). Si certains types de violence sont particulièrement répandus dans le contexte de la violence domestique ou de la violence entre partenaires intimes, ils peuvent également se produire dans le monde du sport.

« Les abus ont commencé à l'âge de 11 ans, lorsqu'on m'a dit de tendre la main chaque fois que je faisais des erreurs. Les jours particulièrement difficiles, je recevais plus de dix coups d'affilée jusqu'à ce que ma peau soit à vif. À 14 ans, en pleine puberté, j'ai commencé à avoir du mal à sauter parce que je prenais du poids. On m'a appelé et on m'a donné un coup sur l'os du tibia avec la partie avant d'une lame de patin et on m'a demandé de réessayer. Je n'avais pas le droit de boiter ou de pleurer. La plupart du temps, ces abus se produisaient devant les autres patineuses de la patinoire. Je n'en ai parlé à aucun de mes amis, ni aux adultes de l'école ou à ma fédération, car je me sentais incroyablement humiliée. On m'a fait me sentir comme .une moins-que-rien C'était déshumanisant. »

Jessica Shuran Yu,
championne du monde
chinoise de patinage
artistique²⁰



Violence sexuelle

La **violence sexuelle** désigne tout acte sexuel commis contre la volonté d'une autre personne, soit lorsque cette personne ne donne pas son consentement, soit lorsque le consentement ne peut être accordé parce que la personne est un enfant, souffre d'un handicap mental ou est gravement intoxiquée ou inconsciente à cause de l'alcool ou de la drogue.

- **Le viol** est toute pénétration vaginale, anale ou orale sans consentement d'une autre personne avec une partie du corps ou un objet.
- **Le harcèlement sexuel** englobe les contacts physiques sans consentement, comme le fait d'attraper, de pincer, de gifler ou de se frotter à une autre personne de manière sexuelle. Il comprend également des formes non physiques, telles que les sifflements, les commentaires sexuels sur le corps ou l'apparence d'une personne, les demandes de faveurs sexuelles, les regards sexuellement suggestifs, le harcèlement et l'exhibition des organes sexuels.
- **L'exploitation sexuelle** (ou « sextorsion ») implique tout abus réel ou tentative d'abus d'une position de vulnérabilité, de pouvoir différentiel ou de confiance, à des fins sexuelles.



Violence physique

La **violence physique** consiste à blesser ou à essayer de blesser quelqu'un en le battant, en lui donnant des coups de pied, en le brûlant, en l'attrapant, en le pinçant, en le bousculant, en le giflant, en lui tirant les cheveux, en le mordant, en lui refusant des soins médicaux ou en l'obligeant à consommer de l'alcool ou des drogues, ou en utilisant toute autre forme de force physique.



Violence psychologique

La violence peut être **émotionnelle** (ébranler le sentiment d'estime de soi d'une personne par des critiques constantes, la dépréciation de ses capacités, des injures ou d'autres abus verbaux) ou **psychologique** (provoquer la peur par l'intimidation, la menace de blessures physiques, les « jeux psychologiques », ou forcer l'isolement des amis, de la famille, de l'école ou du travail). Le **harcèlement** implique tout type de comportement qui n'a pas de but légitime et qui vise à harceler, ennuyer ou terroriser la victime. Les comportements courants

de harcèlement comprennent les appels téléphoniques répétés, le harcèlement numérique, les lettres ou cadeaux importuns envoyés par la poste ainsi que la surveillance au travail, au domicile et dans d'autres lieux fréquentés par la victime. La **violence en ligne ou numérique** désigne tout acte



Violence en ligne ou numérique

de violence commis, assisté ou aggravé par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (telles que les téléphones portables, les réseaux sociaux, les jeux informatiques, la messagerie textuelle ou le courrier électronique). La violence en ligne peut inclure la cyberintimidation (**envoi de messages intimidants ou menaçants**), le sexting sans consentement (**envoi de messages ou de photos explicites sans le consentement du destinataire**) et le doxing (**diffusion publique d'informations privées ou d'identification de la victime**).



Violence économique

La violence peut également être **économique** : rendre ou tenter de rendre une personne financièrement dépendante en exerçant un contrôle total sur les ressources financières, en refusant l'accès à l'argent ou en interdisant la fréquentation d'une école ou d'un emploi. Et comme la violence peut exister sur un continuum, certains agresseurs profitent de la vulnérabilité économique d'un athlète pour commettre d'autres formes de violence.



Brimades et microagressions

Les autres types de violence qui peuvent survenir dans le sport sont les suivants :

Les **brimades** sont définies comme des comportements intentionnels et agressifs répétés à l'encontre d'une victime, en cas de déséquilibre de pouvoir réel ou perçu, et lorsque la victime se sent vulnérable et impuissante à se défendre.

Les **microagressions** sont les expressions verbales et non verbales quotidiennes du racisme, du sexisme, de l'homophobie et d'autres types de discrimination. Elles peuvent être intentionnelles ou non. Parmi les exemples de microagressions, on peut citer les blagues homophobes, les surnoms racistes ou l'obligation de porter des uniformes qui



Lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport : Un manuel pour les décideurs politiques et les professionnels du sport

« Il fermait la porte à clé, me caressait la tête, embrassait mon cou et menaçait ma bourse... S'il vous dit de venir dans son bureau, vous y allez. Il est responsable de votre bourse... Je voulais quitter [l'université du Texas], et j'ai réalisé que je devais lui demander la permission de mon transfère d'écoles. Je devais demander à mon agresseur la permission de partir et d'aller ailleurs »

Londa Bevins, coureuse de demi-fond, à propos des abus commis par son entraîneur John Rembao à l'université du Texas²¹

empêchent la pleine participation de certains groupes raciaux ou ethniques (comme l'interdiction des bonnets de bain conçus pour certains types de cheveux).

La pratique d'un sport peut également entraîner des **violences accidentelles** : la violence non intentionnelle qui se produit dans le cadre du sport, en particulier du sport de contact. Le présent manuel traite principalement de la violence intentionnelle et non accidentelle.

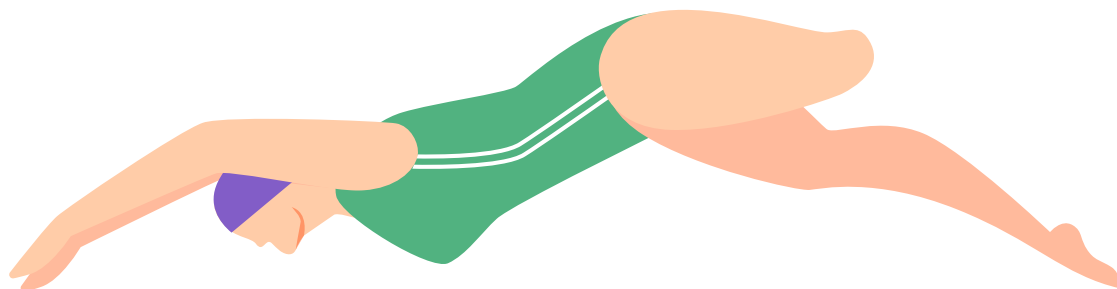
Lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles : principes de base et bonnes pratiques

Dans une large mesure, les causes profondes de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport reflètent les causes profondes de la violence à l'égard des femmes et des filles dans la société. La discrimination à l'égard des femmes et les inégalités dans la répartition du pouvoir et des ressources sont toutes deux très présentes dans le sport. Des spécialistes de la violence à l'égard des femmes et des filles en dehors du sport ont déjà entrepris des recherches et mis au point des bonnes pratiques efficaces, dont la plupart pourraient être facilement intégrées dans le fonctionnement quotidien du sport. La dernière partie de ce chapitre présente quelques principes généraux pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans la société dans son ensemble, qui serviront de base aux orientations spécifiques au sport dans les chapitres suivants de ce manuel.

Prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles : RESPECT Women

Au cours de la dernière décennie, les experts en la matière ont rassemblé et présenté un nombre considérable de données sur la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles. S'appuyant sur le cadre de [prévention de la violence à l'égard des femmes des Nations unies, RESPECT Women](#) (2019) propose un ensemble de sept stratégies interdépendantes fondées sur des données probantes pour aider les décideurs politiques à concevoir, planifier, mettre en œuvre, suivre et évaluer les programmes de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Toutes ces stratégies, qui englobent les facteurs de risque et de protection sociétaux, communautaires, interpersonnels et individuels, pourraient être facilement intégrées dans l'écosystème sportif. Ces stratégies sont présentées dans l'Encadré 3.

RESPECT Women conçoit également la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles comme un continuum qui comprend (1) la prévention de nouveaux cas de violence à l'égard des femmes et des filles, (2) la prévention de la récurrence de la violence, et (3) la prévention ou la limitation des effets de la violence à l'égard des femmes et des filles par des soins et un soutien à court et à long terme.



Prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles : RESPECT Women

Relationship skills strengthened (Renforcement des compétences relationnelles)

Stratégies destinées à des individus ou à des groupes de femmes, d'hommes ou de couples pour améliorer la communication interpersonnelle, la gestion des conflits et les compétences en matière de prise de décision partagée

Empowerment of women (Autonomisation des femmes)

Autonomisation économique, y compris l'héritage et la propriété des biens, la microfinance ; plus des interventions de formation sur le genre et l'autonomisation, l'action collective, la création d'espaces sûrs et le mentorat pour renforcer les compétences en matière d'efficacité personnelle, d'affirmation de soi, de négociation et de confiance en soi

Services ensured (Services assurés)

Un large éventail de services, y compris des services policiers, juridiques, sanitaires et sociaux, est proposé aux victimes

Poverty reduced (Réduction de la pauvreté)

Des stratégies ciblées sur les femmes ou le ménage dont l'objectif premier est de réduire la pauvreté, allant des transferts d'argent liquide aux prêts de microfinance, en passant par les interventions sur la force de travail, etc.

Environments made safe (Environnements sécurisés)

Des efforts pour créer des écoles, des espaces publics et des environnements de travail sûrs, etc.

Child and adolescent abuse prevented (Prévention de la maltraitance des enfants et des adolescents)

Établir des relations familiales enrichissantes, interdire les châtiments corporels et mettre en œuvre des programmes d'éducation parentale

Transformed attitudes, beliefs, and norms (Transformation des attitudes, des croyances et des normes)

Stratégies qui remettent en question les attitudes, croyances, normes et stéréotypes sexistes néfastes qui soutiennent les privilèges masculins et la subordination féminine, qui justifient la violence à l'égard des femmes et qui stigmatisent les victimes

Services essentiels pour les victimes

Le [Paquet de services essentiels](#) (2015), lancé par le programme mondial conjoint des Nations unies sur les services essentiels pour les femmes et les filles victimes de violences, est un outil d'orientation modulaire identifiant les services essentiels à fournir à toutes les femmes et les filles ayant subi des violences basées sur le genre, y compris les services qui devraient être fournis par les secteurs de la santé, des services sociaux, de la police et de la justice. Il fournit également des lignes directrices pour la coordination de ces services. Bien qu'il vise à soutenir les pays dans leur travail de conception, de mise en œuvre et de révision des services destinés à toutes les femmes et les filles victimes de violence, son contenu est pertinent pour tous les professionnels du sport et les décideurs politiques.

Le Paquet de services essentiels identifie les principes suivants comme fondements de la prestation de services essentiels et de la coordination de ces services :

- reconnaître que la violence à l'égard des femmes et des filles est une violation des droits des personnes. Les services doivent traiter les femmes et les filles avec dignité, respect et sensibilité et offrir les normes les plus élevées en matière de santé, de justice sociale et de services de police.
- Faire progresser l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes : **reconnaisant que la violence à l'égard des femmes et des filles est enracinée dans l'égalité et la discrimination entre les sexes, les services doivent tenir compte des spécificités de chaque sexe et promouvoir la capacité des femmes à prendre leurs propres décisions, y compris celles de refuser des services essentiels.**
- **Culturellement adapté à l'âge et sensible** : les services doivent tenir compte de l'âge, de l'identité, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, de l'appartenance ethnique et des préférences linguistiques, et ils doivent répondre de manière appropriée aux femmes et aux filles confrontées à de multiples formes de discrimination.

- **Approche centrée sur la victime** : les services doivent placer les droits, les besoins et les désirs des femmes et des filles au centre de l'attention des services et des prestations.
- **La sécurité est primordiale** : les services doivent donner la priorité à la sûreté et à la sécurité des utilisateurs et éviter de causer des dommages futurs.
- **Responsabilité de l'auteur** : les services essentiels doivent tenir les auteurs de violences pour responsables tout en garantissant l'équité des réponses de la justice. Les services doivent soutenir et faciliter la participation de la victime/victime au processus de justice tout en veillant à ce que la charge de la recherche de la justice ne repose pas sur elle, mais sur l'État.

Comme nous le verrons au [Chapitre 6](#), ces principes sont également au cœur de certaines des bonnes pratiques existantes en matière de signalement et de réponse à la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport.

Conclusions

La violence à l'égard des femmes et des filles est un problème complexe de droits des personnes et de santé publique, ancré dans l'inégalité entre les sexes et exacerbé par la pauvreté, le racisme et les rapports de force inégaux. Le sport n'est pas à l'abri des conditions qui engendrent la violence à l'égard des femmes et des filles. Les responsables de l'élaboration des politiques et les responsables de la qualité des prestations doivent reconnaître les coûts sociaux, physiques, psychologiques et économiques fondamentaux de la violence à l'égard des femmes et des filles, coûts supportés non seulement par les victimes elles-mêmes, mais aussi par le vaste écosystème des professionnels du sport. Dans le [Chapitre 3](#), nous examinerons les manifestations spécifiques de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport.

Chapitre I : Recommandations

Passer à l'action

- Informez-vous sur les différents types de violence à l'égard des femmes et des filles décrits dans ce chapitre. Si vous ne pouvez pas le nommer, vous ne pouvez pas vous y attaquer. (Certaines ressources clés sont incluses dans la section « [En savoir plus](#) » ci-dessous).
 - Réfléchissez à la présence de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport, en particulier à votre propre expérience sportive. Quelques questions à se poser :
 - Avez-vous été confronté à la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport, que ce soit sur le terrain ou en dehors ? Comment ces incidents ont-ils été traités et quel en a été l'impact ?
 - Quels sont vos préjugés concernant la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport ?
 - Qui, dans votre communauté sportive, pourrait être particulièrement vulnérable à la violence à l'égard des femmes et des filles ?
 - Y a-t-il des types de violence qui semblent particulièrement répandus ?
 - Familiarisez-vous avec les organisations et associations locales compétentes qui peuvent vous apporter un soutien et des ressources pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles, y compris les forces de l'ordre, les services sociaux et les traitements médicaux.
 - Renforcez la coordination et la collaboration entre les codes sportifs et les organisations sportives nationales, afin d'établir une compréhension et une approche communes pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles et l'inégalité entre les sexes par le biais du sport à tous les niveaux de jeu.
- Dans la mesure du possible, produisez ou soutenez des campagnes de communication à fort impact, à l'échelle nationale ou internationale, en faveur de la défense des droits et du changement des normes sociales. Veillez à ce que ces campagnes s'étendent à tous les niveaux de la société et du sport afin de faire progresser le leadership des femmes et des filles dans le sport et de promouvoir leur participation.

En savoir plus

- Assemblée générale des Nations unies (1993), [Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes](#)
- ONU Femmes, [Foire aux questions : types de violence contre les femmes et les filles](#)
- ONU Femmes (2015), [ensemble de services essentiels pour les femmes et les filles victimes de violence](#)
- Prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles : RESPECT Women
- ONU Femmes (2020), [RESPECT Women : Prévention de la violence contre les femmes - Dispositif de mise en œuvre](#)
- Organisation mondiale de la Santé (2021), [Estimations de la prévalence de la violence contre les femmes, 2018](#)



Chapitre 2 : Comprendre l'écosystème du sport

Qui ?

Ce chapitre s'adresse aux décideurs politiques et aux professionnels de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles qui souhaitent en savoir plus sur le monde du sport. Grâce à une meilleure compréhension de l'écosystème sportif, les lecteurs seront en mesure d'identifier les principaux acteurs, les partenaires potentiels et les moyens efficaces de lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport.

Quoi ?

- L'industrie du sport est un écosystème complexe qui comprend un large éventail de parties prenantes, des athlètes, les entraîneurs et les clubs aux sponsors commerciaux, en passant par les sites d'événements, les journalistes, les fournisseurs de la chaîne d'approvisionnement et les supporters.
- Le sport est organisé de différentes manières : par niveau de participation, par zone géographique et par sport ou discipline.
- Le sport n'est pas régi par un cadre ou un ensemble de règles unique et centralisé. Chaque discipline sportive a ses propres règles et règlements établis par divers organismes nationaux et internationaux, ainsi que ses propres tribunaux et mécanismes d'arbitrage. Pourtant, le sport est toujours tenu de respecter les droits des personnes et de suivre les lois nationales en matière de lutte contre la discrimination et les abus.
- De nombreuses organisations clés dans le domaine du sport ont déjà fait preuve d'une grande capacité à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles, notamment le mouvement olympique, les fédérations internationales (FI), les ligues et les clubs, les syndicats professionnels et les entités commerciales.

Pourquoi ?

Il est difficile de s'attaquer à la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport sans comprendre les niveaux complexes et interconnectés de la structure, des organisations et de la gouvernance sportives. Pour choisir les meilleurs points d'entrée dans le monde du sport, il est essentiel de comprendre où, pourquoi et comment les décisions clés sont prises.





Pourquoi est-il important de comprendre l'écosystème du sport ?

Ce chapitre s'adresse aux décideurs politiques et aux professionnels de la violence à l'égard des femmes et des filles qui ne connaissent pas le sport en tant qu'industrie. Il offre une vue d'ensemble sur la manière dont le sport est organisé et régi.

La compréhension de l'écosystème sportif et de ses structures de gouvernance constitue une base importante pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Ces connaissances permettront de remettre en question les aspects problématiques du sport tout en tirant le meilleur parti de ses atouts. Avec une bonne connaissance du secteur, il est possible d'identifier des opportunités de collaboration et d'atteindre des publics plus larges. La connaissance de l'écosystème sportif permettra également de comprendre les obstacles et les facilitateurs du changement dans le cadre d'une pratique sportive.

Encadré 4




Une industrie imprégnée d'eurocentrisme

Le modèle sportif dominant est profondément eurocentrique et se concentre sur les disciplines rendues populaires par les grands événements sportifs, tels que les Jeux olympiques et les Coupes du monde. De même, avec bon nombre des organismes sportifs les plus puissants basés en Suisse, et une représentation disproportionnée des individus (notamment les hommes) provenant du Nord mondial au sein de ces organismes, on observe un manque de diversité de pensée et de contribution à la gouvernance sportive. Le sport autochtone, par exemple, et les événements internationaux qui y sont associés, tels que les Jeux mondiaux des peuples autochtones (qui comportent des aspects compétitifs et non compétitifs démontrant le respect du patrimoine²²), ne doivent pas être ignorés lors de la mise en contexte de ces orientations. Et toute occasion de diversifier la réflexion sur le sport devrait être accueillie favorablement.



Parties prenantes dans et autour du sport

Le sport, en tant qu'industrie, a une portée considérable et mobilise un large éventail de parties prenantes. [La figure 1](#) ci-dessous, conçue par le Centre pour le sport et les droits des personnes dans le cadre de sa stratégie Convergence 2025, offre une vue d'ensemble précieuse de ces parties prenantes. Il montre les détenteurs de droits dans le domaine du sport au centre du diagramme, et les détenteurs d'obligations, les institutions et les entreprises qui ont la responsabilité de respecter les droits des personnes dans les anneaux extérieurs. Il s'agit des alliés et des publics potentiels qui peuvent jouer un rôle pour des changements positifs dans et par le sport.

-  Personnes et communautés dont les droits des personnes doivent être protégés et respectés.
-  Les États et les organismes gouvernementaux qui ont le devoir de promouvoir, de protéger et de mettre en œuvre les droits des personnes.
-  Institutions et acteurs économiques qui ont la responsabilité de respecter les droits des personnes.

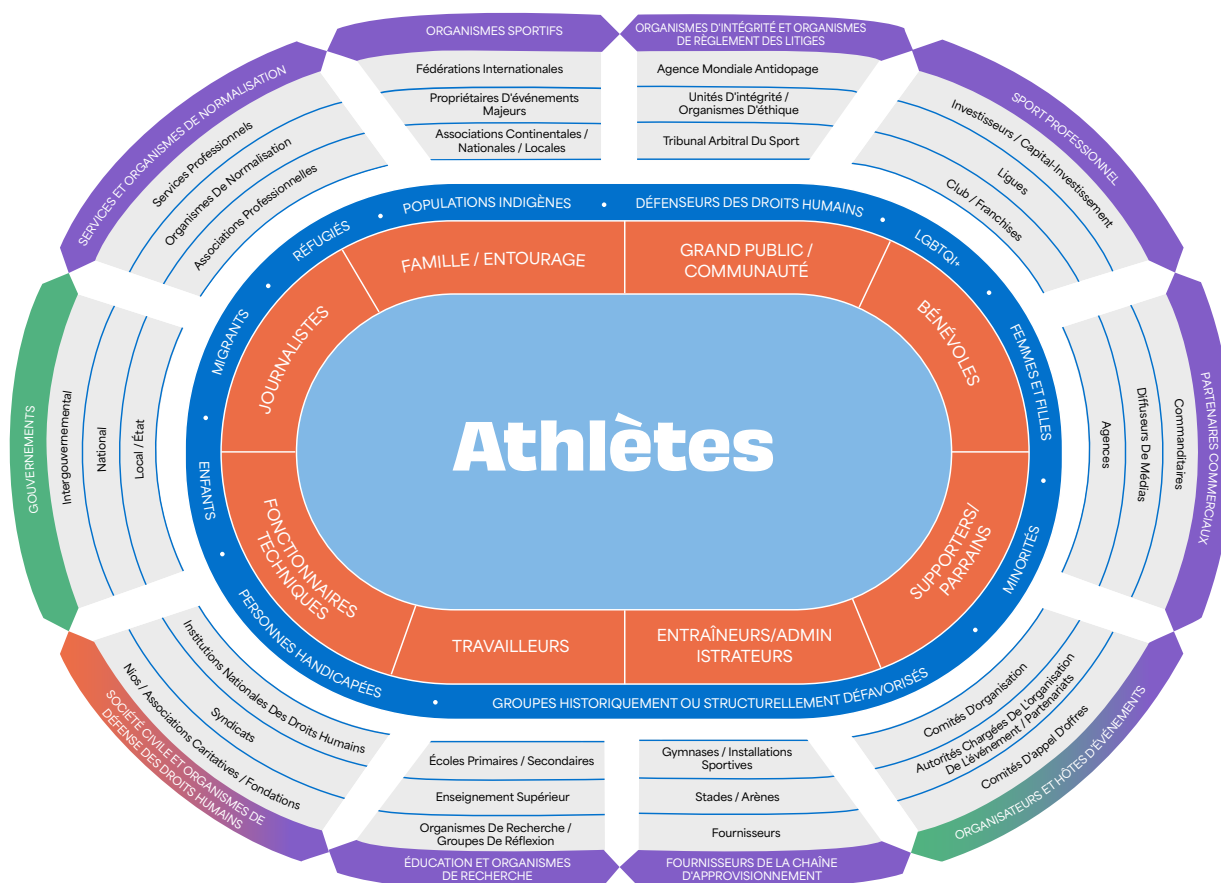


Figure 1 : L'écosystème du sport

La complexité du travail au sein de l'écosystème sportif

Le sport n'est pas régi par un cadre ou un ensemble de règles unique et centralisé. Au contraire, le sport implique des hiérarchies multiples et interconnectées. Les décideurs politiques et les professionnels de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles doivent être conscients de ces différentes approches de l'organisation, qui présentent chacune des défis et des opportunités particuliers. La violence à l'égard des femmes et des filles pouvant se produire dans tout sport, à tout niveau et entre tous les acteurs de l'écosystème sportif, il est essentiel d'adapter les approches de manière appropriée.

Niveau de participation

L'une des conceptions du sport concerne le niveau de participation, qui se présente sous la forme d'une structure pyramidale dans laquelle les participants s'engagent à différents niveaux en fonction de leur désir, de leurs capacités ou de leurs possibilités (Figure 2). Le plus grand nombre de participants s'engagera à la base de la pyramide. Ceux qui souhaitent participer à la compétition gravissent les échelons et, s'ils réussissent, atteignent l'apogée de la compétition d'élite.

Chaque niveau de la pyramide comporte ses propres défis et risques pour les participants. En outre, différentes entités sont responsables de la gestion des risques à différents niveaux de jeu. Par exemple, le sport scolaire et l'éducation physique peuvent relever de la compétence d'un département de l'éducation. Dans un même pays, un club local sera régi par l'organisme national de gestion du sport.

Géographie

Le sport peut également être organisé par zone géographique, généralement par pays et, dans certains cas, par ville, état ou région. La plupart des pays ont des représentants régionaux des différentes disciplines sportives, avec des organismes sportifs nationaux distincts qui réglementent l'organisation et la gouvernance du sport organisé. Dans un pays donné, il peut y avoir des dizaines de disciplines dotées d'organismes nationaux, du cyclisme aux échecs et du hockey au handball. Par exemple, le Brésil ne compte pas moins de dix-huit organismes nationaux de gestion du sport, dont la majorité sont spécifiques à un sport particulier. De même, la Suisse compte 21 organismes nationaux de gestion du sport, dont la plupart sont également spécifiques à un sport.²³

Ces entités sont souvent complétées ou coordonnées par un organisme gouvernemental ou non ministériel, généralement un ministère des sports. Le sport est souvent associé à un portefeuille mixte comprenant d'autres secteurs culturels, le genre ou la jeunesse. Ces organismes se concentrent sur des questions telles que l'augmentation de la participation au sport communautaire, l'élaboration d'une politique sportive et le développement des voies d'accès au sport d'élite. La plupart des pays disposent d'un ministère des Sports. Les États-Unis constituent une exception notable.



Figure 2 : La pyramide du sport

Spécifique à un sport ou à une discipline

Enfin, la réglementation du sport se fait à un niveau transnational et mondial. Cela peut également être décrit comme une structure pyramidale avec une Fédération internationale (FI) qui supervise le jeu mondial et l'intégrité de son sport au niveau international. Les FI sont généralement des organisations non gouvernementales, dont la plupart sont enregistrées en tant que personnes morales en Suisse. Les FI délèguent ensuite des responsabilités aux fédérations régionales et nationales situées plus bas dans la pyramide. Cette hiérarchie est illustrée par l'exemple du football dans la [Figure 3](#).

Dans cette pyramide, la FIFA (*Fédération internationale de football association*) est l'instance dirigeante suprême du football. Parmi ses nombreuses responsabilités, la FIFA organise la Coupe du monde et la Coupe du monde de football féminin. En dessous de la FIFA se trouvent six confédérations continentales, dont les responsabilités incluent l'organisation de compétitions continentales telles que la Copa América, et 211 associations nationales, qui réglementent le jeu au niveau national et sont responsables de l'équipe nationale d'un pays et, parfois, de la ligue nationale. L'association nationale réglemente également le football local et de base, parfois par l'intermédiaire de ses antennes régionales.

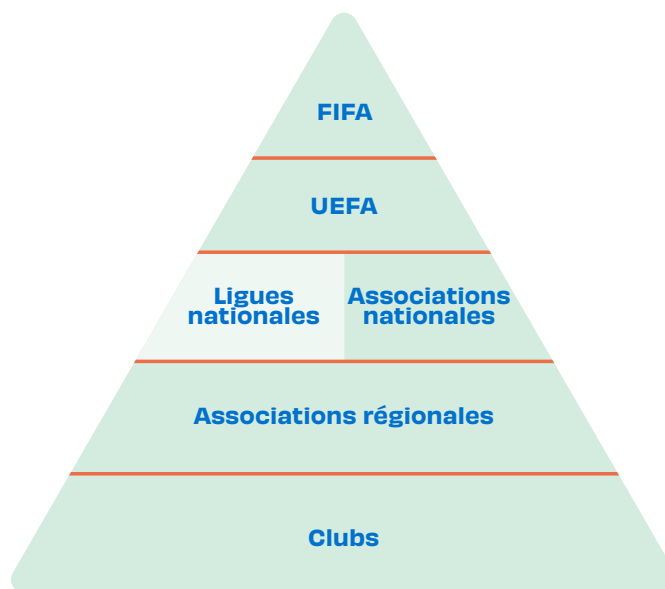


Figure 3 : L'organisation d'un sport spécifique au niveau mondial

Applicabilité des lois et autonomie du sport

En raison des différents niveaux d'organisation sportive, il peut être difficile de comprendre quels sont les cadres et les principes qui persuadent les organismes sportifs d'agir. La plupart des instances dirigeantes du sport fonctionnent comme des entités à but non lucratif et ne sont pas directement liées par les principaux instruments relatifs aux droits des personnes. Simultanément, ces dernières années, les organismes sportifs ont accumulé divers degrés de pouvoir et de richesse et ont mis en place un système parallèle de gouvernance quasi-autonome. De nombreux États optent pour une ingérence minimale dans la gouvernance du sport. Par conséquent, le sport fonctionne parfois avec très peu de responsabilité : il n'a pas bénéficié du même degré d'intégration des obligations en matière de droits des personnes que, par exemple, le secteur des entreprises.

Le sport n'a pas universellement accepté ou adopté un langage relatif à l'égalité des genres et à la violence à l'égard des femmes et des filles, et tous les organismes sportifs ne reconnaissent pas qu'ils ont le devoir de respecter les droits des personnes. Cela signifie qu'il est parfois difficile d'identifier les lois et les cadres qui peuvent être utilisés pour changer les normes et les comportements dans le sport.

Cela ne signifie évidemment pas que le sport n'est pas tenu de respecter les droits des personnes, et plus particulièrement les droits des filles et des femmes. Les cadres nationaux tels que la législation anti-discrimination restent d'application. Les États qui accueillent des organismes sportifs nationaux et internationaux sont tenus de veiller à ce que les personnes se trouvant sur leur territoire, y compris celles qui sont affectées par les actions sportives, bénéficient d'une protection adéquate.

Partenaires et parties prenantes

La dernière section de ce chapitre examine certains acteurs clés de l'écosystème sportif, les défis et les possibilités de partenariat avec eux et les mesures qu'ils ont déjà prises pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles.

Le Mouvement olympique

offre une infrastructure importante pour le sport. Elle est constituée de 206 Comités nationaux olympiques (CNO), dont la mission est de développer, promouvoir et protéger le Mouvement olympique dans leurs pays respectifs, et de FI, dont les fédérations nationales administrent ces sports. Le Mouvement olympique est régi au niveau international par le CIO (Comité International Olympique), qui est notamment chargé d'organiser les Jeux olympiques d'été, d'hiver et de la jeunesse. En 2018, le CIO a élaboré sa Déclaration des droits et responsabilités des athlètes, qui appelle à la capacité de « pratiquer un sport et de participer à des compétitions sans faire l'objet de discrimination », à une « représentation juste et équitable des genres » et à la « protection de la santé mentale et physique ». En 2018, le CIO a lancé son Projet d'analyse de l'égalité des genres et, en 2020, il a publié des recommandations pour une stratégie du CIO en matière de droits des personnes, qui comprenait de multiples références à l'égalité des genres.

Fédérations internationales (FI)

Les FI jouent un rôle central dans la détermination des règles sur et en dehors du terrain de jeu. Leurs ressources financières sont très différentes, mais peuvent s'élever à des milliards. Ces facteurs font sans aucun doute des FI l'une des parties prenantes les plus importantes du sport. Bien que de nombreux FI aient fait l'objet de critiques importantes au fil des ans sur les questions relatives à la violence à l'égard des femmes et des filles ([voir Chapitre 3](#)), **de nombreux changements positifs ont également été réalisés. Par exemple, la FIFA a ouvert la voie en adoptant des politiques en matière de droits des personnes en 2017, avec une référence explicite à la « promotion de l'égalité des genres et à la prévention de toutes les formes de harcèlement, et notamment le harcèlement sexuel ».**²⁴ En octobre 2021, la Fédération internationale de gymnastique a lancé sa campagne « Les 10 règles d'or de la gymnastique », un code de conduite décrivant les comportements acceptables ou non en gymnastique.²⁵ Les FI restent donc un public de premier plan et des partenaires potentiellement précieux pour tout effort international de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport.

Syndicats professionnels

Les syndicats d'athlètes et les syndicats professionnels représentent les intérêts des professionnels du sport et ont été particulièrement actifs dans la défense des victimes de la violence à l'égard des femmes et des filles (Il convient de noter que les syndicats officiels pour les non-sportifs restent rares, bien que les associations professionnelles d'entraîneurs et d'arbitres apportent un certain soutien aux professionnels du sport.) L'organe représentatif mondial des athlètes syndiqués, la World Players Association (WPA), rassemble 85 000 sportifs professionnels par le biais de plus de 10 associations de joueurs et joueuses dans plus de 60 pays. En 2017, la WPA a élaboré une Déclaration universelle des droits des joueurs, qui stipule que les joueurs ont le droit de pratiquer un sport « sans discrimination, harcèlement ni violence » et affirme les droits des enfants à « pratiquer un sport de manière inclusive, adaptée et sûre, et à voir leurs droits en tant qu'enfants protégés, respectés et garantis ». Bien que ces dispositions ne soient pas contraignantes, elles illustrent la manière dont les droits des personnes au sens large peuvent être intégrés dans le contexte sportif. Ils nous rappellent également qu'il est important de s'engager et de s'appuyer sur le travail des athlètes au cœur de l'infrastructure sportive.

Clubs

Les clubs et les ligues peuvent également disposer de ressources considérables et ont joué un rôle important dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport. Par exemple, la Major League Baseball des États-Unis et la Major League Baseball Players Association ont publié en 2018 une politique stipulant que tout joueur soupçonné d'abus domestique, de violence sexuelle ou de maltraitance d'enfant peut être suspendu sans salaire. L'influence d'un club ou d'une ligue dépendra en partie de sa professionnalisation ou non. Les grands championnats professionnels et les clubs qui les composent seront plus difficiles d'accès, mais ont aussi plus de poids. Par exemple, la Chinese Basketball Association (CBA) est le niveau le plus élevé du basketball professionnel masculin en Chine, ce qui signifie qu'elle attire des sponsors plus importants, des athlètes superstars et des téléspectateurs plus nombreux. L'engagement de la ligue ou d'un club au sein de cette ligue aura plus d'impact, mais sera plus laborieux que le travail avec un club local amateur.

Entités commerciales

Les sponsors, les marques sportives, les diffuseurs et autres entités commerciales peuvent être des acteurs puissants et fortunés du sport. Nombre de ces acteurs ont déjà démontré leur intérêt pour les questions sociales et leur grande capacité à influencer un changement positif. Ils peuvent donc offrir un potentiel considérable à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport lorsqu'ils bénéficient d'une expertise technique et contextualisée.

Les grands sponsors exercent une influence considérable sur les instances sportives, car leur soutien financier rend possible la tenue de grandes compétitions. Aston Villa, par exemple, a déclaré en janvier 2023 qu'elle n'avait pas d'autre choix que d'accepter le parrainage du casino en ligne malaisien BK8, malgré les critiques en raison de leur besoin de financement et à la volonté de la marque de contribuer financièrement deux fois plus que les autres entreprises.²⁶ Les sponsors ont tendance à investir dans des événements et des disciplines sportives différents, mais les marques de vêtements (comme Adidas, Nike et Reebok), les sociétés de boissons non alcoolisées (comme Coca Cola, Gatorade, Pepsi et Red Bull) et les sponsors du secteur financier (comme Credit Suisse, UBS et Visa) ont tous montré un intérêt à long terme pour l'exposition et le capital social associés au sport.

Nombre de ces entreprises se sont habituées à ce que l'on attende d'elles qu'elles contrôlent et justifient leur propre impact sur les droits des personnes, et elles sont familiarisées avec le concept de diligence raisonnable en matière de droits des personnes. Cela s'explique en partie par le fait que les consommateurs et les supporters ont démontré qu'ils attendent des sponsors, des marques et des radiodiffuseurs qu'ils prennent position sur des questions qui leur tiennent à cœur. Les entreprises partenaires pourraient donc être des alliées précieuses pour aider le sport à mieux répondre aux attentes sociales auxquelles il est de plus en plus confronté, par exemple en exigeant une plus grande égalité en matière de représentation et de financement, ou en investissant dans des programmes sportifs amateurs visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles.

Par exemple, Adidas a récemment commandé une enquête internationale auprès de femmes qui a révélé que 92 % d'entre elles craignaient pour leur sécurité lorsqu'elles couraient (contre 28 % des hommes) et que plus d'un tiers d'entre elles étaient victimes d'un harcèlement physique ou verbal non désiré pendant qu'elles couraient. En réponse à ces résultats, l'entreprise a lancé une nouvelle campagne pour aider les femmes à se sentir plus en sécurité lorsqu'elles courent, qui comprend un guide destiné à éduquer les alliés masculins sur la question.²⁷

Conclusions

L'échelle et la complexité de l'écosystème sportif peuvent sembler intimidantes, mais elles offrent également de multiples possibilités de collaboration et d'engagement. Comme nous l'avons vu, les organismes sportifs à tous les niveaux sont de plus en plus conscients de la nécessité de lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles et s'engagent clairement à protéger les droits et la sécurité des femmes et des filles dans le sport. Toutes ces entités offrent des possibilités d'engagement dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Pourtant, même les organisations les mieux intentionnées ne disposent pas toujours de l'expertise interne nécessaire pour apporter des changements significatifs.

C'est pourquoi il est essentiel que les décideurs politiques et les professionnels de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles étudient attentivement les voies possibles d'une collaboration fructueuse, tout en restant concentrés sur leur objectif et réalistes dans leurs attentes.

Ce chapitre montre que vous pouvez adopter un certain nombre d'approches en fonction de votre propre évaluation des risques et des opportunités.

L'établissement de relations avec les parties prenantes, en particulier les grandes entreprises et les fédérations, peut prendre du temps et nécessiter des efforts.

Investissez dans l'entretien de ces contacts bien avant la tenue d'un événement ou d'une initiative spécifique, afin de déterminer s'il existe des possibilités de collaboration.

Ces parties prenantes sont souvent à la recherche d'opportunités de démontrer un impact social positif, et elles seront plus sensibles aux organisations de confiance avec lesquelles elles ont des antécédents.



Chapitre 2 : Recommandations

Passer à l'action

- Avant de se lancer dans un projet impliquant le sport, il convient de réfléchir soigneusement à son objectif et d'identifier le meilleur public dans l'écosystème sportif pour cet engagement. Prenez le temps de dresser la carte des acteurs clés, en gardant à l'esprit qu'il vous faudra peut-être réunir plusieurs parties prenantes pour parvenir à un changement.
- Déterminez le(s) sport(s), le(s) lieu(x) et le public que vous voulez cibler. Il peut être utile de prendre en compte les facteurs suivants :
 - Position dans l'écosystème sportif (athlètes, entraîneurs, diffuseurs, sponsors, etc.)
 - Niveau de participation
 - Géographie
 - Sport ou discipline
- Identifier les principales parties prenantes. Quels sont les partenaires potentiels qui ont déjà fait leurs preuves en matière de soutien aux causes de l'égalité des genres et de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles ? Où se situe la marge de progression ? Qui sont les alliés et qui sont les opposants ?
- Établissez des relations ciblées et opportunes avec les parties prenantes, en reconnaissant que l'établissement de relations est un processus continu qui ne peut être réduit à une seule réunion ou à un seul événement.
- Les FI, les groupes nationaux et régionaux peuvent tous être des partenaires importants. Avant de tendre la main, réfléchissez au niveau d'effort que vous pouvez fournir et à vos attentes en termes d'impact. Les FI ont en fin de compte le pouvoir, au plus haut niveau, de créer de nouvelles règles et procédures susceptibles de réduire la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport, et d'allouer les ressources nécessaires pour que le travail se répercute aux niveaux régional et national. Cependant, un partenariat avec des groupes plus locaux nécessitera probablement moins d'efforts et produira des résultats plus rapides.

En savoir plus

- Al Hussein, Zeid Ra'ad and Rachel Davis (2020), [Recommendations for an IOC Human Rights Strategy](#)
- Centre for Sport and Human Rights, [Convergence 2025 Strategic Plan](#)
- Comité international olympique, [Déclaration sur les droits et responsabilités des athlètes du CIO](#)
- Comité international olympique (2018), [Projet d'examen de l'égalité des sexes](#)
- Major League Baseball USA (2018), [Joint Domestic Violence, Sexual Assault and Child Abuse Policy](#)
- World Players' Association (2017), [Universal Declaration of Players' Rights](#)

Partie II :

Le terrain de jeu



Lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport : Un manuel pour les décideurs politiques et les professionnels du sport

Chapitre 3 : Manifestations de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport

Qui ?

Ce chapitre s'adresse aux professionnels du sport et aux décideurs politiques qui cherchent à mieux comprendre les causes et les conséquences de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport. Les décideurs politiques et les dirigeants du monde du sport acquerront les informations de base et le contexte nécessaires pour s'attaquer aux causes profondes et aux risques spécifiques de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport. En comprenant les risques, les manifestations et les impacts spécifiques de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le monde du sport, tous les lecteurs seront en mesure de s'attaquer au problème et de plaider en faveur d'un changement positif.

Quoi ?

- Dans tous les sports et sur tous les continents, les femmes et les jeunes filles athlètes sont confrontées à des risques importants d'abus ou de violence. Les femmes qui pratiquent le sport à d'autres titres sont également exposées à des risques. Par exemple, aux Pays-Bas et en Belgique, les athlètes féminines ont fait état d'un taux de violence sexuelle deux fois plus élevé que les hommes dans le sport pendant leur enfance. Dans l'ensemble, 17 % des femmes ont déclaré avoir subi des violences sexuelles en pratiquant un sport, contre 11 % des hommes.²⁸
- Les risques d'abus sont particulièrement élevés pour les personnes confrontées à d'autres formes de discriminations en raison de leur origine ethnique, leur appartenance culturelle, leurs capacités, leur identité de genre, leur orientation sexuelle ou leur niveau socio-économique.
- De nombreux facteurs contribuent à la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport. Il s'agit notamment des déséquilibres de pouvoir, de la promotion de pratiques abusives dans le cadre d'une approche « pas de douleur, pas de gain », de la normalisation de stéréotypes de genre préjudiciables, de la culture du secteur sportif dominée par les hommes et de la mauvaise gouvernance des structures sportives qui permet à la dynamique du pouvoir de s'enraciner.²⁹



- Des études de cas réalisées dans le monde entier montrent qu'il peut être difficile, traumatisant et souvent précaire pour les victimes et les lanceurs d'alerte de signaler des abus. Même lorsque des abus sont signalés, les dirigeants et les organisations sportives n'agissent souvent pas, ce qui a pour effet de normaliser et de permettre la poursuite des abus.
- L'écosystème sportif présente de nombreux obstacles à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, notamment un manque de responsabilité et de transparence et un état d'esprit défensif. De nombreuses fédérations sportives ont donné la priorité à l'intégrité de l'image du sport et au profit économique plutôt qu'à l'individu, laissant les victimes sans voie de recours claire.

Pourquoi ?

Pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport, il est nécessaire d'être sensible aux facteurs de risque particuliers et aux manifestations de la violence dans le monde du sport.



Un facteur fondamental : l'inégalité des genres dans le sport

Comme nous l'avons vu au [Chapitre 1](#), la violence à l'égard des femmes et des filles est ancrée dans l'inégalité entre les genres et se perpétue en raison d'un équilibre inéquitable du pouvoir et des ressources. Il n'est donc pas surprenant que de nombreux exemples de violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport partagent des caractéristiques comme la violence entre partenaires intimes, avec des incidents de violence à l'égard des femmes et des filles dans d'autres domaines de la société, tels que le cinéma et les médias, les institutions religieuses et la sphère domestique

« ... mes droits en tant que petite fille n'étaient pas protégés. L'environnement de l'équipe nationale était fortement sexualisé, les entraîneurs étaient tous des hommes. Cet environnement était très négatif. »

Athlète féminine internationale³⁰

Il convient ici d'attirer l'attention sur les progrès considérables réalisés en matière d'égalité des genres dans le cadre d'une pratique sportive au cours des dernières décennies. Une grande partie de ces progrès est le résultat direct d'une législation nationale : par exemple, la loi historique des États-Unis sur l'égalité des genres, connue sous le nom de Title IX (1972), a interdit la discrimination sexuelle dans les programmes d'éducation financés par le gouvernement fédéral. Depuis lors, le nombre de filles participant à des activités sportives dans les écoles secondaires du pays a été multiplié par onze, et les femmes représentent aujourd'hui 44 % de tous les athlètes universitaires (contre 15 % en 1972).³¹ En mars 2023, le gouvernement britannique a annoncé une enveloppe de 600 millions de livres sterling pour créer des opportunités égales de sport scolaire pour les filles, à la suite d'une campagne menée par l'équipe championne du monde des Lionnes (football).

Malgré ces progrès, le sport reste à bien des égards un domaine dominé par les hommes, et les femmes (en particulier les femmes racisées) sont sous-représentées dans les rôles de direction. De nombreux dirigeants sportifs ont pratiqué le sport à un niveau récréatif ou professionnel, ce qui signifie qu'ils sont susceptibles de perpétuer les stéréotypes de genre auxquels ils ont eux-mêmes été exposés. En tant qu'industrie ségréguée, le sport n'est pas seulement lié à des conceptions hiérarchiques du genre, mais il est également fortement associé, dans la culture, aux hommes et à la masculinité. Cela joue un rôle central dans la reproduction des idées de supériorité masculine.³² En d'autres termes : en tant qu'industrie, le sport fait parfois preuve d'une profonde résistance culturelle à l'égalité des genres.



« Les stéréotypes de genre contribuent à l'abandon de la pratique sportive des jeunes femmes, car les femmes qui pratiquent un sport sont souvent considérées comme non féminines. De même, les hommes qui ne correspondent pas au stéréotype « masculin » ont déclaré se sentir intimidés et exclus de la pratique sportive. »

Clearinghouse
for Sport³³

D'une manière générale, le sport féminin et les athlètes féminines sont toujours considérés comme une « seconde classe » par rapport au sport masculin : les femmes athlètes professionnelles sont moins bien payées, disposent de moins d'équipements et de ressources que leurs homologues masculins et reçoivent des prix moins élevés pour des événements tels que la Coupe du monde. Par exemple, le prix de la Coupe du monde féminine de la FIFA s'élevait à 30 millions de dollars, contre 400 millions de dollars pour la Coupe du monde masculine en 2018.³⁴ De même, en 2017, l'équipe féminine de cricket d'Angleterre a remporté 660 000 USD sur une cagnotte totale de 2 millions USD, contre 4 millions USD sur une cagnotte totale de 10 millions USD remportés par l'équipe masculine en 2019.³⁵ Les athlètes féminines sont également sujettes à l'idée qu'elles peuvent rapporter moins de revenus par le biais de la publicité et de la vente de billets.

Le sport a également servi d'arène pour perpétuer les stéréotypes sexistes. Si de nombreux sports favorisent une perception positive des femmes,

d'autres contribuent à la sexualisation et à la subordination des femmes par le biais de rôles tels que ceux des pom-pom girls et des ring girls. Les athlètes féminines elles-mêmes font l'objet d'un examen minutieux en raison de leur forme physique et de leur adhésion à des normes de beauté (typiquement eurocentriques). Les athlètes qui ne se conforment pas à ces normes sont particulièrement exposés à la violence physique, émotionnelle ou psychologique. Par exemple, les gymnastes sont régulièrement confrontés à la honte de leur corps et à la privation de nourriture pour se conformer à certaines normes.³⁶ Une étude a montré que plus de 60 % des athlètes féminines de haut niveau ont déclaré avoir subi des pressions de la part de leurs entraîneurs concernant leur silhouette, ce qui pourrait augmenter le risque de troubles alimentaires.³⁷

Facteurs de risque spécifiques au sport

Si les causes profondes de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport sont souvent familiaires, le sport présente également

des caractéristiques uniques qui augmentent ou modifient le risque pour les femmes et les jeunes filles dans ce secteur. Il est important de se familiariser avec ces différences contextuelles.

Une meilleure compréhension des risques particuliers dans le cadre d'une pratique sportive aidera les décideurs politiques et les dirigeants sportifs à mettre en place des systèmes permettant de mieux prévenir et répondre à la violence à l'égard des femmes et des filles.

Dynamique de pouvoir extrême associée à un manque de transparence et de responsabilité

Le domaine du sport offre un cadre actif pour les relations qui se nouent entre un athlète et les personnes en position de pouvoir qui sont les gardiens des opportunités et du succès. Ces dernières années, de nombreux exemples d'entraîneurs, de cliniciens et de cadres supérieurs de fédérations ont abusé de leur confiance, de leur pouvoir et de leur position. [L'étude de cas 1](#) décrit deux exemples d'abus de pouvoir dans les plus hautes sphères du football.

« Partout où j'allais pendant que j'étais à la piscine, je n'étais pas en sécurité. J'étais toujours en train de courir, j'étais toujours en alerte et je regardais où il était. Où que j'aille, dans les vestiaires, dans la salle de réunion, dans les toilettes, dans son bureau, lors des stages d'entraînement, des déplacements, des compétitions. S'il m'appelait, je savais qu'il allait le faire. Si j'étais seule dans une pièce avec lui, il fermait la porte à clé ou la bloquait, mais je ne pouvais pas sortir. Il faisait ce qu'il voulait de moi jusqu'à ce qu'il ait fini, comme il disait, de « vérifier mon corps ». Il me disait que tout cela était lié à la progression de ma natation et j'étais coincée là jusqu'à ce qu'il me dise de partir. Il contrôlait totalement ma vie. Vous deviez faire tout ce qu'il disait, parce que si vous ne le faisiez pas, vous saviez que vous n'étiez plus dans l'équipe. »

Karen Leach, nageuse irlandaise, à propos des abus qu'elle a subis entre l'âge de 10 et 17 ans de la part de Derry O'Rourke, ancien entraîneur de natation olympique irlandais.³⁸

N'ayant que très peu de pouvoir face à leur entraîneur ou à d'autres professionnels du sport, les athlètes peuvent hésiter à risquer de perdre leurs chances de promotion en dénonçant le harcèlement et les abus commis par des figures d'autorité.

La dynamique du secret et de la déférence est encore amplifiée par une culture d'entraîneurs « faiseurs de stars » qui sont idolâtrés par les athlètes, les autres entraîneurs et de nombreux adultes responsables dans leur entourage immédiat, une situation qui, dans certains cas, a conduit à des décennies de silence, avec des prédateurs sexuels abusant de plusieurs générations d'athlètes.

De la même manière, le statut très médiatisé et la célébrité des athlètes masculins universitaires et professionnels peuvent contribuer à un sentiment de droit et à un manque de responsabilité pour leurs actions en dehors du terrain. Les équipes, les écoles et les organisations sportives ont parfois minimisé, fermé les yeux ou couvert les mauvais comportements afin d'éviter une publicité négative qui pourrait nuire à la réputation des athlètes, des équipes ou des écoles et de programmes sportifs lucratifs. Par exemple, en janvier 2023, une étudiante-athlète de l'université chrétienne de Houston, aux États-Unis, a déclaré que l'institution n'avait pas répondu de manière adéquate à ses allégations d'agression sexuelle et de sollicitation de la part de son entraîneur d'athlétisme. Cette absence de responsabilité renforce les notions de masculinité toxique et le droit des hommes sur le corps des femmes.



Étude de cas I : Abus sexuels et abus de pouvoir dans le football féminin

Peut-être plus que tout autre sport, le football a été marqué par des cas d'abus, tant chez les hommes que chez les femmes. Le nombre de cas ne signifie pas nécessairement que le football a un problème particulier d'abus, mais reflète plutôt la popularité du sport, la promesse d'une récompense financière importante pour ceux qui atteignent le statut de professionnel, la surveillance publique de la société civile, y compris des journalistes, et la richesse et la puissance globales du sport.

Depuis 2018, le football professionnel féminin a connu des scandales d'abus sexuels dans des pays tels que l'Afghanistan, l'Argentine, l'Australie, le Canada, le Cameroun, le Congo, la Colombie, Haïti, la Mongolie, la Nouvelle-Zélande, la Sierra Leone, l'Espagne, le Royaume-Uni, les États-Unis et la Zambie.

Si la plupart de ces affaires concernaient des entraîneurs, plusieurs d'entre elles impliquaient des présidents de fédérations nationales et des administrateurs de confédérations et reflètent le pouvoir disproportionné de ceux qui dirigent les instances du football.³⁹ En Afghanistan, le président de la fédération de football, Keramuudin Kareem, était également un ancien chef de guerre. Après que Kareem (qui a abusé physiquement et sexuellement de nombreux joueurs)⁴⁰ a été banni par la FIFA et que la pression mondiale s'est accrue, les services criminels afghans ont cherché à arrêter Kareem. Il a toutefois réussi à se réfugier dans sa province natale du Panshir et à tenir en échec les services nationaux chargés de l'application de la loi.⁴¹ L'affaire met également en cause Sayed Ali Reza Aghazada, ancien secrétaire général de la Fédération afghane de football et membre de la Confédération asiatique

de football, qui n'a pas signalé les abus. La FIFA a imposé à Aghazada une interdiction de 5 ans de toute activité liée au football et une amende de 10 000 francs suisses.

En Haïti, le président de la fédération, Yves Jean-Bart, est soupçonné d'avoir violé d'innombrables jeunes filles et femmes pendant des décennies et d'avoir permis à de nombreux autres agresseurs d'utiliser l'infrastructure footballistique (et le centre résidentiel construit grâce au financement de la FIFA) pour commettre les mêmes actes. La collecte de données et les rapports de la FIFPRO (Football Players Worldwide), le syndicat mondial des joueurs, ont permis d'identifier trente-quatre victimes présumées pour dix auteurs et complices possibles, dont Jean-Bart. Ces décennies d'abus ont été facilitées par le mandat extraordinaire de Jean-Bart en tant que président de la Fédération haïtienne de football : il a été autorisé à rester au pouvoir pendant 20 ans, comme le reconnaît la FIFA, alors que ses statuts recommandent que les présidents de fédération ne fassent que trois mandats au maximum.⁴² La FIFA a banni Jean-Bart du monde du football en 2020, mais l'affaire est restée sous les feux de l'actualité : l'interdiction a été annulée par le Tribunal arbitral du sport (TAS) au début de l'année 2023 ; à peu près au même moment, Jean-Bart a porté plainte pour diffamation devant le tribunal de Paris contre le journaliste indépendant français qui avait initialement fait état de ces allégations.⁴³





La concentration du pouvoir entre les mains de ces personnalités du monde du football dissuade également les joueurs de porter plainte. Dans les cas de l'Afghanistan et d'Haïti, les victimes, les lanceurs d'alerte ont été confrontés à des menaces physiques et juridiques et à des représailles professionnelles. Ceux qui ont dénoncé les abus ont dû fuir le pays et laisser derrière eux leur famille et leur carrière. D'autres se sont tus de peur de subir le même sort. Pour de nombreux joueurs, le traumatisme lié à l'abus a été aggravé par le fait qu'ils ont revécu l'abus au cours de la procédure de signalement.

La FIFA a fait l'objet de nombreuses critiques de la part des victimes, des lanceurs d'alerte et des lanceurs d'alerte pour sa gestion de ces affaires. Mais elle mène également le débat mondial sur la création d'une entité internationale multisports pour la sécurité dans le sport et a mis en place des processus que beaucoup considèrent comme révolutionnaires dans le domaine du sport. Elle a mis en place un ensemble minimal de soins pour les victimes et s'est engagée à adopter une approche fondée sur les traumatismes. Bien que les détails et la mise en œuvre de ces approches doivent encore être évalués, l'établissement de ce principe constitue une avancée importante dans la lutte contre la violence masculine à l'égard des femmes et des filles dans le football.

Étude de cas 2

Une culture de « pas de douleur, pas de gain », la protection de l'enfance étant reléguée au second plan

La culture sportive repose sur un niveau de privation ou de douleur. Dans ce contexte, les auteurs qui prétendent savoir mieux que quiconque peuvent masquer la violence en affirmant qu'elle « fait partie du jeu ». ([Voir l'étude de cas 2](#)) La récente divulgation d'abus dans plusieurs sports au Canada a démontré que la culture du sport exacerbe le silence, même lorsque les répercussions ne sont pas physiques. Par exemple, La Dre. Laura Misener, professeur et directrice de l'école de kinésiologie de l'université Western, a déclaré que la nature de la gymnastique en tant que sport, où les adultes contrôlent la façon dont les jeunes femmes mangent, prennent soin de leur corps et y pensent, se prête à un environnement potentiellement problématique.

« Je pense qu'il existe généralement une culture du silence dans le sport, où les entraîneurs et les administrateurs ont beaucoup de pouvoir et de contrôle sur leurs athlètes. (...) Cela crée une culture dans laquelle, lorsque des personnes se manifestent et font des allégations ou parlent d'actes répréhensibles, cette voix est souvent silencieuse parce qu'elle est considérée comme faisant partie du sport, et c'est ce qui perpétue cette culture toxique. (...) Lorsque nous privilégions l'excellence par rapport à tout le reste, lorsque nous nous asseyons et que nous comptons régulièrement les médailles, cela conduit à un environnement toxique, car c'est ce que les organisations cherchent à obtenir »

Dre. Laura Misener⁴⁴

Étude de cas 2 : Japon : « J'ai été battue tellement de fois que je ne peux pas les compter »

En 2020, Human Rights Watch a publié un rapport sur les abus physiques, sexuels et verbaux dont sont victimes les enfants athlètes au Japon, intitulé « J'ai été battue tellement de fois que je ne peux pas les compter ».45 Le rapport examine l'expérience des athlètes filles et garçons, mais souligne les expériences spécifiques et tragiques des filles dans un certain nombre de contextes. Par exemple, une joueuse de tennis de table de 15 ans s'est suicidée en 2019 en invoquant les mauvais traitements infligés par son entraîneur. Sa lettre de suicide mentionnait que son entraîneur avait menacé de la « tuer » ou de la « battre ».

Le rapport indique que « la violence physique en tant que technique d'entraînement a une longue tradition dans le sport japonais, souvent considérée comme essentielle pour atteindre l'excellence dans la compétition et le caractère personnel ». Les pratiques d'entraînement abusives consistent notamment à battre les enfants avec des battes et des bâtons de kendo en bambou, à les gifler et à leur tenir la tête sous l'eau pour simuler une noyade. Des expériences d'abus verbaux et sexuels sont également documentées.



Le rapport décrit également plusieurs facteurs rendant l'éradication des abus physiques particulièrement difficile, notant que les entraîneurs ne sont pas les seuls à croire que la violence physique aide à atteindre l'excellence sportive. « Les parents, et même certains joueurs, croient à tort que les abus physiques dans le sport ont de la valeur. »

La maltraitance des enfants est illégale au Japon, les châtiments corporels étant totalement interdits. Cependant, le manque d'infrastructures d'aide aux victimes signifie que les athlètes souhaitant signaler un abus ne disposent que de peu d'aide pour le faire. Le rapport indique que « les fédérations et organisations sportives ne semblent pas avoir fait grand-chose pour faire connaître et mettre à disposition des ressources pour soutenir les enfants athlètes qui ont été victimes d'abus dans le sport ».

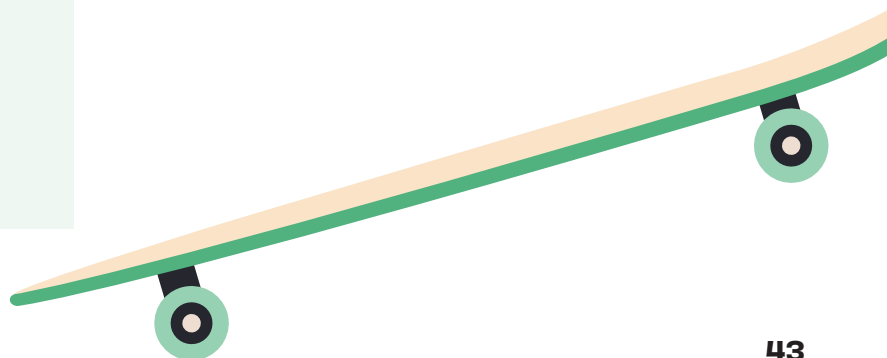
Le rapport formule une série de recommandations à l'intention des différentes parties prenantes, y compris les gouvernements et les organismes sportifs. Elle invite le gouvernement japonais à préciser que les interdictions légales relatives à la maltraitance des enfants et aux châtiments corporels s'étendent au monde du sport organisé, et à inclure des références à la maltraitance des enfants dans le sport dans la législation existante. Elle appelle également au renforcement de la protection de l'enfance dans les organisations sportives afin que des dispositions contraignantes et exécutoires soient mises en place pour garantir le respect des règles.

Normalisation de stéréotypes de genre et d'attitudes sexistes préjudiciables

Certains contextes sportifs encouragent (ou du moins entretiennent) des stéréotypes masculins nuisibles, toxiques ou négatifs et permettent de véhiculer des comportements masculins nuisibles. Dès le plus jeune âge, le sport apprend souvent aux garçons à réprimer leur vulnérabilité et à maîtriser l'agressivité et la domination.⁴⁶ De nombreux auteurs d'abus dans le sport féminin, tels que les entraîneurs et les administrateurs, ont grandi dans cet environnement et reproduisent ces attitudes néfastes dans leurs positions professionnelles de pouvoir. Les sports d'équipe masculins, en particulier, peuvent encourager une forme de « masculinité hégémonique » qui inclut des attitudes sexistes et misogynes à l'égard des femmes.

« En omettant systématiquement d'identifier ou de répondre à un schéma de violence sexuelle de la part d'un étudiant athlète, à des cultures d'équipe qui objectivent les femmes ou utilisent la violence sexuelle comme un rituel de bizutage, la communauté sportive s'est rendue complice de comportements qui permettent à la violence sexuelle de se produire. »

Raliance, partenariat national visant à mettre fin aux violences sexuelles en une génération⁴⁷





Étude de cas 3

Étude de cas 3 : USA Gymnastics : abus sexuels

Qui est à risque ?

Les jeunes

La plupart des abus commis à l'encontre des athlètes féminines commencent dès leur plus jeune âge et se poursuivent souvent tout au long de leur vie d'athlète, les incitant parfois à cesser de s'entraîner et de concourir.⁴⁸

Les jeunes athlètes sont particulièrement vulnérables à la violence en raison des caractéristiques uniques de l'environnement sportif, telles que l'importance accordée à la relation entraîneur-athlète, l'intensité du sport chez les jeunes, les exigences de la compétition, l'intérêt des médias pour les jeunes athlètes, le temps passé dans des centres d'entraînement éloignés, les procédures de recrutement des jeunes athlètes et l'éloignement du domicile ou de l'environnement scolaire. L'incidence des abus sexuels au sein de USA Gymnastics, abordée dans [l'Étude de cas 3](#), est un exemple particulièrement vaste et choquant de la violence à l'égard des femmes et des filles dans ce contexte.

Cet environnement se prête à la sollicitation d'enfants athlètes, où les prédateurs normalisent les comportements abusifs comme étant acceptables, souvent en présence d'autres adultes de confiance qui font preuve de déférence et ne s'y opposent pas.⁴⁹ Le sport offre de nombreuses possibilités de formes courantes de prédation sexuelle, notamment une attention particulière (par exemple, un entraîneur qui fait des compliments), l'isolement d'un enfant de l'équipe, de ses amis ou de sa famille (par exemple, en fournissant un entraînement individuel ou en isolant émotionnellement un athlète) et l'augmentation des contacts physiques et de la proximité.

En 2016, le journal Indianapolis Star a fait état d'une enquête sur les abus généralisés dans le domaine de la gymnastique. Plus de 350 personnes ont dénoncé des abus sexuels commis par des entraîneurs, des propriétaires de salles de sport et des membres du personnel dans tout le pays.⁵⁰ Parmi les victimes et les victimes se trouvaient de nombreux membres de l'équipe nationale d'USA Gymnastics, dont des médaillés d'or olympiques.

Des poursuites civiles remontant à 2013 montrent que USA Gymnastics a régulièrement ignoré les avertissements concernant les entraîneurs et n'a souvent pas fait part de ses inquiétudes à la police. Il s'agit notamment d'une affaire dans laquelle l'entraîneur a fini par plaider coupable d'avoir abusé de gymnastes, d'avoir filmé secrètement des filles en train de se changer et d'avoir publié leurs images nues sur l'internet. L'Indianapolis Star a également découvert que certains entraîneurs avaient été licenciés dans une salle de sport, puis réembauchés dans d'autres, sans avoir été signalés par USA Gymnastics ni avoir perdu leur statut de membre de l'organisation. Dans le cadre du scandale des abus, USA Gymnastics, qui a fait l'objet de critiques de la part des victimes et de la société civile, a perdu plusieurs de ses principaux sponsors.



Larry Nasser, médecin de l'équipe nationale de l'USA Gymnastics, a été le plus prolifique des nombreux abuseurs. Profitant de son autorité en tant que haut fonctionnaire, Nasser a abusé sexuellement de filles et de jeunes femmes pendant au moins 14 ans, sous prétexte de leur prodiguer des soins médicaux. Les athlètes ont été contraintes de se soumettre à des examens pelviens, y compris dans des camps d'entraînement obligatoires où elles étaient isolées et soumises à des abus.

Pourtant, comme l'a noté la journaliste Sally Jenkins, USA Gymnastics « n'a pas seulement permis au pédophile en série Larry Nassar d'avoir accès sans surveillance à des dizaines de filles dont il avait la charge pendant 30 ans, elle a exigé de ces filles qu'elles se soumettent à lui et à ses examens vaginaux totalement injustifiables ». La médaillée olympique Aly Raisman s'est souvenue : « Je devais le voir. Nous n'avions pas le choix... parce que si nous ne le faisons pas, il serait rapporté que nous ne l'avions pas vu - et si nous avions une mauvaise pratique le jour suivant, nous aurions des ennuis pour ne pas avoir été « disciplinés » et ne pas avoir reçu de traitement de sa part ». ⁵¹

Des enquêtes ultérieures ont montré que les athlètes n'ont pas seulement été poussés dans les mains d'un abuseur en série qui aurait été protégé par le sport, mais qu'ils ont été à plusieurs reprises mis en échec par des autorités extérieures au sport. Il est désormais établi de manière irréfutable que le FBI n'a pas répondu de manière adéquate aux signalements, laissant les plaintes sans réponse alors que les abus sexuels de Nassar se poursuivaient. Une enquête menée par le ministère de la Justice des États-Unis a mis en évidence de multiples défaillances du FBI, notamment le fait que le bureau local du FBI avait violé de nombreuses politiques du FBI. ⁵²

Le scandale de l'USA Gymnastics a marqué un tournant pour le sport. Des gymnastes du monde entier, y compris du Royaume-Uni et de Nouvelle-Zélande, ont parlé d'abus et de mauvais traitements. L'importante couverture médiatique des victimes qui ont courageusement parlé des abus dont ils ont été victimes, ainsi que l'inaction de l'USA Gymnastics et d'autres institutions, ont inspiré de nombreuses révélations et campagnes ultérieures dans toutes les disciplines sportives.

L'affaire a également donné lieu à des changements législatifs qui profiteront aux enfants victimes de traite et d'abus en dehors du domaine sportif. La sénatrice américaine Diane Feinstein a présenté un projet de loi visant à obliger les membres des instances dirigeantes nationales qui supervisent les sports olympiques à signaler immédiatement les allégations d'agression sexuelle aux forces de l'ordre ou à des organismes désignés de protection de l'enfance. En 2022, un groupe bipartisan de sénateurs a introduit une nouvelle législation visant à améliorer la façon dont les forces de l'ordre interagissent avec les victimes mineures et les témoins dans les affaires d'abus sexuels et de traite des êtres humains.

Suite à cette affaire, le US Center for SafeSport a été créé en 2017 sous les auspices de la loi Protecting Young Victims from Sexual Abuse and Safe Sport Authorization Act of 2017 (loi sur la protection des jeunes victimes d'abus sexuels et sur la sécurité dans le sport). SafeSport est spécifiquement chargé de s'attaquer au problème des abus sexuels commis sur des mineurs et des athlètes amateurs dans le cadre du sport. En 2018, Larry Nassar a été condamné à 175 ans de prison.

Une approche intersectionnelle des abus

Toutes les femmes et les filles sportives sont exposées à la violence, mais les athlètes LGBTQIA+, les athlètes handicapées et les athlètes issues de milieux raciaux, ethniques, migratoires ou socio-économiques défavorisés sont particulièrement à risque. Il est important de reconnaître les vulnérabilités croisées des femmes et des filles et de garantir les mesures de prévention spécifiques dont elles ont besoin. Des preuves anecdotiques tirées d'affaires récentes suggèrent que les efforts de prévention bénéficieraient également d'une analyse intersectionnelle de facteurs plus larges. Cette approche est nécessaire non seulement pour identifier les risques et élaborer des cadres de prévention, mais aussi pour déterminer si ces cadres assurent la sécurité de toutes les femmes et de toutes les filles.

Femmes et filles racisées

Comme indiqué plus haut, l'environnement sportif impose déjà un contrôle intense sur le corps des femmes et des filles, en particulier en ce qui concerne le poids et le type de corps. Ce contrôle coercitif est souvent exacerbé pour les athlètes racisées, qui font l'objet d'une violence et d'un contrôle particuliers. Par exemple, la sprinteuse canadienne Crystal Emmanuel, deux fois championne olympique, s'est vu dire par son entraîneur que c'était à cause de ses cheveux qu'elle n'attirait pas les sponsors.⁵⁴ Les défis auxquels sont confrontées les femmes et les filles racisées se manifestent également par des règles explicites et des stipulations rigides, telles que l'interdiction par la Fédération internationale de natation des bonnets de bain conçus pour certains types de cheveux⁵⁵, ou par des formes de discrimination plus pernicieuses et subtiles.

D'autres athlètes racisées ont été victimes de formes plus graves de racisme. Dans une enquête menée en 2020 auprès d'athlètes féminines d'élite, une sur cinq a déclaré avoir été témoin ou victime de racisme dans son sport.⁵⁶ Une étude sur les abus en ligne menée par World Athletics indique qu'un cinquième de tous les abus commis pendant les championnats du monde d'athlétisme Oregon22 étaient de nature raciale.⁵⁷ Et comme le montre l'Étude de cas 4, même les joueurs les plus célèbres ne sont pas à l'abri des abus raciaux - ou des retombées d'une dénonciation.

« Je me souviens que l'un de mes entraîneurs à Indiana State m'a demandé : « Pourquoi tes cheveux font-ils ça ? Que se passe-t-il avec tes cheveux ? » et « Peux-tu faire quelque chose avec tes cheveux après le match avant un entretien ? Parce que ça a l'air un peu fou en ce moment. »

L'entrepreneuse canadienne Sasha Exeter, sur son expérience de joueuse de tennis universitaire⁵³

Athlètes LGBTQIA+

80 %
ont été
témoins ou
victimes
d'homophobie
dans le sport

18 %
des lesbiennes
ont déclaré
avoir été
victimes de
brimades

16 %
ont reçu des
menaces
verbales

9 %
ont été
agressées
physiquement

Les athlètes LGBTQIA+ de tous niveaux ont largement fait état de discriminations et d'abus. Une enquête internationale menée auprès de près de 9 500 personnes queers et hétérosexuelles a révélé que 80 % des participants avaient été témoins ou victimes d'homophobie dans le sport, le langage homophobe étant le plus fréquent. 74 % des lesbiennes sont totalement ou partiellement dans le placard lorsqu'elles pratiquent un sport de jeunes, et ce n'est pas sans raison : 18 % des lesbiennes ont déclaré avoir été victimes de brimades, 16 % ont reçu des menaces verbales et 9 % ont été agressées physiquement.⁵⁸

La discrimination a également été constatée directement dans les pratiques de recrutement et les contrats de travail qui reflètent les stéréotypes selon lesquels les athlètes lesbiennes sont des prédatrices et une menace pour les athlètes féminines hétérosexuelles, comme le contrat d'entraîneur italien de la joueuse de volley-ball lesbienne Manuela Benelli.

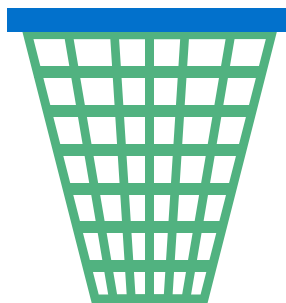


Eni Aluko et le racisme dans le football britannique

La footballeuse britannique nigériane Eni Aluko est l'un des athlètes les plus décorés du football britannique. Il a marqué plus de 30 buts en 102 sélections pour l'Angleterre. En tant que membre de l'équipe féminine senior d'Angleterre, Aluko a commencé à subir des brimades et du racisme de la part de l'entraîneur Mark Sampson et d'autres entraîneurs à partir d'environ 2014. Par exemple, Sampson a déclaré que sa famille en visite du Nigeria pouvait être infectée par le virus Ebola ; un autre entraîneur prenait un accent caribéen lorsqu'il lui parlerait. Un jour, Sampson a demandé à sa coéquipière Drew Spence, la seule autre femme racisée, combien de fois elle avait été arrêtée. (Spence n'a jamais été arrêtée).

Aluko a décrit ces expériences à la Football Association lors d'un « examen de la culture » confidentiel en mai 2016. Douze jours plus tard, elle a été informée par Sampson qu'elle était exclue de l'équipe britannique en raison d'un « comportement non léonin » et d'une mauvaise attitude.

Aluko, qui est également titulaire d'un diplôme de droit, a déposé un grief peu après, mais une enquête interne de la fédération, puis une seconde, ont innocenté Sampson et son personnel. Ce n'est qu'après qu'Aluko a raconté son histoire au Guardian en août 2017, ce qui a incité l'Association des footballeurs professionnels à accuser la FA d'organiser une enquête bidon, qu'il y a eu une troisième enquête. En octobre 2017, Katharine Newton, avocate de la FA, a conclu que Sampson avait commis des violences raciales à l'encontre d'Aluko et de Spence. La fédération et, plus tard, Sampson, ont présenté leurs excuses à Aluko et Spence.⁶⁰

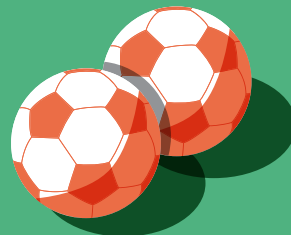


Manuela
Benelli,
entraîneuse
italienne de
volley-ball⁵⁹



Le contrat que j'ai signé stipule que si j'importune l'une de mes joueuses, je serai immédiatement démise de mes fonctions. Alors qu'un manager ou un entraîneur qui essaie de flirter avec une femme de son équipe... reçoit généralement une tape dans le dos. Pensez-vous qu'il y ait déjà eu une mention comme la mienne dans un contrat d'homme en Italie ?





« Mon expérience en tant que femme queer dans le sport est entachée par les deux positions : être queer et être une femme. Être une femme signifiait être moins que les hommes, ce qui dans l'ensemble signifiait avoir des entraîneurs moins expérimentés, des temps d'entraînement plus courts, moins d'argent, moins de respect et d'intérêt de la part de la communauté/du club... Être une femme queer était parfois entouré de silence, les gens n'osant pas discuter de l'homosexualité ou en discutant de manière très étrange (et dégradante), par exemple en nous appelant, ma partenaire féminine et moi, sœurs ou copines. J'ai également appris (après coup) que certains membres de l'équipe n'étaient pas à l'aise à l'idée de se doucher avec moi (et mon partenaire) et j'ai su que les équipes masculines pornifiaient ma position en tant que femme queer »



Athlète
islandaise⁶¹

Capacité

La recherche a montré que les femmes et les filles vivant avec un handicap courent un risque nettement plus élevé de violence, et ces résultats peuvent être observés dans le contexte sportif à maintes reprises. Une étude a montré que jusqu'à 93 % des femmes handicapées ne pratiquent pas de sport.⁶² Les brimades posent un problème particulier dans le sport des jeunes, poussant les filles et les femmes handicapées à abandonner complètement les activités sportives. D'autres athlètes handicapés ont décrit un surentraînement excessif allant jusqu'à la blessure ou l'épuisement.⁶³ Au niveau de l'élite, les athlètes paralympiques subissent des violences sexuelles presque trois fois plus souvent que les athlètes valides.⁶⁴

Athlètes transgenres, non binaires et DSD

La ségrégation sexuelle du secteur sportif est liée à ses difficultés à adopter une approche équilibrée et fondée sur des preuves de l'inclusion des athlètes présentant des différences de développement sexuel (DSD), des filles et des femmes transgenres et des athlètes non binaires. L'absence d'orientation cohérente a donné lieu à un certain nombre d'injustices et d'abus graves. Une étude menée en 2020 par le US Center for Safe Sport, par exemple, a révélé que les athlètes non conformes au genre subissaient des taux de préjudice psychologique et de négligence encore plus élevés que les femmes et les hommes.⁶⁵ [L'Étude de cas 5](#) décrit l'expérience de Kristen Worley et les souffrances qu'elle a subies lorsqu'elle a essayé d'établir son droit à la concurrence. Des ressources supplémentaires pour soutenir les athlètes transgenres, non binaires et DSD sont fournies à la fin de ce chapitre.



Étude de cas 5 : violence à l'encontre des femmes transgenres dans le sport par le biais des tests de dépistage du sexe

En 2003, le CIO a adopté une recommandation politique visant à autoriser les athlètes ayant changé de sexe à participer aux Jeux olympiques s'ils pouvaient fournir une preuve légale de leur changement de sexe (le Consensus de Stockholm).

Kristen Worley souhaitait représenter le Canada aux Jeux olympiques et, en tant que première athlète ayant changé de sexe, elle a été la première athlète à passer par la procédure d'examen du CIO, qui n'a fait l'objet d'aucun test. En conséquence, Kristen a été soumise à des tests de genre à deux reprises. Lors du premier incident, en 2005, neuf hommes ont été habilités à évaluer et à vérifier le sexe de la jeune femme, alors qu'aucun d'entre eux ne disposait d'une expertise formelle en la matière.

En outre, la santé de Kristen a été gravement endommagée parce que les niveaux autorisés de testostérone synthétique étaient inadéquats pour soutenir sa physiologie XY, ce qui l'a mise dans un « état post-ménopausique sévère » et l'a empêchée de participer à des courses cyclistes de haut niveau.

Kristen s'est battue sans relâche pour mettre en place des orientations plus justes et plus inclusives. Elle a contesté le manque de preuves scientifiques à l'appui des niveaux de testostérone autorisés, y compris dans les orientations ultérieures du CIO (voir 2015 « Réunion de consensus du CIO sur le changement de sexe et l'hyperandrogénisme »). Elle a réussi à faire valoir que le Tribunal arbitral du sport (TAS) n'était pas compétent pour connaître de son cas, de sorte que l'affaire a été entendue par les tribunaux nationaux canadiens. C'était la première fois qu'un sport agréé par les Jeux olympiques et ses politiques étaient examinés par une cour des droits des personnes, en l'occurrence le Tribunal des droits des personnes de Toronto. Le CIO a tenté de faire valoir que les tribunaux canadiens n'étaient pas compétents, mais l'affaire de Kristen a tout de même été entendue par le Tribunal.

Devant le Tribunal des droits des personnes de Toronto, Kristen a allégué qu'elle était victime de discrimination en raison des politiques de l'Association cycliste de l'Ontario (OCA), de Cycling Canada Cyclisme (CCC), de l'Union cycliste internationale

(UCI), du Comité international olympique (CIO) et de l'Agence mondiale antidopage (AMA). Elle a également affirmé avoir fait l'objet d'une discrimination en raison de l'application, dans son cas, du Consensus de Stockholm du CIO, qui formule des recommandations concernant la participation au sport des personnes ayant subi un changement de sexe.

La demande de Kristen concernant les droits des personnes a été réglée avec la CCC, l'OCA et l'UCI. Les parties ont accepté d'entamer une médiation et sont parvenues à un accord en 2017. Kristen a été profondément marquée par l'expérience des tests sexuels et par les réponses institutionnelles à ses efforts pour concourir.

Depuis le cas de Kristen, Human Rights Watch n'a cessé d'appeler à la fin des tests sexuels abusifs pratiqués sur les athlètes. En 2022, elle a qualifié les procédures visant à vérifier le sexe des athlètes DSD (différence du développement sexuel) de « violations flagrantes des droits des personnes parce qu'elles sont stigmatisantes, stéréotypées et discriminatoires ». ⁶⁶

Désavantage socio-économique

Les vulnérabilités liées au fait d'être jeune et de sexe féminin peuvent être encore aggravées dans un contexte de privation socio-économique. Dans certains cas, les parents misent sur la réussite sportive de leur enfant pour sortir leur famille de la pauvreté. Le signalement d'un abus peut donc avoir un coût financier pour la famille. Dans les structures sportives d'élite en particulier, les parents cèdent souvent une grande partie du contrôle et de la prise de décision aux entraîneurs et aux autres membres du personnel sportif, ce qui crée un fossé entre les athlètes et leurs parents. À ce niveau, les coûts associés sont souvent plus élevés. Il y aura des besoins en équipement et éventuellement un besoin de formation ou d'encadrement supplémentaire. La combinaison de la concurrence au point d'entrée et des ressources limitées a donné lieu à de nombreuses mauvaises pratiques (bien que certaines soient bien intentionnées), comme un entraîneur conduisant une athlète toute seule.

S'attaquer aux risques de violence à l'égard des femmes et des filles au-delà des athlètes

Bien que ce chapitre se soit concentré sur les athlètes, les risques pour les femmes et les filles existent dans l'ensemble du sport, y compris les risques pour les filles dans les villes accueillant des méga-événements sportifs et les risques pour d'autres femmes employées et contractuelles, telles que les arbitres et les kinésithérapeutes. Parce qu'elles ne sont pas sous les projecteurs des athlètes et qu'elles ne bénéficient pas de la protection des syndicats, ces filles et ces femmes doivent être mieux reconnues et protégées dans le cadre d'une approche plus globale et plus inclusive de la sécurité dans le sport.

Risques pour les femmes qui travaillent dans les instances sportives, directement avec les athlètes et en tant qu'officielles

Le sport étant un secteur dominé par les hommes, de nombreuses femmes ont dû faire face à la discrimination et aux abus dans ce domaine. Souvent privées de la protection de la syndicalisation, ces femmes sont confrontées aux structures promotionnelles fermées, arbitraires et relationnelles du sport, ainsi qu'à une culture où le sport est prompt à se rallier à lui-même pour protéger son image plutôt que de s'attaquer à un problème. Par exemple, Miguel Macedo, responsable du programme des Légendes de la FIFA, a été reconnu par un groupe interne de ressources humaines et par un médiateur externe comme ayant harcelé sexuellement une subordonnée en 2019, mais il est resté à son poste jusqu'à présent. L'employée a fini par quitter la FIFA.⁶⁷

Les femmes physiothérapeutes et massothérapeutes sont également exposées au harcèlement et aux abus sexuels de la part des joueurs.⁶⁸

Les femmes qui cherchent à progresser dans d'autres professions sportives sont confrontées à la sextorsion et aux abus, notamment les femmes arbitres du Salvador au Zimbabwe ([voir l'Étude de cas 6](#)). Il est clair qu'il existe un manque de soutien et de représentation qui doit être comblé de toute urgence si l'on veut que ces femmes soient protégées.

... « Du genre : tu ne peux pas voir », et des trucs comme ça. Ils disaient que mes yeux étaient effrayants, et j'étais jeune... Maintenant que je suis plus âgée, quand les enfants me disent ça, je ne le prends pas vraiment au sérieux, mais quand j'étais plus jeune, oui »

Une athlète para, à propos des brimades qu'elle a subies dans son enfance⁶⁹



Étude de cas 6 : Sextorsion d'arbitres au Zimbabwe

En 2020, des médias locaux zimbabwéens ont fait état d'allégations selon lesquelles des arbitres féminines étaient victimes de harcèlement sexuel de la part de responsables de la fédération nationale de football, la ZIFA. Les victimes ont déclaré se sentir « humiliées, intimidées et dégradées » par les avances sexuelles non désirées, les auteurs utilisant explicitement ou implicitement leur pouvoir d'attribution de rôles lucratifs d'officiers comme une pression supplémentaire pour offrir des faveurs sexuelles.

Les victimes se sont plaintes auprès de la ZIFA, mais aucune mesure n'a été prise. Les allégations ont également

été envoyées à la FIFA, à la Confédération africaine de football (CAF) et au Conseil des associations de football d'Afrique australe (COSAFA).

Les victimes ont déclaré avoir subi des répercussions professionnelles négatives en raison de leur dénonciation, notamment le fait de ne plus officier depuis qu'elles ont déposé leur plainte et de se sentir « vidées émotionnellement » par l'expérience négative. Une victime a exprimé sa profonde déception face à l'absence de réaction des autorités du football : « La ZIFA est une grande déception. Je me suis dit que je ne pourrais jamais compter sur eux. J'espérais que la FIFA interviendrait et se

battrait pour défendre les femmes arbitres, mais elle m'a également déçue. Ma question est : pourquoi la FIFA resterait-elle silencieuse ? Je ne dis pas qu'elle doive se précipiter et faire de mon cas une priorité absolue, mais au moins de me montrer qu'elle est prête à m'aider ».

Après la sortie d'un rapport international du journal The Guardian, l'affaire a fait l'objet d'un examen plus approfondi. La FIFA a exclu du sport le principal auteur des faits pendant cinq ans et lui a infligé une amende de 20 000 francs suisses pour avoir harcelé sexuellement trois arbitres féminines.⁷⁰

Risques encourus par les femmes et les filles lors de méga-événements sportifs

Les méga-événements sportifs comportent des risques importants pour les droits des personnes. Les filles et les femmes sont touchées de manière disproportionnée par ces risques, comme la traite d'êtres humains et la prostitution, le harcèlement et la violence de la part des spectateurs visiteurs, et le traitement discriminatoire des supportrices. Toutefois, les méga-événements sportifs ont aussi un potentiel important pour faire progresser les droits

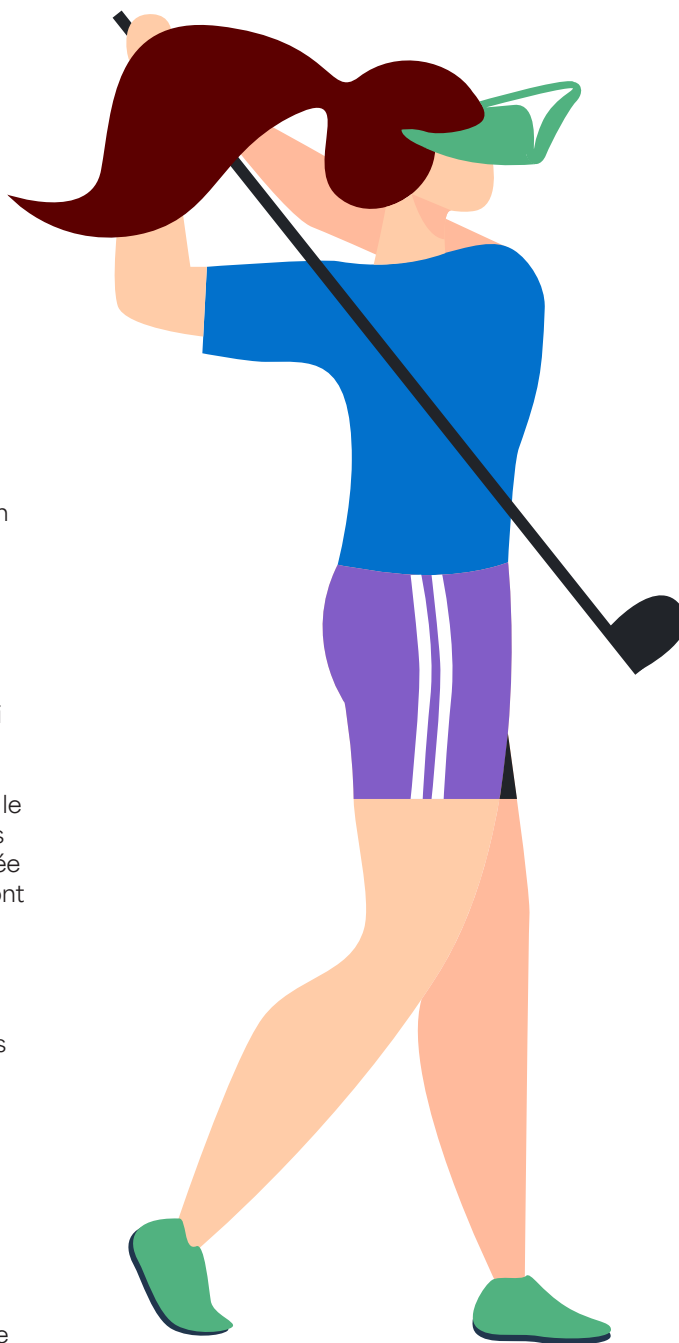
des personnes. Un rapport du Centre pour le sport et les droits des personnes et du cabinet d'avocats international Clifford Chance examinait la candidature conjointe du Canada, du Mexique et des États-Unis pour la Coupe du monde de football 2026. Dans le cadre de ce processus de candidature, la FIFA a demandé, pour la première fois de son histoire, aux hôtes potentiels de répondre à des exigences détaillées en matière de droits des personnes.



Conclusions

La violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport touche les femmes et les filles de toutes les cultures et de toutes les sociétés. La violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport touche les femmes et les filles de toutes les cultures et de toutes les sociétés. La violence à l'égard des femmes et des filles se manifeste sous de nombreuses formes d'abus et peut se produire entre athlètes pairs, entre entraîneurs et athlètes, ou entre d'autres membres de l'entourage sportif (tels que les dirigeants, les officiels, les médecins, les kinésithérapeutes) et les athlètes. Les études de cas examinées dans ce chapitre illustrent non seulement les conditions qui, dans le sport, peuvent favoriser la violence à l'égard des femmes et des filles, mais aussi les obstacles à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le cadre d'une pratique sportive. Parmi ces obstacles, on retrouve :

- **Un manque de responsabilité et de transparence :** comme nous l'avons vu au [Chapitre 2](#), le sport en tant qu'industrie est réglementé en grande partie par un réseau fermé et autonome. Les partisans de cette autonomie affirment qu'elle permet au sport d'être à l'abri des ingérences politiques. Les critiques affirment qu'il en résulte un manque profond de responsabilité et de transparence.⁷² Les États sont réticents à s'immiscer dans le sport et peu de pays ont élaboré des politiques nationales spécifiques pour lutter contre les formes de violence basée sur le genre dans le sport.⁷³ (Des exceptions notables seront examinées au [Chapitre 4](#).) Le sport, quant à lui, n'a pas toujours accordé la priorité à la question de la violence à l'égard des femmes et des filles et est souvent à la traîne par rapport à la société dans son ensemble, tout en ne bénéficiant que d'un contrôle externe et indépendant très limité.
- **Un état d'esprit défensif :** jusqu'à présent, le sport a trop souvent donné la priorité à la protection de l'industrie et de sa réputation plutôt que le soutien aux victimes, qui ont fait état de réactions profondément défensives à leur divulgation et de se retrouver à nouveau blessés dans le cadre du processus de réparation.⁷⁴ Des experts du secteur ont exhorté les principales organisations sportives à « passer d'un modèle



fondé sur la responsabilité juridique et le contrôle à un modèle fondé sur la responsabilité et l'influence »⁷⁵. Il existe d'importantes possibilités de travailler avec les organismes sportifs et de les aider à améliorer la manière dont ils répondent aux préoccupations soulevées par la violence à l'égard des femmes et des filles, ce qui fera l'objet du [Chapitre 6](#).

→ **Pas de solution claire pour y remédier :**

la structure complexe de gouvernance du sport n'est pas unifiée entre les disciplines et les juridictions, et il subsiste une incertitude considérable quant à l'alignement des lois propres au sport sur les cadres établis en matière de droits des personnes. Par conséquent, les personnes dont les droits ont été violés ne disposent pas d'une voie de recours claire et balisée, ni d'une aide juridique, ni d'une assistance pastorale. Il est également difficile pour les victimes d'évaluer le risque par rapport au gain, en particulier lorsque la décision de défier les puissants du sport peut entraîner la perte d'une occasion unique de participer à une compétition.

→ **Prioriser l'intégrité du sport sur l'intégrité de l'individu :**

les instances dirigeantes du sport sont explicitement chargées de maintenir l'intégrité de leur discipline sportive. En cas d'abus, ils s'appuient généralement sur leurs propres procédures disciplinaires, qui leur permettent de suspendre, d'interdire ou d'infliger des amendes aux auteurs d'abus. Mais peu de dispositions permettent au sport de s'attaquer aux préjudices subis par les victimes. Par exemple, dans les deux grandes affaires d'abus sexuels dans le football qui ont donné lieu à des amendes conséquentes à l'encontre des auteurs ([voir l'Étude de cas 1](#)), ces amendes n'ont pas occasionné de réparations pour les personnes affectées.

→ **Un manque de données crédibles :**

pour un secteur obnubilé par les objectifs, le sport est paradoxalement peu apte à mesurer l'impact et à suivre le changement. Très peu de données sont disponibles, en particulier d'un point de vue global et intersectionnel, sur les défis, les opportunités et les bonnes pratiques en matière de violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport. Des initiatives telles que Sport for Generation Equality appellent à de meilleurs engagements pour suivre les progrès réalisés et en rendre compte publiquement sur une base annuelle.



Chapitre 3 : Recommandations

Passer à l'action

Pour les professionnels du sport et les dirigeants du monde sportif

- Aller au-delà des suggestions non contraignantes en matière de protection de l'enfance et élaborer des obligations contraignantes assorties de mécanismes clairs visant à garantir le respect de ces obligations et à offrir des voies de recours appropriées.
- Promulguer et soutenir des politiques et des processus centrés sur les athlètes et les victimes pour signaler la violence à l'égard des femmes et des filles, qui se concentrent sur la protection des victimes plutôt que sur la préservation de la réputation du sport ([voir Figure 4](#)).
- Reconnaître qu'un soutien important doit être en place pour faciliter le signalement en toute sécurité. Signaler un abus est incroyablement difficile, traumatisant et souvent précaire pour les victimes et les lanceurs d'alerte. Les auteurs de violences ont souvent un pouvoir considérable sur la carrière d'une victime et au sein des instances dirigeantes sportives.
- Créer un « filet de sécurité », une structure de signalement et un processus de réponse afin de garantir que toutes les plaintes pour violence à l'égard des femmes et des filles soient traitées. Si les fédérations et associations nationales peuvent, en principe, être le point de départ d'une enquête, il convient de veiller à ce qu'une procédure soit mise en place dans le cas où les organes nationaux ou régionaux n'agiraient pas ou seraient complices de l'abus.
- Coordonner et coopérer avec les enquêtes criminelles. Le système parallèle de gouvernance du sport et son interopérabilité avec les lois nationales peuvent être compliqués pour les victimes. Le sport doit veiller à ce que les victimes comprennent la différence entre les systèmes, afin qu'ils puissent s'y retrouver en toute connaissance de cause. Un tel manquement ne fait qu'affaiblir les victimes et les victimes et leur porter préjudice.
- Ne vous fiez pas uniquement aux agences nationales de lutte contre la criminalité. Parfois, elles n'ont pas le pouvoir d'agir contre des administrateurs sportifs puissants. Parfois, comme dans le cas du FBI, elles n'ont tout simplement pas suivi leurs propres procédures. Le sport a toujours le devoir d'agir, même si les agences nationales de lutte contre la criminalité ne sont pas à la hauteur.
- Faites en sorte que les auteurs répondent de leurs actes. Les organisations et agences sportives doivent mettre fin à l'impunité en demandant des comptes aux auteurs de ces actes. Un exemple pourrait être la création de registres publics des personnes ayant commis des actes de violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport, ou des abus dans le sport en général, et les sanctions qui leur ont été imposées. Cela permettrait à d'autres pays et à d'autres sports de déterminer si des personnes ont été sanctionnées. Les États-Unis, par exemple, disposent d'un registre des sanctions Safe Sport.⁷⁶
- Créer un environnement accueillant et sûr pour les filles et les femmes qui pratiquent un sport.
- Promouvoir une culture équitable en encourageant et en récompensant les attitudes, les comportements et les pratiques équitables au sein des organisations sportives, et mettre en place des politiques et des initiatives visant à protéger les athlètes contre le harcèlement, les abus et la discrimination.
- Les [Chapitres 5](#) et [6](#) présentent les bonnes pratiques en matière de prévention, de signalement et d'intervention.

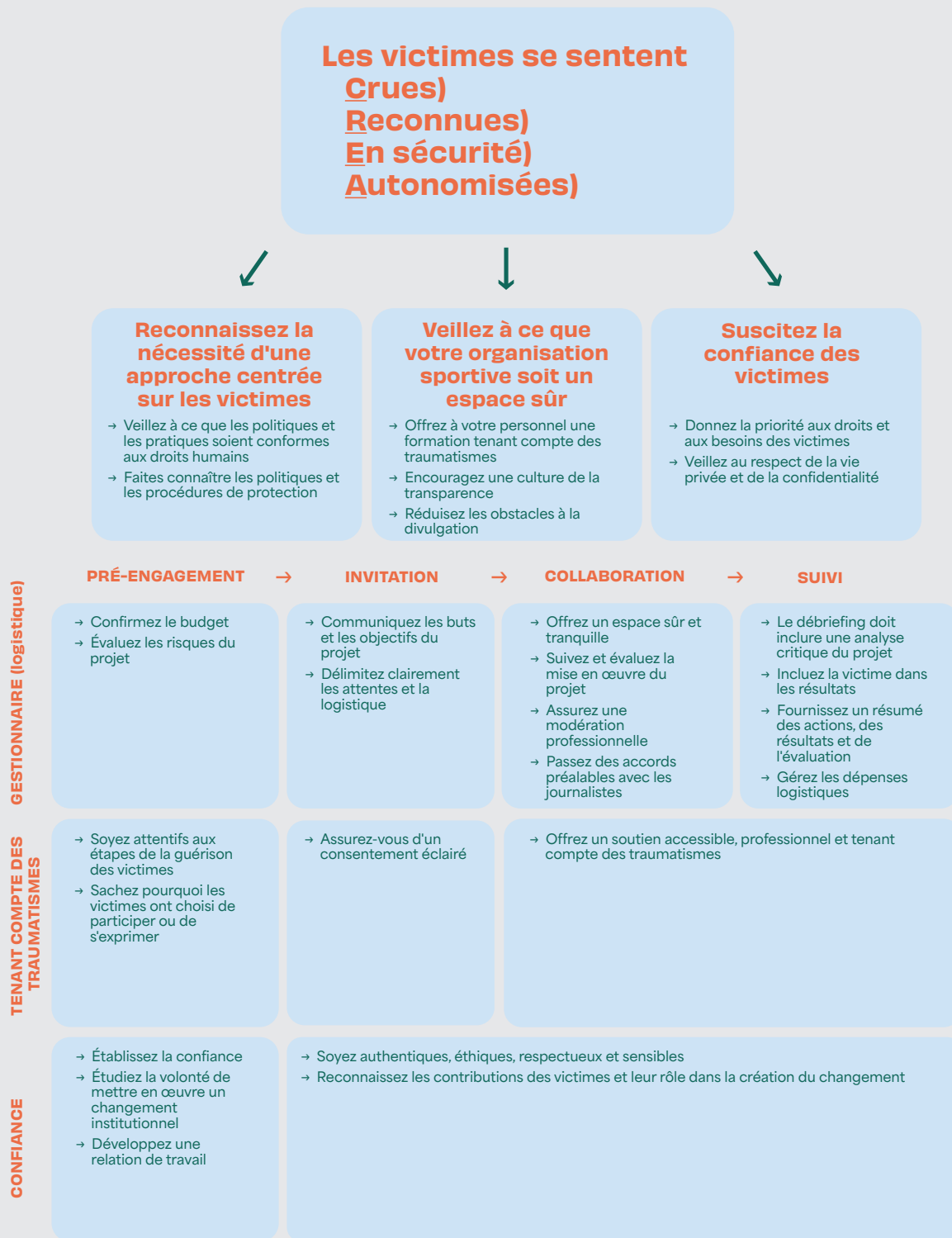


Figure 4 : approches politiques centrées sur les victimes

Pour les décideurs politiques

- **Facilitez le processus de poursuite de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport.** Les lois nationales qui poursuivent les abus constituent un point de départ important, par ailleurs, des lois spécifiques au sport ou qui mentionnent explicitement les abus dans le sport sont également nécessaires.
- **Collecter et communiquer des données sur la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport.** Une responsabilisation accrue du secteur de la justice peut être obtenue en développant un système de données administratives sûr, éthique et confidentiel alignant les bonnes pratiques mondiales et les normes connexes sur la violence à l'égard des femmes et des filles.⁷⁷
- **Effectuer, suivre et utiliser les analyses des tendances des données sur la violence à l'égard des femmes et des filles, afin d'éclairer les politiques et les pratiques.**
- Le [Chapitre 4](#) présente d'autres mécanismes juridiques efficaces pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport.

Pour les journalistes sportifs, les parties prenantes des médias et les organisations de la société civile

- Soyez conscients du rôle crucial que vous jouez dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport en attirant l'attention du public sur le problème, notamment par le biais de reportages et d'enquêtes indépendants, professionnels et vérifiés par les faits. Continuez à attirer l'attention sur le problème par des recherches détaillées et rigoureuses et des rapports publics.
- Contribuez au changement en veillant à ce que votre couverture médiatique de la violence à l'égard des femmes et des filles soit respectueuse des victimes et remette en question les stéréotypes de genre.
- Que ce soit dans les médias d'information, le divertissement ou la publicité, représentez les femmes et les athlètes féminines en tant que leaders et donnez de la visibilité à des modèles positifs qui promeuvent l'égalité des genres et des relations saines, sûres et respectueuses entre les femmes et les hommes.
- Engagez-vous à intensifier la recherche et le journalisme d'investigation afin de rendre compte librement des causes profondes de l'injustice dans le sport féminin, notamment en adoptant une approche fondée sur les droits et sensible au genre.
- Contribuez à un environnement de travail sûr pour les journalistes sportifs en mettant l'accent sur les menaces spécifiques auxquelles sont confrontées les femmes journalistes et en augmentant la représentation des femmes travaillant dans les médias dans la profession en général et dans le journalisme sportif en particulier.⁷⁸



En savoir plus

- United Nations General Assembly (1993), [Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes](#)
- Femmes canadiennes et sport, même jeu : [une boîte à outils étape par étape pour donner vie à votre vision de l'égalité entre les femmes et les hommes](#) :
- Carney, A., Gender Equality Beyond the Binary: [Transgender and non-binary inclusion in sport for development](#)
- Clifford Chance and Centre for Sport & Human Rights, '[The Promise of a Positive Legacy: The 2026 FIFA World Cup Host City Candidates' Human Rights Plans](#)'
- Council of Europe, [Fact Sheet: Gender-Based Violence in Sport](#)
- Les femmes LGBTI dans le sport : [violence, discrimination et expériences vécues](#)
- Mountjoy M., Brackenridge C., Arrington M., et al. (2016), [IOC consensus statement: harassment and abuse \(non-accidental violence\) in sport](#), [British Journal of Sports Medicine](#)
- Nike, ressources complémentaires Made to Play Coaching :
 - [Coaching pour l'appartenance](#)
 - [Guide du soutien-gorge de sport](#)
 - [Guide du hijab](#)
- Comité International Olympique (2021), [IOC Framework on Fairness, Inclusion and Non-discrimination on the basis of gender identity and sex variations](#)
- Charles Malveaux, W.,(2022), '[Black Women in Sport and the Weaponization of Beauty Standards](#),' [Psychiatric Times](#) 39:4
- World Players Association, [Census of Athlete Rights Experiences: 2021 Report](#).
- [UNESCO, Safety of Women Journalists](#)
- [UNESCO, Selected Resources on Safety of Women Journalists](#)
- UNESCO and ONU Femmes, [The Big conversation: handbook to tackle violence against women in and through the media](#)

Chapitre 4 : Lois, politiques et initiatives visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport

Qui ?

Ce chapitre s'adresse aux décideurs politiques et aux professionnels du sport qui souhaitent s'informer sur les initiatives existantes et identifier des partenaires potentiels pour lutter collectivement contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport. Armés d'une connaissance des lois et politiques existantes, les lecteurs pourront s'appuyer sur les succès passés et collaborer plus efficacement entre les secteurs, comblant ainsi le fossé entre le monde de la politique et celui du sport.

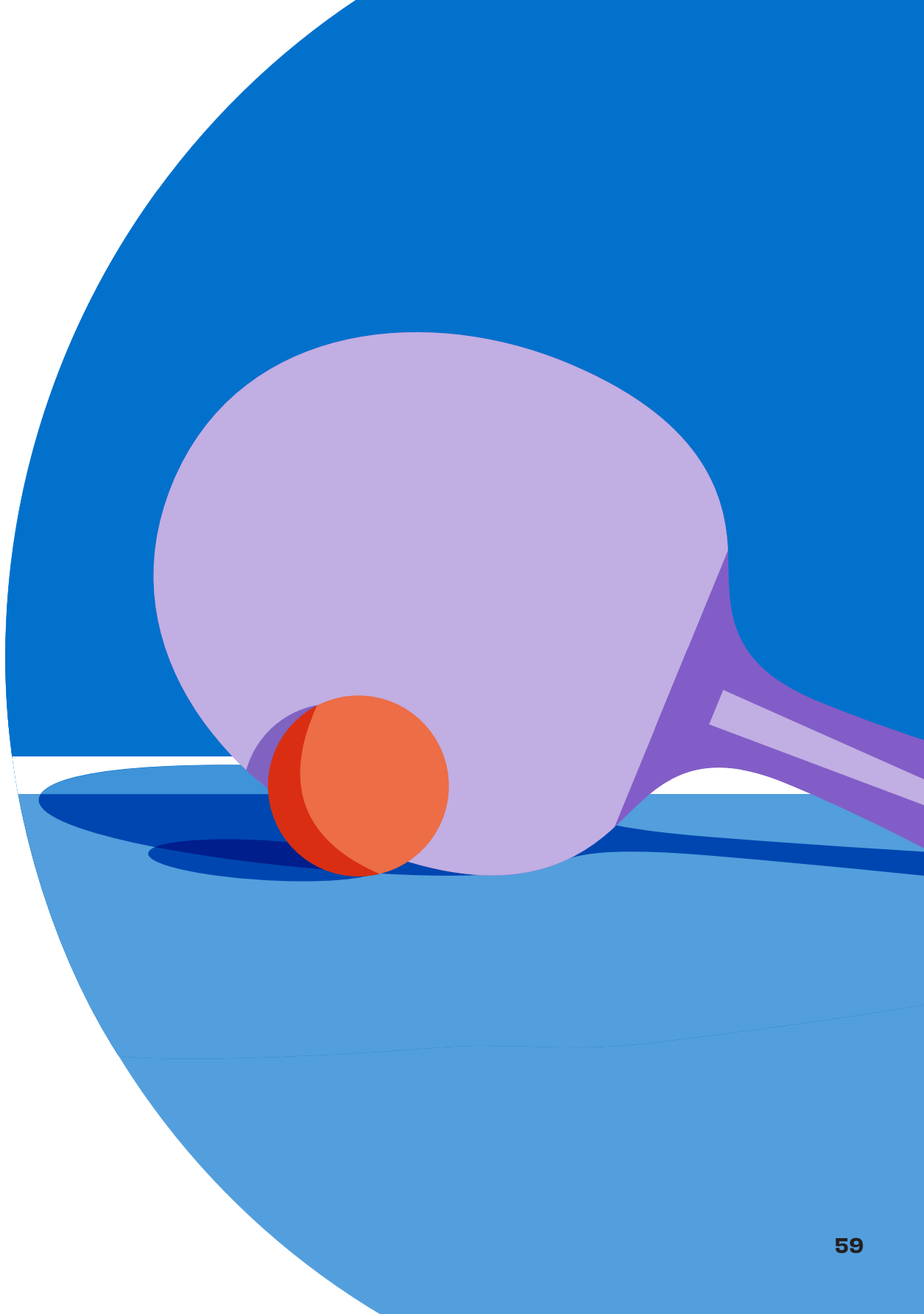
Quoi ?

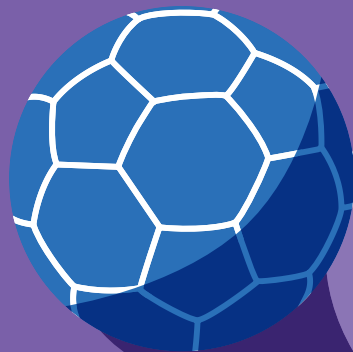
- [Les organismes intergouvernementaux et les commissions régionales](#) apportent un soutien fort et sans équivoque à la promotion de l'égalité des genres et à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport. Par le biais de déclarations, de documents d'orientation et de boîtes à outils, ils offrent une crédibilité et des ressources fondamentales aux organisations qui souhaitent s'attaquer à la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport.
- [De nombreux États ont mis en place une législation nationale contre la violence à l'égard des femmes et des filles](#) dans le sport. Ces efforts comprennent : (1) s'inspirer des lois générales sur la violence à l'égard des femmes et des filles pour inclure explicitement le contexte sportif, (2) introduire des lois qui s'attaquent spécifiquement aux scénarios potentiels de violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport, et (3) répondre aux cas de violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport en promulguant des lois qui leur bénéficieront au-delà du sport.
- Les organisations sportives au niveau international ont le pouvoir de déterminer les « règles du jeu », qui comprennent des règles interdisant la violence et le harcèlement, ainsi que des procédures d'enquête et de sanction en cas de plainte.
- De nombreuses organisations sportives nationales ont mis en place des initiatives visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles par l'éducation, l'autonomisation et la prévention. Certaines organisations nationales ont également mis en place des systèmes d'enregistrement et de suivi des délinquants sexuels dans le sport. Ces initiatives peuvent servir de modèles à d'autres organisations sportives, quel que soit le lieu ou le niveau de jeu.
- Les organisations à but non lucratif, les fondations et les ONG qui se consacrent à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans et par le sport offrent un éventail de ressources, notamment en matière de collecte et de communication de données, de soutien et de défense des victimes, ainsi que d'éducation et de prévention. En plus d'être des partenaires essentiels dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, la plupart de ces organisations proposent des données et des outils pratiques qui peuvent être mis en œuvre par les organisations sportives.

Pourquoi ?

Il existe déjà une multitude d'informations précieuses, d'idées réalisables et de partenaires potentiels pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport. Une bonne compréhension des lois, des cadres et des initiatives existants en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport facilitera l'identification de partenaires potentiels en vue d'une collaboration et permettra de tirer parti de la dynamique existante pour créer un changement positif.







Organisations internationales et régionales luttant contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport

Un certain nombre d'agences régionales et intergouvernementales, y compris de nombreux organes des Nations unies, ont reconnu l'importance de promouvoir l'égalité des genres et de lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Par le biais de déclarations, de documents d'orientation et de boîtes à outils, ils établissent des normes internationales en matière d'égalité des genres et de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, et offrent une crédibilité et un soutien fondamentaux aux organisations qui souhaitent s'attaquer à la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport. Comme l'a démontré une récente collaboration entre la FIFA et ONU Femmes, ils peuvent également être des collaborateurs importants pour les FI et d'autres initiatives internationales ou régionales.

Bien que ces cadres et déclarations varient dans leurs détails et perspectives spécifiques, tous prennent comme point de départ la nécessité de promouvoir l'égalité des genres dans le sport par un accès, une participation et un leadership accrus des femmes et des filles. Un résumé de ces organisations figure dans l'[Encadré 5](#) ; des ressources supplémentaires sont fournies à la fin de ce chapitre.



Lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport : Un manuel pour les décideurs politiques et les professionnels du sport

Organisations internationales et régionales luttant contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport

L'**UNESCO** s'attaque à la violence à l'égard des femmes et des filles dans et par le sport grâce à son programme phare En forme pour la vie, au Kazan Action Plan, à la Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS) et au Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS).

ONU Femmes a également mené des travaux novateurs dans le domaine du sport. Son initiative Le sport pour l'égalité des générations propose des principes de base pour faire progresser l'égalité des genres dans et par le sport, y compris la promotion du leadership des femmes, la réduction des écarts de financement et la prévention et la réponse à la violence à l'égard des femmes et des filles.

Après l'adoption par le **Conseil des droits de l'homme des Nations unies** de la résolution 40/5 sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et des filles dans le sport en 2019, le **Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH)** a publié un rapport sur la convergence de la discrimination raciale et de la discrimination fondée sur le genre dans le sport. Sa boîte à outils

Sport pour la protection, créée en collaboration avec le CIO et Terre des Hommes, fournit des conseils sur la programmation pour les jeunes dans les situations de déplacement forcé et s'attaque à la violence et à la discrimination basées sur le genre.

L'**Organisation internationale du travail (OIT)**, dans le cadre de son engagement à mettre fin à la discrimination fondée sur le genre, est un membre fondateur du Centre pour le sport et les droits de l'homme et travaille en étroite collaboration avec les syndicats d'athlètes pour promouvoir l'égalité des genres.

L'**Organisation mondiale de la Santé (OMS)** a joué un rôle important dans le domaine de l'activité physique, en appelant à une plus grande égalité des genres dans la pratique du sport, par exemple dans son document de défense de 2021, Fair Play : construire un système d'activité physique solide pour des personnes plus actives.

La **Commission de l'Union africaine** a élaboré le Cadre politique pour le développement durable du sport en Afrique, qui reconnaît la capacité du sport à promouvoir le développement économique et social et propose de multiples stratégies

pour promouvoir l'égalité des genres par la participation, la représentation, l'emploi et le leadership dans le sport.

En 2022, la **Commission européenne** a publié « Vers plus d'égalité des genres dans le sport : recommandations et plan d'action du Groupe de haut niveau sur l'égalité des genres dans le sport ». Les recommandations portent sur six domaines thématiques d'engagement, dont l'un est la violence basée sur le genre, et fournissent des recommandations claires et réalisables à la Commission européenne, aux États membres, aux fédérations sportives et aux entités locales souhaitant lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles.

Le **Commonwealth** a produit un ensemble de mesures, ou d'indicateurs, pour aider les pays et les organismes sportifs à suivre et à évaluer la contribution du sport, de l'éducation physique et de l'activité physique aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, y compris l'ODD 5 : l'égalité des genres. En 2020, il a produit la boîte à outils Sport & SDG Indicator qui présente une série d'indicateurs pour l'ODD 5 et intègre l'égalité des genres dans les indicateurs pour d'autres ODD.



Partenaires nationaux, législation et politiques

Comme indiqué au [Chapitre 2](#), la plupart des pays ont des ministères responsables de la supervision du sport, souvent associés à d'autres domaines tels que la jeunesse, l'égalité des sexes ou la culture. D'autres ministères, tels que ceux de la santé, de l'éducation et des droits des personnes, méritent également d'être impliqués. Ils comprendront probablement que le sport et l'activité physique sont étroitement liés à la santé et à l'éducation, et pourraient bénéficier d'informations supplémentaires sur les possibilités de lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans et par le sport. Les ministères des droits des personnes comprendront probablement la violence à l'égard des femmes et des filles, mais n'auront peut-être pas pris en compte les risques et les opportunités présentés par le sport. Ce point est illustré par une analyse interministérielle récente concernant l'activité physique en Finlande : le Ministère de la justice a identifié « l'égalité des genres et la lutte contre la diversité des genres dans le sport et l'activité physique » comme un besoin de développement, tandis que le Ministère des affaires sociales et de la santé a identifié l'égalité des genres comme l'une de ses principales responsabilités dans le domaine de l'activité physique.⁷⁹

Les autorités gouvernementales peuvent, et doivent, s'inspirer des normes internationales existantes pour élaborer leur propre législation et leurs propres politiques nationales. Ces dispositions de la loi peuvent servir d'outils aux organisations sportives pour soutenir leurs politiques internes de prévention et de réponse à la violence.

Ceux qui souhaitent apporter des changements par le biais de cadres juridiques disposent déjà d'un certain nombre de modèles réussis à prendre en considération. Certains États ont mis en œuvre une législation visant spécifiquement le sport. Par exemple, en 2017, la Tunisie a adopté une loi globale sur la violence à l'égard des femmes et des filles qui soulignait l'engagement de l'État à élaborer des politiques nationales, des plans stratégiques et des programmes visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles dans différents contextes, y compris dans le sport. Dans d'autres cas, comme en Espagne (2007) et en France (2013), la violence à l'égard des femmes et des filles est abordée par le biais d'une législation initialement conçue pour prévenir et répondre à tout type de



violence et de discrimination dans le sport.

Une autre tactique efficace consiste à modifier les lois existantes sur la violence à l'égard des femmes et des filles, afin de s'attaquer explicitement au contexte sportif, qui constitue parfois un vide juridique. Par exemple, au Royaume-Uni, la baronne Grey-Thompson, politicienne et médaillée d'or aux Jeux paralympiques, a mené en 2017 un examen indépendant approfondi sur le devoir de diligence dans le sport. L'étude a mis en évidence un vide juridique dans la législation britannique sur les postes de confiance : bien que la loi reconnaissait la nécessité de réglementer les relations sexuelles entre adultes et enfants ayant dépassé l'âge du consentement, il n'était pas illégal pour les entraîneurs sportifs d'avoir des relations sexuelles avec des jeunes de 16 et 17 ans dont ils avaient la charge. À la suite de cette révision, un changement législatif historique, intervenu en 2021, a étendu la loi sur les infractions sexuelles à tout adulte ayant un contact régulier et direct avec des enfants et se trouvant en position d'autorité vis-à-vis d'eux.

Une troisième approche consiste à introduire ou à renforcer l'application des lois sur toute violence à l'égard des femmes et des filles, quel que soit le contexte dans lequel elles se produisent. Cette approche s'est avérée particulièrement efficace à la suite de cas très médiatisés d'abus dans le sport.

Par exemple, en réponse au scandale des abus de USA Gymnastics ([voir l'Étude de cas 3 au Chapitre 3](#)), un groupe bipartisan de sénateurs américains a introduit en septembre 2022 la loi « Respect for Child Survivors Act » (loi sur le respect des enfants victimes), qui vise à améliorer la manière dont les forces de l'ordre interagissent avec les victimes mineures et les témoins dans les affaires d'abus sexuels et de traite des êtres humains.

Le projet de loi exige l'utilisation appropriée d'équipes multidisciplinaires pour les enquêtes sur l'exploitation ou les abus sexuels d'enfants, la production de matériel d'abus sexuels d'enfants ou les enquêtes sur la traite des enfants menées par le FBI.

Il est également important de reconnaître que de nombreux pays disposent déjà de lois qui décrivent le processus juridique et le traitement des victimes de violence à l'égard des femmes et des filles, quel que soit le contexte - et qui pourraient être intégrées dans l'infrastructure existante du sport. Par exemple, en 2018, le Brésil a adopté la loi n° 13 431, qui prévoit un système de protection depuis le moment du signalement jusqu'à la clôture du dossier. Cette loi exige la coordination des efforts en matière de traitement des victimes, prévoit la création d'organisations spécialisées et souligne l'importance de certaines exigences procédurales, telles que le maintien de la confidentialité tout au long de la procédure.



Engagements, dispositions et initiatives des fédérations sportives

Cadres internationaux et règles du jeu

Comme indiqué au [Chapitre 2](#), le sport est organisé selon une structure pyramidale, dans laquelle les principes généraux et les grandes règles sont imposés par le sommet de la structure de gouvernance du sport, par l'intermédiaire des fédérations internationales (FI). Il est significatif que de nombreuses organisations internationales, dont le CIO et la FIFA, aient explicitement intégré les principes des droits des personnes dans leurs règles et règlements. En fait, en 2019, la FIFA et ONU Femmes ont publiquement signalé leur objectif commun d'égalité des genres en signant un protocole d'accord, le premier du genre. Bien que les règlements et les cadres précis varient d'une organisation à l'autre, tous reconnaissent explicitement les droits des femmes et des filles, la nécessité de promouvoir l'égalité des genres et le droit de participer à des activités sportives sans violence non accidentelle.

Bien que chaque FI établisse et applique ses propres règles, souvent appelées « règles du jeu », il existe des points communs entre les différentes disciplines sportives.

Les règles définissent généralement le comportement attendu et précisent qu'un manquement aux règles constitue une infraction disciplinaire pouvant donner lieu à une procédure disciplinaire. Les règles décrivent également le fonctionnement des organes judiciaires et la procédure disciplinaire ou éthique à suivre en cas de violation des règles. Cependant, comme nous l'avons vu dans plusieurs études de cas au [Chapitre 3](#), ces règles et politiques internes n'ont pas toujours été suffisantes pour traiter les cas de violence à l'égard des femmes et des filles.

Tous les FI disposent d'un certain type de règles substantielles interdisant les abus et le harcèlement, et la plupart ont mis en place une politique spécifique de protection ou de lutte contre les abus. Ces règles couvrent généralement tous les participants, à savoir les athlètes, les officiels et les entraîneurs. Il est important de noter que les mécanismes de plaintes au sein des fédérations sportives fonctionnent parallèlement aux systèmes judiciaires nationaux.

« Je suis fermement convaincu que le sport est l'une des plateformes les plus puissantes pour promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles »

Thomas Bach, président du CIO ⁸⁰





Initiatives sportives nationales

Au niveau national, plusieurs organismes sportifs ont mis en œuvre des programmes visant directement à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Ces programmes peuvent servir de modèles ou de partenaires pour les organisations sportives opérant aux niveaux national et local. Par exemple, les comités olympiques tchèque et croate ont créé des commissions spéciales axées sur les femmes et l'égalité des genres, qui ont proposé des conférences, des ateliers et d'autres activités éducatives visant à sensibiliser à la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport.

Pour protéger les enfants athlètes, les règlements du Comité olympique danois et de la Confédération des sports du Danemark interdisent ou limitent fortement les contacts entre les personnes accusées ou condamnées pour des délits sexuels sur des personnes de moins de 18 ans et les jeunes athlètes. Depuis 2013, l'Assemblée générale du Comité olympique et de la Fédération sportive des Pays-Bas et ses fédérations sportives affiliées utilisent un système d'enregistrement pour consigner les informations relatives aux délinquants dans le domaine du sport.

De même, le code de déontologie des entraîneurs publié par l'Association hongroise des entraîneurs, qui est parrainée par le Comité olympique hongrois et le ministère des ressources humaines, stipule que les entraîneurs doivent éviter les relations intimes ou les contacts corporels avec les athlètes afin de prévenir le harcèlement sexuel. La plupart des fédérations sportives hongroises ont adopté ce code et l'incluent sur leur site web.

Une autre action concrète de soutien a été entreprise par le Comité olympique

allemand, qui a lancé une campagne intitulée « Des réseaux forts contre la violence », afin de promouvoir une culture de tolérance zéro à l'égard de la violence. En s'associant à plusieurs associations d'arts martiaux, la campagne propose des cours d'autodéfense et d'affirmation de soi aux femmes et aux filles afin de renforcer leur confiance en elles grâce au sport et de les sensibiliser à la violence dans le sport. La campagne offre également des services de conseil aux personnes touchées par la violence dans le sport et promeut diverses mesures préventives.

Efforts, dispositions et cadres des autres acteurs du sport

Outre les efforts déployés par les États et les instances dirigeantes du sport, plusieurs acteurs clés dans le domaine du sport et de l'égalité des genres ont mis en place une série d'initiatives, de collaborations et d'orientations non contraignantes. Les domaines d'intervention privilégiés sont la collecte de données et l'établissement de rapports, le soutien et la défense des victimes, ainsi que l'éducation et la prévention. En plus d'être des partenaires dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, la plupart de ces organisations proposent des données clés et des outils pratiques qui peuvent être mis en œuvre par les organisations sportives. Des informations complémentaires sont fournies à la fin de ce chapitre.

Au-delà de leur rôle de source de données et de bonnes pratiques, nombre de ces organisations offrent une opportunité de collaboration, que ce soit en développant des programmes existants ou en planifiant une nouvelle initiative. Nombre de ces organisations comprennent l'importance de la solidarité et de la collaboration. Ils disposeront probablement de réseaux existants dans lesquels vous pourrez puiser et seront reconnaissants de toute expertise technique ou visibilité supplémentaire que vous pourrez apporter au problème.

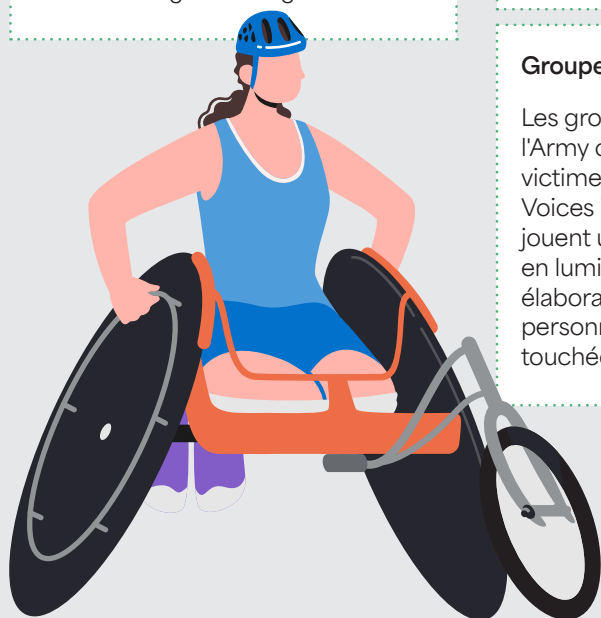


Syndicats de joueurs

Des syndicats d'athlètes et des organes représentatifs ont ouvert la voie à des initiatives de sensibilisation et de soutien aux athlètes victimes d'abus. La FIFPRO (Football Players Worldwide), par exemple, a non seulement représenté de nombreuses footballeuses victimes d'abus, mais a également organisé des ateliers pour les syndicats nationaux du monde entier sur la manière de faciliter les signalements d'abus en toute sécurité. En 2021, La World Players Association a réalisé le rapport CARE (Census of Athlete Rights Experiences), une étude mondiale innovante sur les droits des enfants athlètes, qui contient des informations sans précédent sur les abus dans le sport.

Les supporters

Les supporters et les groupes de supporters, dont le Football Supporters Europe, mènent diverses initiatives de plaidoyer autour de l'égalité des genres.



Médias sportifs

Les journalistes et les médias d'investigation se sont révélés essentiels pour aider les victimes à révéler certains des secrets les plus sombres du sport. Des bulletins d'information en ligne, tels que la Women's Sports Business Newsletter, promeuvent la visibilité des femmes dans le sport en rendant compte des développements et des affaires en cours. D'autres médias sportifs ont utilisé leur portée pour sensibiliser à la violence à l'égard des femmes et des filles, en particulier par l'intermédiaire d'alliés masculins. Par exemple, la campagne Hope United de BT Sport s'attaque à la haine et à la misogynie en ligne en s'appuyant sur des ambassadeurs masculins pour engager et éduquer le public masculin sur la façon de prévenir et de signaler le sexisme en ligne. Les ressources de l'UNESCO pour assurer la sécurité des journalistes lors des reportages sur les traumatismes et pour contrer le discours de haine sont incluses à la fin de ce chapitre.

Groupes de victimes

Les groupes de victimes tels que l'Army of Survivors (l'Armée des victimes) et la fondation belge Voices in Sport (Les voix du sport) jouent un rôle essentiel en mettant en lumière les problèmes et en élaborant des solutions avec les personnes les plus directement touchées par les abus dans le sport.

Organisations à but non lucratif axées sur le sport et les droits des personnes

notamment Women Sport International (WSI), l'International Working Group (IWG) sur les femmes et le sport et l'Association internationale d'éducation physique et de sport pour les filles et les femmes (IAPESGW), sont à l'avant-garde de la lutte contre l'égalité des genres et la violence à l'égard des femmes et des filles depuis des décennies, en menant des recherches indépendantes et expertes très respectées, en préconisant des changements clés dans l'industrie et en organisant des rassemblements majeurs. Parmi les autres partenaires importants, on peut citer :

- Le Global Observatory for Gender Equality and Sport (Observatoire mondial de l'égalité des genres et du sport), qui recueille, organise et diffuse la recherche et l'expertise internationales sur l'égalité des genres et le sport.
- Le Centre for Sport and Human Rights (Centre pour le sport et les droits des personnes), qui produit régulièrement un contenu spécialisé et approfondi sur le sport et les droits des personnes, et agit en tant que coordonnateur des nombreuses parties prenantes de l'écosystème sportif.
- La Sport and Rights Alliance (Alliance Sport et Droits), qui vise à rassembler des groupes de la société civile, des syndicats et des organismes sportifs mondiaux afin de promouvoir les droits de tous ceux qui sont engagés dans le sport.

Conclusions

Malgré l'omniprésence de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport, nous disposons déjà d'un large éventail de protocoles et de bonnes pratiques pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles à tous les niveaux et dans toutes les directions. Un nombre restreint mais croissant d'initiatives législatives démontre l'important potentiel inexploité dont disposent les décideurs politiques pour renforcer les lois contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport - et les organismes sportifs pour mieux aligner leurs règles du jeu sur les cadres juridiques existants. Les efforts des organismes sportifs au niveau national illustrent également l'importance et l'impact que les professionnels du sport peuvent avoir sur la réduction des risques de violence à l'égard des femmes et des filles en promulguant et en appliquant par exemple des règles qui minimisent les contacts inappropriés entre les entraîneurs et les jeunes athlètes. Les organisations de la société civile et les médias jouent un rôle particulièrement important par le biais de l'éducation, de la collecte de données, de l'établissement de rapports indépendants et du plaidoyer.



Pour tous

- **Soutenez les efforts de la société civile et collaborez avec elle.** Faites vos recherches pour trouver les initiatives qui partagent votre mission, votre vision et vos objectifs. Réfléchissez à la valeur ajoutée que vous pouvez apporter et contactez les organisations pour voir si vous pouvez vous associer et compléter le travail de l'autre.
- **Soutenez l'action législative générale contre la violence à l'égard des femmes et des filles,** telle que les lois relatives au processus de signalement, aux droits des victimes et aux responsabilités des forces de l'ordre. Reconnaissez que toute loi luttant contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans la société contribuera à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport.

Pour les professionnels du sport

- **Tenez-vous informés des cadres juridiques nationaux et locaux existants** relatifs à la violence à l'égard des femmes et des filles ou au sport, et explorez les synergies entre les cadres juridiques et les règles du jeu. Travaillez avec des experts de la violence à l'égard des femmes et des filles pour traduire ces cadres juridiques en pratiques pour les organisations sportives.
- **Rapprochez-vous de potentiels partenaires au sein du gouvernement,** en particulier au niveau ministériel, mais ne vous limitez pas aux ministères dont les attributions sportives sont les plus explicites. Le sport peut représenter une opportunité précieuse et inexploitée pour d'autres ministères de faire avancer leurs priorités stratégiques. Un simple briefing mettant en évidence les informations clés de ce manuel pourrait les aider à relier les projets ou à ouvrir de nouvelles possibilités de financement.

Pour les décideurs politiques

- **Prenez des mesures pour garantir que les lois et les règlements nationaux** qui s'attaquent spécifiquement à la violence à l'égard des femmes et des filles fassent aussi **explicitement référence aux risques et aux opportunités liés au sport.**
- **Étudiez et comblez les lacunes juridiques** qui ont rendu les athlètes, et en particulier les enfants athlètes, vulnérables à la violence à l'égard des femmes et des filles.
- Offrez une formation sur la violence à l'égard des femmes et des filles à tous les niveaux du système de santé, des médias, de la police et de la justice (**journalistes, informaticiens, juges/magistrats, personnel de soutien, infirmières, médecins...**), avec des modules spécifiques sur les spécificités du monde du sport et les vulnérabilités qui y sont associées.

Cadres et ressources internationaux et régionaux

- [UNESCO, En forme pour la vie](#)
- [UNESCO \(2017\), Kazan Action Plan](#)
- [ONU Femmes, Sport for Generation Equality Framework](#)
- Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme (2020), [Convergence de la discrimination raciale et de la discrimination fondée sur le genre dans le sport](#)
- World Health Organization (2021), [Fair Play: Building a strong physical activity system for more active people](#)
- Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme (2018), [Boîte à outils Le sport pour la protection : programmation avec des jeunes dans des contextes de déplacement forcé](#)
- International Working Group on Women and Sport (2014), [Brighton plus Helsinki 2014 Declaration on Women and Sport](#)
- Commission africaine (2008), [Policy Framework for the Sustainable Development of Sport in Africa \(2008-2018\)](#)
- Commission européenne, Direction Générale Éducation et Culture (2022), [Towards more gender equality in sport: recommendations and action plan from the High Level Group on Gender Equality in sport](#)

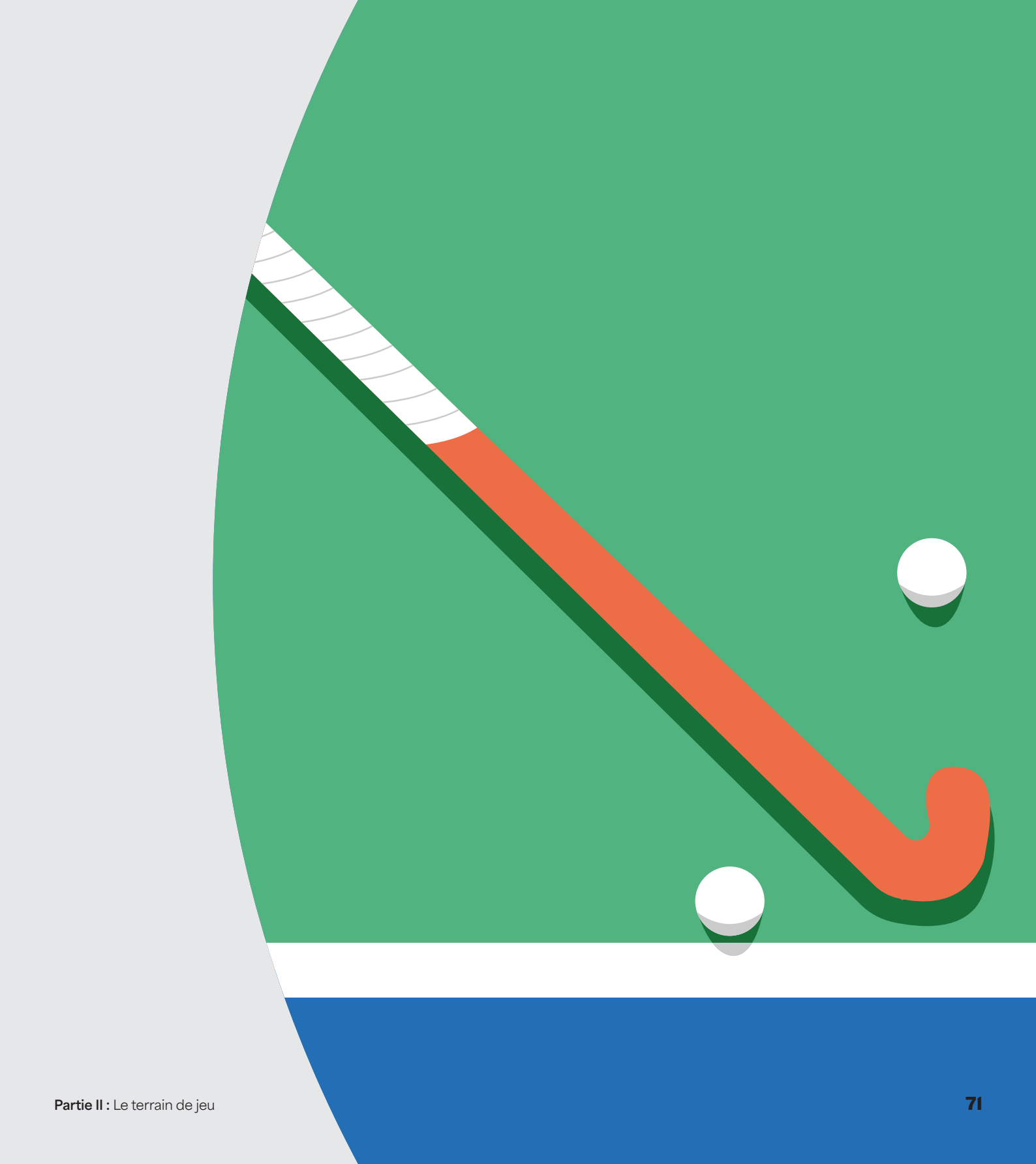
- Commission européenne (2016), [Direction Générale Éducation et Culture et Yellow Window: Study on gender-based violence in sport](#)
- The Commonwealth (2020) [Measuring the contribution of sport, physical education and physical activity to the Sustainable Development Goals: Sport & SDG Indicator Toolkit](#)
- [Baroness Tanni Grey-Thompson \(2017\), Duty of Care in Sport Review](#)
- [UNESCO \(2022\): Safety of journalists covering trauma and distress 'Do no harm'](#)
- [Ressources de l'UNESCO pour contrer les discours de haine](#)

Fédérations sportives

- [FIFA \(2017\), Politique des droits de la personne de la FIFA](#)

Autres organisations

- World Players' Association (2017), [Universal Declaration of Players' Rights](#)
- World Players Association (2021), [Census of Athlete Rights Experiences: 2021 Report](#)
- Women Win, [International Guide to Addressing Gender-Based Violence Through Sport](#)



Partie III :

L'heure du match



Lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport : Un manuel pour les décideurs politiques et les professionnels du sport

Chapitre 5 : Prévention et éducation

Qui ?

Ce chapitre s'adresse aux professionnels du sport à tous les niveaux, en particulier aux entraîneurs et aux autres personnes occupant des postes de direction. Ils bénéficieront d'une compréhension approfondie des pratiques de protection et acquerront des conseils pratiques pour une mise en œuvre efficace. Ce chapitre intéressera également les professionnels de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles qui souhaitent s'engager dans le monde du sport : les professionnels de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles possèdent des connaissances et une expertise considérables en matière de prévention de la violence, et la protection du sport peut être un terrain propice à une collaboration efficace.

Quoi ?

- Ces dernières années, les organisations sportives ont créé des programmes et des orientations sur la « protection » ou le « sport sûr », qui visent à assurer la sécurité de tous ceux qui participent au sport.
- Les efforts de prévention nécessitent des dirigeants efficaces pour créer une culture de la sécurité et du bien-être, et pour défendre l'importance de la prévention et de l'éradication des abus. Cette approche reconnaît que la violence à l'égard des femmes et des filles résulte de problèmes systémiques et ne peut être réduite aux actions individuelles de « mauvais acteurs » isolés.
- Les éléments typiques des politiques de protection abordent les codes de comportement des entraîneurs, la procédure de signalement des abus, le recrutement des entraîneurs et des autres membres du personnel en contact avec les enfants, les médias sociaux et la violence en ligne, l'utilisation d'images et d'enregistrements, les transports et les voyages de nuit. Ces politiques comprennent également des lignes directrices visant à minimiser les contacts privés et non observés entre un athlète et une personne en position d'autorité.
- Il n'est pas nécessaire de réinventer la roue : il existe déjà de nombreux modèles réussis d'initiatives en faveur d'un sport sûr. Ils peuvent être facilement modifiés et mis en œuvre pour répondre aux besoins d'une organisation particulière.

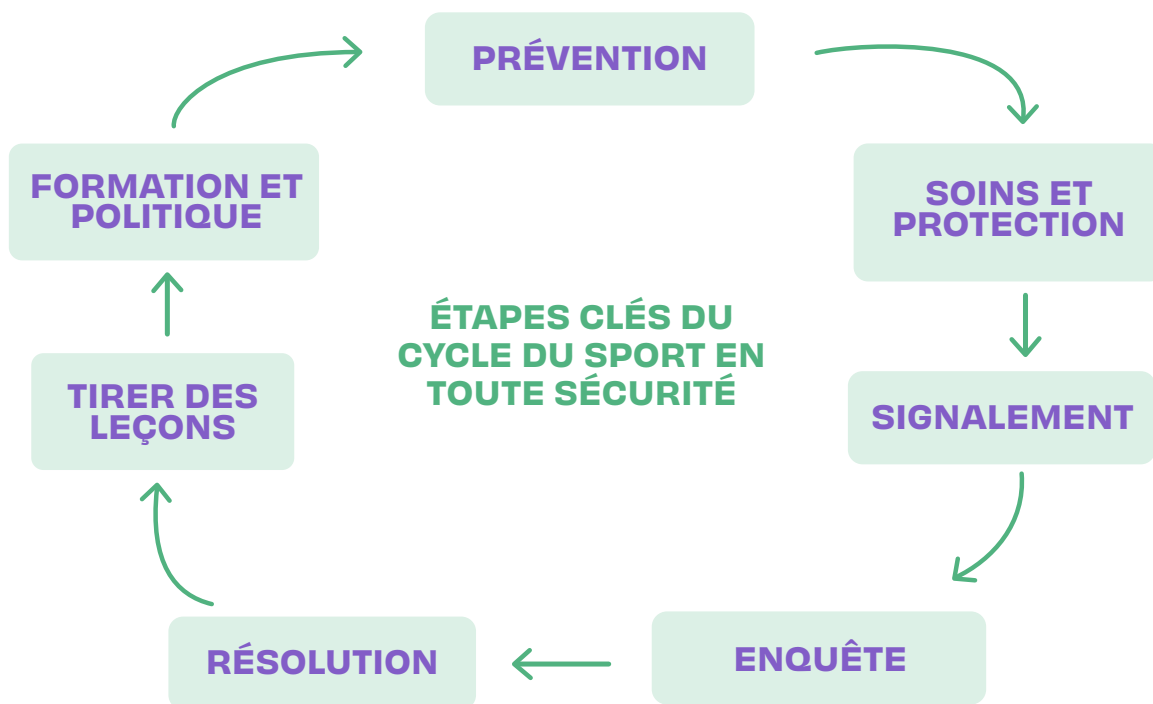
Pourquoi ?

Le succès de la prévention et de l'éradication des abus et du harcèlement dans le sport exige un changement culturel qui s'éloigne de la mentalité du « gagner à tout prix » pour se concentrer sur le bien-être général de toutes les personnes qui risquent d'être victimes d'un abus de pouvoir.



Concevoir un système pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles

La lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles est essentielle pour garantir la réalisation des droits des personnes des femmes et des filles. Pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles, nous devons à la fois empêcher qu'elle ne se produise et mettre en place des systèmes de réponse pour interrompre les cycles de violence. Pour construire de tels systèmes, nous devons nous assurer que nous sommes prêts à examiner comment les dommages sont survenus lorsque nos systèmes ont échoué. Cela signifie que nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour identifier les cas de violence à l'égard des femmes et des filles grâce à des systèmes de signalement qui permettent aux victimes, aux victimes et aux lanceurs d'alerte d'attirer en toute sécurité l'attention des autorités qui peuvent prendre des mesures, sans crainte de représailles. La [Figure 5](#) illustre les relations entre les trois éléments clés que sont la prévention, le signalement et la réparation. Ce chapitre se concentre sur la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport. Le chapitre suivant examine les processus de notification et de réparation.



Le sport en toute sécurité

Ces dernières années, le sport s'est largement concentré sur les mesures préventives, avec une multitude de nouvelles orientations et de modèles apparaissant sous le nom de « protection » ou de « sport sûr ». De nombreuses initiatives de protection cherchent à amplifier les facteurs de protection tout en combattant les facteurs de risque. La focalisation du sport sur la prévention vient, en partie, de l'apprentissage tiré de ses efforts antidopage, démontrant qu'une surdépendance aux paradigmes de dissuasion et de punition ne fonctionne pas nécessairement.⁸³

En revanche, d'autres domaines en dehors du sport ont établi que la prévention par l'éducation et le renforcement positif des bons comportements a contribué à un changement de culture positif. Le travail accompli par les fédérations sportives pour mettre en place des politiques de protection marque un progrès significatif. Cependant, des abus continuent de se produire, en partie à cause d'une application et d'une mise en œuvre incohérentes des politiques.

La protection fait référence au processus de protection des enfants et des adultes contre les préjudices en offrant un espace sûr pour la pratique du sport et de l'activité physique⁸¹

Construire une culture de protection systématique grâce à un leadership efficace

Le succès de la prévention et de l'éradication des abus dans le sport passe par un changement culturel qui s'éloigne de la mentalité du « gagner à tout prix » pour se concentrer sur le bien-être général de tous les individus qui risquent d'être victimes d'abus de pouvoir dans le secteur. Comme l'ont affirmé Daniel Rhind et Frank Owusu-Sekyere, il est également nécessaire de regarder « au-delà de l'auteur, de la victime et de l'abus pour se concentrer sur le développement d'une culture de protection systématique ».⁸² Les progrès en matière de sécurité des femmes et des filles dépendront, dans une large mesure, du leadership des organisations sportives nationales et internationales, car elles ont le pouvoir et la compétence de

s'attaquer à certains des principaux facteurs organisationnels contribuant à la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport. Il est également possible d'aider le sport à comprendre que le changement de comportement ne commence pas et ne se termine pas par la création et la mise en œuvre de politiques de prévention. Par exemple, les environnements scolaires et les systèmes d'éducation formelle ont un rôle clé à jouer dans ce changement de comportement, en créant une culture de l'égalité et du respect, dans et par le biais des sports scolaires, mais aussi au-delà (voir « [En savoir plus](#) » pour des ressources supplémentaires sur le sujet).

Éléments de protection

Les politiques officielles de protection diffèrent selon le sport, le lieu et le public. Si de nombreuses politiques se concentrent sur la protection des enfants, d'autres organisations ont étendu leur champ d'action aux femmes et à d'autres groupes susceptibles d'être particulièrement exposés à la violence. Malgré quelques variations dans les détails, la plupart des politiques de protection partagent un certain nombre d'éléments, tous destinés à réduire certains des risques les plus importants pour les sportifs, tels que ceux évoqués au [Chapitre 3](#) :

- Codes de comportement pour les entraîneurs, le personnel et autres adultes
- Structure et processus d'établissement des rapports
- Recrutement de personnes en contact avec les enfants
- Lignes directrices pour les vestiaires, les douches et les autres espaces communs
- Lignes directrices visant à minimiser les contacts privés non observés entre un adulte et un enfant
- Réseaux sociaux et violence en ligne
- Utilisation d'images et d'enregistrements
- Transport
- Voyage de nuit



Mettre la protection en pratique : exemples

Le plaidoyer en faveur d'un sport sûr et d'autres mesures préventives peut prendre différentes formes. Cette section fournit des exemples de différents types d'acteurs : les décideurs politiques internationaux, les fédérations internationales et nationales, les organisations à but non lucratif.

Commission européenne : la sauvegarde comme élément clé de l'égalité des sexes dans le sport

La direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture de la Commission européenne a publié en mars 2022 un ensemble complet de recommandations pour parvenir à l'égalité des genres dans le sport. Le rapport propose des recommandations destinées à couvrir tous les aspects du sport, y compris l'intégration de la dimension de genre, l'intersectionnalité, la budgétisation sensible au genre et les hommes en tant qu'alliés.

Mais le rapport accorde également une attention particulière à la violence basée sur le genre et fournit des recommandations spécifiques à la Commission européenne, au gouvernement, aux organismes sportifs et aux entités de base. Comme le montre l'[Encadré 5](#), la majorité des recommandations adressées aux organisations sportives - ainsi qu'aux organisations de terrain - concernent l'instauration et le renforcement de pratiques de protection de base. Bien que ces recommandations soient issues de recherches axées sur le contexte européen, elles offrent probablement aussi des perspectives utiles qui peuvent être appliquées plus largement, à condition qu'elles puissent être testées et contextualisées de manière appropriée.

Fédérations internationales : établir des normes mondiales

Un nombre croissant de fédérations internationales ont pris l'initiative d'élaborer des politiques de protection spécifiques au sport et de fournir des conseils et une formation aux associations membres. Par exemple, en octobre 2020, la FIG (Fédération Internationale de Gymnastique) a invité les fédérations nationales de gymnastique et d'autres parties prenantes à une conférence en ligne qui a abouti à la création d'un nouveau groupe de travail sur le code de conduite et la protection.

World Athletics, l'organe directeur international pour l'athlétisme et les disciplines de course à pied, met également à la disposition de ses membres de nombreuses ressources sur le sport sans risque, notamment des boîtes à outils et un « kit de démarrage » pour les organisations qui souhaitent élaborer une nouvelle politique de protection.



Le programme FIFA Guardians, lancé en 2021, constitue une initiative de plus grande envergure. Le programme vise à fournir des conseils pratiques pour aider les 211 associations membres de la FIFA à revoir leurs mesures de protection existantes, à prévenir tout risque de préjudice pour les enfants dans le football et à réagir de manière appropriée en cas de problèmes. La boîte à outils en ligne repose sur cinq principes qui s'appuient sur des normes internationales reconnues et des bonnes pratiques en matière de protection de l'enfance dans le sport, et ses conseils s'articulent autour de cinq étapes fondamentales que toute organisation devrait suivre lorsqu'elle élabore et met en œuvre une politique de protection.

Ces cinq étapes (voir [Encadré 6](#)) sont pertinentes pour toute organisation sportive, quel que soit son niveau. La dernière partie de la boîte à outils propose des conseils pratiques et du matériel de soutien aux programmes individuels et aux équipes qui souhaitent mettre en place leurs propres politiques de protection. L'initiative est très prometteuse et il est clair que les confédérations lui emboîtent le pas. Par exemple, la Confédération asiatique de football a lancé sa propre politique de protection de l'enfance en janvier 2022. L'impact de FIFA Guardians dépasse également le cadre du football : par exemple, à l'heure où nous écrivons ces lignes, le site Internet du Conseil international du cricket consacré à la protection fait explicitement référence à la boîte à outils de FIFA Guardians.

Encadré 6

Recommandations de la Commission européenne pour lutter contre la violence basée sur le genre

- Élaborer des politiques et des programmes globaux, notamment en matière d'éducation, de dépistage, de signalement et de médiation, ainsi que des services pour les victimes, les lanceurs d'alerte, les accusés et les témoins.
- Élaborer une stratégie de protection pour les compétitions.
- Nommer des responsables de la protection titulaires d'un certificat approprié.
- Partager les pratiques et établir des partenariats à l'intérieur et à l'extérieur du sport.
- Prévoir une formation obligatoire pour tous ceux qui, dans le sport, travaillent avec des enfants, des femmes et des athlètes de haut niveau.
- Sensibiliser les témoins aux signes de la VBG et aux réponses à y apporter, ainsi qu'à leur responsabilité en matière de signalement et d'intervention.
- Sensibiliser les athlètes et leur entourage à la manière de reconnaître les signes de VBG et de les signaler, et leur indiquer où trouver de l'aide et du soutien.
- Proposer des programmes éducatifs et des initiatives lors de manifestations sportives afin de promouvoir le sport en toute sécurité auprès des athlètes et de leur entourage.
- S'engager à ne pas tolérer la VBG dans le sport.
- Exercer un leadership moral pour prévenir et combattre la VBG dans le sport.
- Reconnaître que toutes les formes de VBG, y compris en ligne, se produisent dans le sport et peuvent nuire à tous les membres de la communauté sportive.
- Élaborer des normes, conformes aux pratiques internationales, pour aider les clubs sportifs à élaborer et à mettre en œuvre des politiques de protection.
- Faire appel à des athlètes et à d'autres personnalités pour qu'ils servent de modèles dans le cadre des stratégies de prévention.
- Sensibiliser à la VBG dans le sport, en accordant une attention particulière aux sous-groupes vulnérables : les athlètes LGBTQI+ et les athlètes handicapés, issus de l'immigration ou en voie de développement.

Innovations nationales des fédérations sportives

Au niveau national, le Comité olympique norvégien est depuis longtemps salué pour son approche innovante sur et en dehors du terrain de jeu.

L'organisation a traduit en anglais ses lignes directrices visant à prévenir le harcèlement et les abus sexuels dans le sport. L'une des dispositions les plus fréquemment citées et les plus pratiques est la Règle 6, qui normalise la bonne pratique consistant à « éviter tout contact avec les athlètes dans les espaces privés, sauf en présence de plusieurs personnes ou en accord avec les parents/tuteurs ou l'encadrement sportif ».

Ces orientations placent clairement la responsabilité d'éviter les risques sur les personnes réglementées par la fédération. Mais elle a également une implication positive pour les enquêtes (abordée plus loin), en ce sens qu'elle déplace effectivement l'attente d'une explication sur la personne en position de pouvoir en posant la question : « pourquoi étiez-vous seul avec cet athlète et que faut-il en déduire ? »

Organisations de recherche et de plaidoyer : attentes fondées sur des données

Les organisations de recherche et de défense ont également joué un rôle clé dans la formation et les outils de prévention et de protection fondés sur des données probantes. Le US Center for Safe Sport (Centre américain pour la sécurité dans le sport), une organisation indépendante à but non lucratif, propose le Minor Athlete Abuse Prevention Policies (MAAP), un cadre destiné à établir des normes claires pour les interactions entre adultes et mineurs et à prévenir les abus et les comportements répréhensibles. Le US Center for Safe Sport propose des ressources et des formations sur les MAAP à toute une série d'acteurs du sport, des parents aux athlètes, en passant par les entraîneurs et les administrateurs. Le mouvement olympique et paralympique américain exige que les fédérations sportives participantes adoptent le MAAP. De même, le Code universel de conduite pour prévenir et combattre les mauvais traitements dans le sport (UCCMS) est un guide sur les comportements qui ne seront pas tolérés dans le sport au Canada, et indique les sanctions potentielles et les considérations à prendre en compte dans les cas de mauvais traitements.

L'UCCMS s'applique à toutes les instances dirigeantes nationales du sport au Canada et à tous ceux qui pratiquent un sport, y compris les femmes et les enfants. Le Canada dispose également d'un programme « Sport sans abus », qui est un système indépendant de signalement, d'enquête ou de sanction des mauvais traitements dans le sport au Canada, et qui est obligatoire pour tous les programmes sportifs financés par le gouvernement fédéral.

Encadré 7

FIFA Guardians : 5 étapes pour élaborer des politiques et des procédures de protection

1. Comment les enfants sont-ils impliqués dans notre jeu et quelles sont les garanties existantes ?
2. Établir et définir votre politique de protection
3. Élaborer des procédures et des lignes directrices pour mettre en œuvre votre politique
4. Communication et éducation
5. Comment allez-vous contrôler, évaluer et réviser vos politiques, procédures et lignes directrices ?



Conclusions

Malgré ces progrès, il reste de nombreuses possibilités d'amélioration en ce qui concerne la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport. Voici quelques exemples de domaines dans lesquels les experts en matière de violence à l'égard des femmes et des filles pourraient apporter une valeur ajoutée.

- **S'attaquer aux risques de violence à l'égard des femmes et des filles au-delà des athlètes** : la plupart des développements en matière de protection dans le sport se concentrent sur les athlètes, car il est clairement établi que les athlètes de haut niveau sont exposés à un risque accru d'abus.⁸⁴ Toutefois, les risques pour les femmes et les jeunes filles sont multiples, qu'il s'agisse des risques encourus par les jeunes filles dans les villes accueillant de méga-événements sportifs ou des risques encourus par d'autres femmes employées ou contractuelles, telles que les arbitres et les kinésithérapeutes. Elles ne sont pas sous les feux des projecteurs que le sport place sur les athlètes et ne bénéficient pas de la protection des syndicats. Ces filles et ces femmes doivent donc être mieux reconnues et protégées dans le cadre d'une approche plus globale et plus inclusive de la sécurité dans le sport.
- **Dépassez le modèle eurocentrique du sport pour contextualiser la protection** : les statistiques sur la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport proviennent principalement du Nord et, bien que ces données soient précieuses, elles ne peuvent remplacer les ensembles de données mondiales sur la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport, qui donnent un aperçu des schémas géographiques et démographiques de la violence et alimentent une mise en œuvre contextualisée et localisée. En outre, les projecteurs sont souvent braqués sur les initiatives visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport, qui sont élaborées et mises en œuvre dans les pays du Nord. Il existe un risque important que cela contribue à effacer les expériences de certains athlètes et à approfondir les inégalités en détournant de manière disproportionnée l'attention, les ressources et les fonds vers le Nord. Il est tout aussi important d'amplifier et de soutenir les initiatives qui se déroulent dans les pays du Sud.
- Le Conseil des sports de l'Union africaine souligne la nécessité de poursuivre le développement et la mise en œuvre de politiques de protection.

- « La protection dans les contextes du sport et du sport pour le développement (S4D) en Afrique : guide du professionnel, de la politique à l'action » est un manuel complet qui propose une approche étape par étape de la mise en œuvre de mesures de protection dans le sport.
- En 2022, le Fonds de développement pour les femmes africaines a financé la formation sur la protection dans le sport destinée aux points focaux des organisations, animée par Game Mothibi à l'université de Botho, au Botswana.

Il est possible d'accroître la reconnaissance et l'investissement dans les efforts régionaux en dehors de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

- **Comprendre la maltraitance comme un continuum** : le sport bénéficierait d'une meilleure compréhension de la corrélation entre les abus sexuels, physiques et psychologiques. Il est nécessaire de poursuivre les recherches sur les caractéristiques particulières du sport qui augmentent le risque de harcèlement psychologique ou émotionnel, d'autant plus que presque tous les types d'abus ont des racines psychologiques. La recherche sportive sur cette forme de violence interpersonnelle mériterait plus d'attention, car la plupart des recherches dans ce domaine se concentrent sur la relation parent-enfant plutôt que sur le contexte sportif.
- **Comprendre la prévention comme un continuum** : le sport gagnerait à considérer la prévention comme un continuum qui commence par la prévention de la violence avant qu'elle ne se produise (c'est-à-dire la prévention des « nouveaux cas » de violence à l'égard des femmes et des filles), se poursuit par la prévention de la récurrence de la violence et, enfin, par la prévention ou la limitation des effets de la violence à l'égard des femmes et des filles grâce à la fourniture d'un soutien à court et à long terme. Le sport s'est traditionnellement concentré sur la première de ces étapes.

Chapitre 5 : Recommandations

Passer à l'action

- Évaluez les politiques et pratiques actuelles de protection dans votre sport ou contexte sportif.
 - Votre organisation dispose-t-elle d'une politique de protection ou de sécurité dans le sport ?
 - Votre politique est-elle clairement communiquée aux entraîneurs et aux autres membres du personnel ?
 - Votre politique existe-t-elle simplement en tant que document théorique ou les entraîneurs et autres membres du personnel l'intègrent-ils activement dans leur travail quotidien ?
- Proposez régulièrement des formations obligatoires et des possibilités de formation continue aux entraîneurs et aux autres membres du personnel. Exigez que tous les nouveaux employés reçoivent une formation sur le sport sûr.
- Si vous occupez un poste de direction dans un contexte national ou régional, prenez des mesures pour vous assurer que les politiques nationales de protection sont mises en œuvre de manière cohérente au niveau local.
- Révisez votre politique de protection dans une optique intersectionnelle :
 - Cette politique garantit-elle un sport sûr pour tous les athlètes et tient-elle compte des considérations particulières pour des groupes tels que les femmes et les filles racisées, les femmes et les filles issues de communautés rurales ou indigènes, les athlètes handicapés et les athlètes LGBTQIA+ ?
 - Veillez à ce que votre politique s'attaque à la violence numérique et en ligne (voir « [En savoir plus](#) » pour des ressources supplémentaires sur le sujet).
- Examinez les boîtes à outils et les ressources en ligne créées par d'autres organisations.
 - Y a-t-il des éléments que vous pourriez intégrer dans les politiques existantes de votre organisation ?
- Soutenez l'effort d'investissement continu dans des programmes qui visent à modifier positivement les attitudes et les comportements des joueurs, des entraîneurs, des administrateurs, des dirigeants, des membres de la famille et des spectateurs à l'égard des femmes et des jeunes filles dans le sport.
- Faites progresser et institutionnalisez les mécanismes de protection et de sécurité dans le sport, y compris les efforts d'atténuation des risques tels que la mise à disposition de moyens de transport ; l'eau, la santé et l'assainissement ; des terrains d'entraînement et de sport de qualité, des protocoles de dénonciation des violences, des mécanismes d'orientation et de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles lorsqu'elle se produit.



Politiques et outils de protection

- Confédération asiatique de football (2022), [AFC Child Safeguarding Policy](#)
- FIFA Guardians (2019), Up to Us: [Child Safeguarding Toolkit for Member Associations](#)
- Goodpush Alliance, [Child Protection 1: An Introduction](#)
- Play by the Rules and Sport Integrity Australia, [Child Protection and Safeguarding Course](#)
- African Union Sports Council (2021), [Safeguarding in sport and sport for development \(S4D\) contexts in Africa: A practitioner's guide from policy to action](#)
- US Center for SafeSport, [Minor Athlete Abuse Prevention Policies \(MAAP\)](#)
- World Athletics (2022), [World Athletics publishes Online Abuse Study covering World Athletics Championships Oregon22](#)

Harcèlement sexuel et prévention des abus

- IOC, [Sexual Harassment and Abuse \(SHA\) in sport](#)
- Norwegian Olympic and Paralympic Committee, [Guidelines to prevent sexual harassment and abuse in sports](#)
- [Universal Code of Conduct to prevent and tackle Maltreatment in Sport \(UCCMS\)](#)
- [The Canadian Abuse Free Sport Program](#)

Autres informations

- Hart, S. N., Binggeli, N. J., & Brassard, M. R. (1997). Evidence for the effects of psychological maltreatment. *Journal of Emotional Abuse*, 1(1), 27-58.
- Stirling, A. E., & Kerr, G. A. (2013). The perceived effects of elite athletes' experiences of emotional abuse in the coach-athlete relationship. *International journal of sport and exercise psychology*, 11(1), 87-100.
- ROBERTS V, SOJO V, GRANT F. Organizational factors and nonaccidental violence in sport: A systematic review. *Sport Manage Rev.* 2020; 23: 8-27. doi:10.1016/j.smr.2019.03.001
- UNESCO et ONU Femmes (2015), « [Guide mondial pour lutter contre la violence sexiste en milieu scolaire](#) »

Chapitre 6 : Signalement et réparation

Qui ?

Ce chapitre s'adresse aux professionnels du sport à tous les niveaux, et plus particulièrement aux entraîneurs et aux autres personnes occupant des postes de direction. Il fournit aux professionnels du sport des conseils pratiques pour élaborer et mettre en œuvre une réponse efficace à la violence à l'égard des femmes et des filles, centrée sur les victimes.

Ce chapitre intéressera également les professionnels de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, notamment les travailleurs sociaux, les fonctionnaires de la justice pénale et les autres personnes qui travaillent avec les victimes de violences à l'égard des femmes et des filles. Ils découvriront les pratiques existantes en matière de signalement et de réparation des problèmes dans le cadre d'une pratique sportive, les besoins particuliers des victimes de violences à l'égard des femmes et des filles dans le sport et le rôle potentiel que les entités non sportives peuvent jouer dans le soutien aux victimes.

Quoi ?

- Si le sport a investi dans des initiatives de prévention et de protection, il a eu du mal à mettre en place des mécanismes de réponse et de recours adéquats et axés sur les victimes.
- La violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport reste largement sous-signalée, principalement en raison de l'absence de procédures de signalement claires, de craintes de représailles et d'un manque de confiance dans les procédures de réponse existantes.
- Certaines organisations sportives ont relevé efficacement ces défis en mettant en place des mécanismes sûrs, confidentiels et axés sur les victimes pour signaler les abus.
- De nombreuses organisations ont effectivement modifié leur approche en faveur d'une justice réparatrice, c'est-à-dire qu'elles se concentrent sur la manière dont les personnes ont été affectées par le crime ou le préjudice, plutôt que sur la question de savoir si une loi a été enfreinte.
- Des services complets de haute qualité, centrés sur la victime, sont essentiels pour les victimes d'abus. Les services essentiels comprennent non seulement les soins de santé, mais aussi les services juridiques sociaux et l'aide à la navigation dans le système juridique.

Pourquoi ?

Pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles après qu'elle se soit produite, les organisations sportives doivent adopter une approche centrée sur les victimes qui donne la priorité à la justice réparatrice. Le sport doit améliorer de toute urgence la manière dont il répond aux cas d'abus : si les personnes affectées et les lanceurs d'alerte ne peuvent pas faire confiance à la procédure de recours, cela a non seulement un impact sur leur droit de recours, mais empêche également les organismes sportifs de tirer les leçons de leurs erreurs et d'améliorer leurs systèmes de prévention.



Introduction

Si le sport a beaucoup investi dans le développement d'initiatives de protection ces dernières années, il a eu du mal à mettre en place des mécanismes de réponse et de recours adéquats, axés sur les victimes, pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Cela est devenu particulièrement évident ces dernières années, après que les instances dirigeantes du sport aient lancé une série d'enquêtes, d'investigations et de procédures disciplinaires en réponse à des scandales d'abus, et aient souvent fait l'objet de vives critiques de la part de victimes et de groupes de la société civile pour leurs manquements.

Il s'agit d'un domaine de travail complexe, situé à l'intersection de divers domaines d'expertise technique, notamment la gouvernance sportive, le droit, la santé et le bien-être. Les progrès ont donc été lents, mais l'intérêt pour cet espace est grandissant. L'élaboration de mécanismes de recours efficaces dans le sport n'entre pas dans le champ d'application du présent manuel, mais plusieurs organisations ont cherché à identifier les insuffisances structurelles des processus de recours dans le sport et à proposer des solutions pour y remédier.

Dans ce chapitre, nous mettons en lumière quelques-unes de ces initiatives et examinons les principaux défis liés au signalement et à l'investigation de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport. Nous concluons en examinant la nécessité d'améliorer les efforts visant à prévenir ou à limiter les effets de la violence à l'égard des femmes et des filles, en fournissant des soins et un soutien à court et à

« C'était donc étrange, mais personne n'a jamais vraiment dit quoi que ce soit. D'autres personnes semblaient parfois mal à l'aise lorsqu'elles assistaient à ce genre de choses, mais personne ne disait rien, car la culture était que cet entraîneur était le meilleur du club. C'était aussi le meilleur athlète. Il doit savoir ce qu'il fait. Les gens ne voulaient pas essayer d'interférer »

Une athlète olympique, rapport CARE

long terme aux victimes.

Signalement des abus

Comme pour la violence basée sur le genre en général, il existe un problème important de sous-signalement des cas de violence basée sur le genre dans le sport.⁸⁵ Les victimes et les lanceurs d'alerte sont souvent réticents à dénoncer les faits par crainte de représailles pour eux-mêmes et leur famille ou de répercussions professionnelles.⁸⁶ Par exemple, le rapport CARE susmentionné a mis en évidence que « les athlètes ayant subi des abus sexuels ont souligné les difficultés liées à la divulgation de leurs expériences à l'époque, en particulier le problème de ne pas être sélectionnés ». D'autres cas mettent en évidence les répercussions extrêmes de la dénonciation, y compris des menaces de mort et des violences graves.⁸⁷



« J'ai trouvé le courage de parler de [mes abus] en suivant une thérapie... et au fil du temps, j'en ai parlé à ma famille, à mes amis proches et à mes coéquipiers de l'équipe nationale. Au début de l'année 2008, je me suis sentie à l'aise pour en parler publiquement, car je savais que cela serait important pour lutter contre la pédophilie. [...] J'ai ressenti de la haine envers [mon agresseur] et ceux qui doutaient de ce que je disais. J'ai été accusée d'avoir exposé [mes abus] pour attirer les médias, et j'ai été poursuivie en justice par [mon entraîneur]. Ce furent des moments sombres où je me suis dit qu'il aurait mieux valu que je n'aborde jamais ce sujet. Mais les choses ont commencé à prendre un sens lorsque ses autres victimes ont témoigné à mes côtés. »

Johanna Maranhão, nageuse olympique brésilienne et victime d'une agression sexuelle⁸⁸

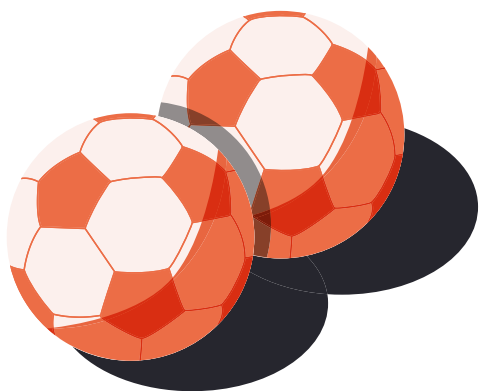
La recherche montre également qu'il y a un **manque de confiance dans les mécanismes de signalement existants** et un manque de foi dans le fait que le signalement d'un abus permettra d'obtenir la justice ou la réparation souhaitée. Il en résulte un manque d'adhésion de la part des victimes et des lanceurs d'alerte, ce qui peut s'avérer fatal pour un processus de signalement efficace.

Éléments de mécanismes de reporting efficaces

Ces dernières années, un certain nombre d'organisations sportives et de professionnels de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles ont produit des boîtes à outils et des guides décrivant les principales caractéristiques de mécanismes de signalement efficaces. L'approche des « 3 R » dans la politique de protection de l'European Cricket Board (ECB) et examinée dans le Guide des bonnes pratiques de Voice : Soutenir les personnes victimes de violences sexuelles dans le sport (voir « [En savoir plus](#) » à la fin de ce chapitre) présente les éléments clés d'une procédure de signalement efficace :

- 1. Répondre (« Responding ») à la divulgation, à la suspicion ou à l'allégation :** rester calme, écouter attentivement, garder l'esprit ouvert et rassurer l'enfant [ou la victime] tout en soulignant qu'il n'est pas à blâmer.
- 2. Enregistrement (« Recording ») des informations pertinentes :** l'ECB, comme de nombreuses organisations sportives, propose un formulaire spécifique et un modèle pour toutes les informations nécessaires à enregistrer, y compris les détails de l'accusation, de l'accusateur et de l'auteur présumé et une description des blessures et des témoins de l'événement.
- 3. Signaler (« Reporting ») les informations pertinentes :** une description détaillée de la structure et du cadre d'information de l'ECB, c'est-à-dire une liste claire des personnes ou des services chargés de recevoir le rapport et d'y répondre.

Il est également important de reconnaître qu'il existe plusieurs exemples de sport qui déploient des efforts concertés pour surmonter ou contourner les cultures qui réduisent au silence les victimes de la violence. Deux de ces exemples, issus du mouvement olympique national et international, sont présentés dans l'[Encadré 8](#) ci-dessous.



Lignes d'assistance et structures de signalement dans la gouvernance des sports olympiques

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2018

Conscient de la vulnérabilité particulière des enfants athlètes, le CIO a lancé un certain nombre d'initiatives en faveur d'un sport sûr lors des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2018 à Buenos Aires, y compris des initiatives visant à faciliter un signalement plus sûr et une meilleure gestion des incidents, notamment de la violence à l'égard des femmes et des filles.

Le CIO a ensuite modifié sa façon de traiter les violations d'abus, en décentralisant la façon dont les cas sont entendus et décidés. Il a permis à des experts de fournir des informations sur place concernant les droits et les protections des enfants athlètes, et a placé un agent de protection du CIO dans le village olympique de la jeunesse.

La ligne d'assistance NOC*NSF

Les Pays-Bas sont le premier pays au monde à créer un service d'assistance téléphonique spécialement conçu pour aider les victimes et les auteurs présumés d'incidents de harcèlement et d'abus sexuels dans le sport.

Les conseillers du NOC*NSF (Comité olympique néerlandais et Confédération néerlandaise des sports) sont spécialement formés pour soutenir les victimes et les auteurs présumés, en tenant compte des circonstances spécifiques du contexte sportif. Ils connaissent les facteurs de risque spécifiques au sport et sont conscients que le sport peut être un terrain propice à l'apparition et au maintien du harcèlement et des abus sexuels et de genre.

La valeur ajoutée de cette ligne d'assistance est qu'elle est intégrée dans un projet comprenant de nombreux autres instruments politiques pour la prévention du harcèlement sexuel dans le sport, notamment un code de conduite, des formations et des outils pour un sport sûr, et un système d'enregistrement ou une « liste noire » pour les auteurs condamnés par un comité disciplinaire.



Une réponse efficace

Même lorsque des abus sont signalés, les dirigeants et les organisations sportives n'agissent souvent pas, ce qui a pour effet de normaliser et de permettre la poursuite des abus. Cette inaction entraîne une profonde méfiance à l'égard de la capacité du sport à répondre de manière appropriée aux allégations d'abus, ce qui a pour effet de décourager les signalements.

Les institutions sportives sont confrontées à la tâche difficile d'équilibrer de multiples intérêts concurrents et sont parfois confrontées à des facteurs qui échappent à leur contrôle, comme lorsqu'elles travaillent avec des processus de justice pénale. Cela peut entraîner des retards et des interactions complexes en matière de preuves, qui doivent être clairement communiquées aux victimes et aux victimes, et mieux maîtrisées par les organismes sportifs.

L'une des critiques les plus courantes à l'égard des enquêtes est le manque d'indépendance de la procédure d'enquête. Il s'agit d'un défi important qui émerge presque inévitablement de la détermination du sport à s'autoréguler.

Une réponse efficace à la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport doit être aussi ouverte et transparente que possible, sans compromettre l'intégrité d'une enquête ou la sécurité des victimes et des lanceurs d'alerte. L'[Encadré 9](#) présente des exemples de questions que toute institution menant ou commandant une enquête devrait envisager pour garantir la transparence de l'indépendance de l'enquête, ainsi que les mesures prises pour assurer la sécurité des personnes appelées à témoigner.

Encadré 9

Instaurer la confiance avec les victimes et les victimes

Les victimes d'abus dans le sport manquent souvent de confiance dans les mécanismes d'enquête. Voici dix questions que toute enquête devrait aborder, ouvertement et simplement, afin d'instaurer la confiance :

1. Quel est l'objectif de l'enquête ?
Si les allégations s'avèrent fondées, quel sera le résultat ?
2. Quels sont les pouvoirs de l'enquête ?
3. Qui a commandé l'enquête ?
4. Qui finance l'enquête et quel est le budget total alloué ?
5. Une sanction ou une mesure provisoire doit-elle être imposée pendant la durée de l'enquête ?
6. Les résultats de l'enquête seront-ils publiés dans leur intégralité (sous réserve des expurgations nécessaires pour protéger l'identité et la sécurité des victimes et des témoins) ?
7. Quelle contribution, le cas échéant, a été demandée aux victimes ou aux groupes de victimes pour déterminer la portée ou les résultats souhaités de l'enquête ?
8. Qui mène cette enquête et quelles sont leurs qualifications et leurs expertises (en particulier, quelle est leur expertise en matière d'abus sexuels, de manipulation psychologique, d'enquêtes tenant compte des traumatismes et de violence basée sur le genre, et quelles sont leurs expertises techniques, sportive ou culturelle) ?
9. Quel est le calendrier prévu pour l'enquête ?
Quels rapports intermédiaires avez-vous l'intention de publier, le cas échéant ?
10. Quelle évaluation des risques situationnels avez-vous effectuée en ce qui concerne la participation des victimes, des victimes et des témoins ? Quels sont les principaux types de risques identifiés ?
11. Quel est le plan de gestion des risques mis en place pour aider les victimes et les témoins à prendre conscience de ces risques et à les gérer ?



Priorité au survivant

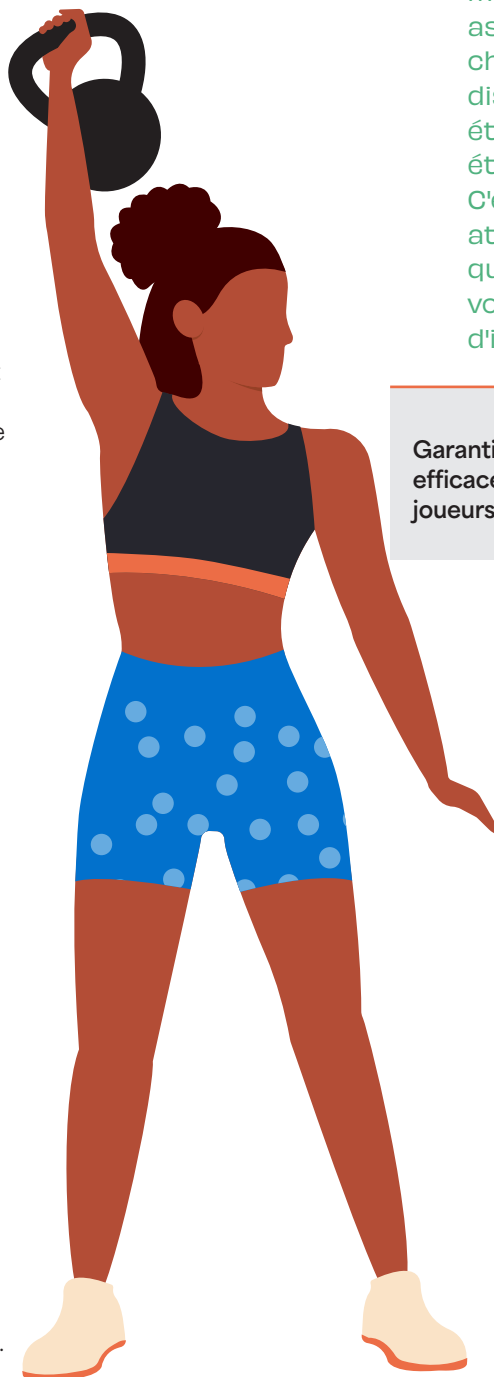
Comme indiqué au [Chapitre 3](#), de nombreuses réponses officielles à la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport se sont concentrées sur la protection de l'intégrité du sport et la punition des auteurs. Cette priorité s'est faite au détriment du soutien et de la protection des victimes. En novembre 2021, la World Players Association (WPA) a publié un rapport intitulé « Garantir l'accès à un recours efficace - la voie stratégique des joueurs vers la justice ».

Le rapport, qui est une lecture essentielle pour tous ceux qui cherchent à comprendre les recours dans le sport, comprend une analyse des obstacles à la mise en place de recours efficaces dans le sport, et appelle le sport à modifier son approche pour adopter celle de la justice réparatrice, c'est-à-dire à se concentrer sur l'impact du crime ou du préjudice sur les personnes, plutôt que sur la question de savoir si une loi a été violée ou non. Il s'agirait d'un changement important pour le sport : à l'heure actuelle, la plupart des violences à l'égard des femmes et des filles dans le sport sont généralement abordées sous l'angle d'une violation du code disciplinaire ou du code d'éthique.

L'appel de la WPA en faveur de mécanismes de réponse centrés sur les victimes a été amplifié par FIFPRO, le syndicat international des joueurs de football et membre de la WPA. Au cours des cinq dernières années, la FIFPRO est intervenue à plusieurs reprises pour faire respecter le droit des joueurs à évoluer dans un environnement exempt d'inconduite sexuelle, de harcèlement et d'abus. En 2021, la FIFPRO a publié un rapport succinct et important intitulé « Plus de silence », qui s'appuie sur l'expérience de première main de la FIFPRO en matière de soutien aux victimes d'abus dans le football. Constatant que les pratiques abusives ne sont pas sanctionnées ou le sont avec trop d'indulgence, le rapport formule des recommandations pratiques, notamment en ce qui concerne le recours à des pratiques tenant compte des traumatismes dans le cadre des enquêtes.

Le Centre pour le sport et les droits des personnes a également centralisé les voix des victimes d'abus sexuels dans le sport dans son travail et lors de son événement phare annuel, le Sporting Chance Forum. Lors d'une session 2021 sur la protection du recours, d'éminents experts mondiaux ont discuté de la signification d'un recours efficace et de la manière dont il peut être mis en place en toute sécurité. La session a permis d'identifier plusieurs éléments clés d'un recours efficace, qui sont repris dans l'[Encadré 10](#).

Partie III : L'heure du match



« C'était donc étrange, mais personne n'a jamais vraiment dit quoi que ce soit. D'autres personnes semblaient parfois mal à l'aise lorsqu'elles assistaient à ce genre de choses, mais personne ne disait rien, car la culture était que cet entraîneur était le meilleur du club. C'était aussi le meilleur athlète. Il doit savoir ce qu'il fait. Les gens ne voulaient pas essayer d'interférer »

Garantir l'accès à un recours efficace : la voie stratégique des joueurs et joueuses vers la justice

Qu'est-ce qu'une réponse pour les victimes de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport ?

La plupart des mécanismes d'intervention dans le sport appliquent des normes disciplinaires en imposant des amendes ou en bannissant les auteurs, ce qui permet de les éliminer et de protéger l'intégrité du sport. Il ne s'agit là que d'un aspect important du remède. La liste suivante comprend une série d'éléments supplémentaires susceptibles d'offrir une solution efficace aux victimes, tout en reconnaissant que l'expérience et les besoins de chaque personne sont uniques.

1. **Offrir aux victimes la possibilité d'être entendus dans un espace sûr** : lorsque le sport a échoué à remplir ses obligations envers les femmes et les filles, il doit créer des espaces sûrs et (le cas échéant) confidentiels où les personnes concernées peuvent être entendues. Il ne doit pas s'agir uniquement d'obtenir les informations nécessaires à une instance sportive pour déterminer si des sanctions seront infligées, mais plutôt de veiller à ce que les personnes concernées aient la possibilité de dire leur vérité et d'exprimer clairement ce qu'elles souhaitent pour la suite.
2. **Reconnaître la douleur et la souffrance des personnes touchées** : la réponse consiste en partie à être cru. Une procédure de recours efficace doit reconnaître la gravité et l'étendue du préjudice causé. Il s'agit notamment de reconnaître l'impact plus large des événements traumatisants, tant sur le terrain de jeu qu'en dehors. Cela peut aller de la perte de la possibilité de participer à des compétitions à la perte de confiance dans l'autorité et les systèmes à l'intérieur et à l'extérieur du sport. Cette reconnaissance doit également inclure des excuses pour le rôle que le sport a joué en causant ou en ne prévenant pas le préjudice.
3. **Une plus grande responsabilisation de ceux qui ont permis qu'un préjudice soit causé** : la réparation va au-delà de la reconnaissance du préjudice causé et pose des questions sur les raisons pour lesquelles les personnes n'ont pas été protégées alors qu'elles auraient dû l'être. Cela signifie que le sport, en répondant à ces questions, doit veiller, au sens le plus large, à ce que tous ceux dont le travail consistait à protéger les femmes et les filles soient tenus pour responsables et soient démis de leurs fonctions ou reçoivent les outils nécessaires pour faire mieux à l'avenir.
4. **Créer un espace pour que les personnes touchées puissent participer à l'élaboration de solutions** : de nombreuses victimes de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport ont indiqué que l'un des aspects les plus importants de la réparation est l'assurance que d'autres ne souffriront pas comme elles, et la possibilité de contribuer personnellement à ces améliorations nécessaires. Cela va bien au-delà du simple fait d'informer les personnes concernées des travaux entrepris ou de leur demander occasionnellement leur avis. Au contraire, le rétablissement du pouvoir est un élément essentiel d'un recours efficace, ce qui signifie que les victimes devraient avoir une certaine influence sur la conception des processus de recours et sur toute recommandation de suivi.
5. **Valoriser l'expertise par l'expérience vécue** : dans le prolongement du point 4 ci-dessus, le sport doit mieux reconnaître que les victimes d'abus possèdent une expertise unique dont les organismes sportifs ont besoin pour comprendre ce qui a mal tourné et empêcher que les préjudices ne se reproduisent pas. Si l'on fait appel à leur expertise, celle-ci doit être organisée à un moment et dans un lieu sûrs pour eux. Lorsque cette expertise n'est pas liée à la fourniture directe de preuves, elle doit également être rémunérée de manière appropriée, comme toute autre expertise.
6. **Les réparations et les compensations** : les violations choquantes des droits des personnes ne peuvent être quantifiées par des réparations financières. Néanmoins, les femmes et les jeunes filles qui ont subi des violences dans le sport méritent d'être indemnisées par les responsables. Des mécanismes doivent être mis en place pour faciliter ce processus.

Services essentiels axés sur les victimes

Les institutions sportives sont souvent caractérisées par des hiérarchies exagérées et des cultures du silence qui protègent les auteurs, en particulier ceux qui occupent des postes d'autorité. Il est donc particulièrement important de disposer de services de soutien solides pour les victimes. Certains organismes sportifs internationaux et nationaux ont commencé à reconnaître que le sport devrait mettre à la disposition des victimes ou des victimes qui se manifestent un ensemble de mesures minimales adaptées. Mais il n'y a pas de consensus ou de cohésion dans l'ensemble du secteur, et les services de soutien aux victimes de la violence basée sur le genre dans le sport sont rares.

Le guide de bonnes pratiques de Voice, un projet commun impliquant quatre fédérations sportives européennes, sept universités européennes et une organisation d'aide aux victimes, fournit des conseils aux professionnels et aux bénévoles des organisations, clubs et fédérations sportives pour soutenir tout enfant ou adulte susceptible de révéler une expérience ou un incident d'abus sexuel. Il s'adresse en particulier aux personnes chargées de gérer, d'organiser et de proposer des activités sportives (au sens le plus large) à des enfants, des jeunes ou des adultes, y compris celles qui supervisent et gèrent des installations sportives.

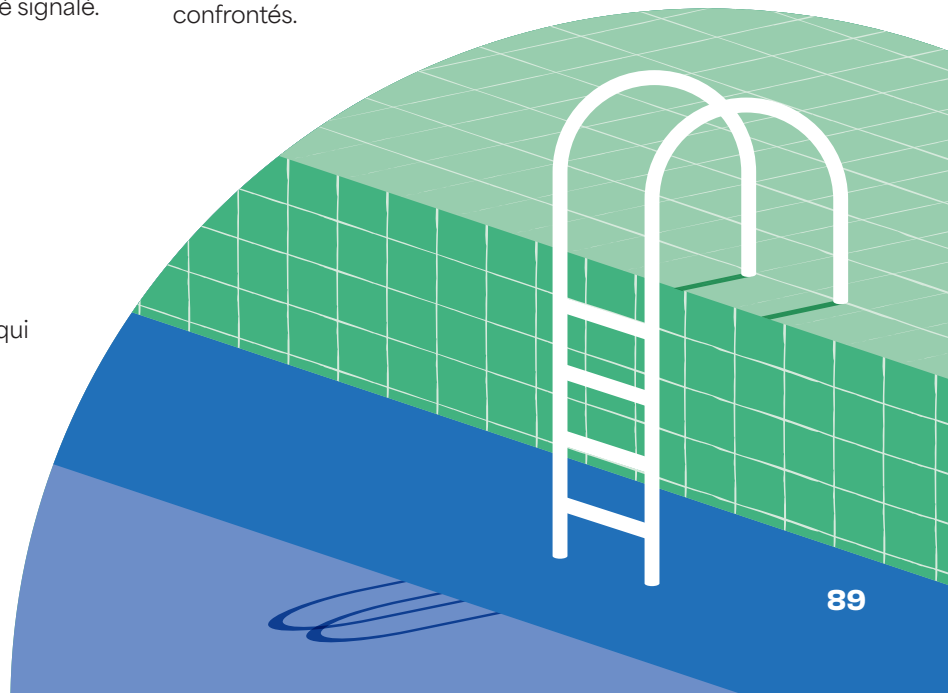
Notant que « toute organisation sportive doit comprendre à la fois comment elle peut soutenir une victime dans sa sphère de responsabilité et les limites de ce qu'elle peut faire », le guide exhorte les organisations sportives à se familiariser avec les ressources existantes et les agences externes dès le début, plutôt que d'attendre qu'un cas d'abus ait été signalé.

Le guide recommande notamment de faciliter la discussion sur les points suivants :

- soutien thérapeutique
- services juridiques
- soutien financier
- rencontrer et partager des expériences avec d'autres athlètes ou d'autres membres du club qui s'engagent auprès de l'organisme de tutelle (tel qu'un organisme national de tutelle)
- une reconnaissance officielle ou des excuses de la part de l'organisation

Des services de santé de qualité, axés sur les victimes et conformes aux lignes directrices de l'OMS (voir « [En savoir plus](#) » à la fin de ce chapitre) sont essentiels pour les victimes qui ont besoin d'accéder à un traitement médical, y compris à des soins psychologiques et mentaux. Les services sociaux soutiennent le bien-être, la santé et la sécurité des victimes de la violence par le biais d'un certain nombre d'activités différentes, notamment des conseils en cas de crise, des lignes téléphoniques d'information et d'assistance, l'accompagnement vers des services, un logement sûr et l'accès à des refuges, la fourniture d'un soutien financier, des conseils sur l'accès à l'information et à l'assistance en matière de droit, ainsi que l'aide apportée à ces personnes. La plupart des victimes et des victimes doivent naviguer dans ce système sans conseils juridiques indépendants et confidentiels ni soutien pastoral. Les syndicats peuvent combler ces lacunes dans certains cas, mais de nombreux athlètes (y compris les enfants) ne bénéficient pas de la syndicalisation.

Il convient ici de souligner que le guide de Voice, ainsi que de nombreuses autres organisations sportives, s'appuie, dans une certaine mesure, sur les services existants spécialisés dans la violence basée sur le genre, la santé, la psychologie et le droit. Toutefois, ces services sont largement sursollicités, même dans les pays les plus riches, et il est impossible de se fier à la qualité, à la fiabilité et à l'accessibilité de ces services à l'échelle mondiale. Il incombe donc à l'organisation sportive de se familiariser avec les ressources existantes, puis de faire un effort concerté pour combler les lacunes ou les insuffisances en matière de soutien auxquelles les victimes peuvent être confrontés.



Témoignage d'une victime

Joanna Maranhão, nageuse brésilienne et championne olympique, s'ouvre sur l'agression sexuelle qu'elle a subie dans son enfance de la part de son ancien entraîneur de natation, alors qu'elle n'avait que neuf ans :⁸⁹

« Je ne pouvais pas leur dire ce qui s'était passé. C'est ce que j'ai dit à ma mère : « Je pense qu'il a essayé de m'embrasser ». J'ai commencé à avoir des crises de panique, je ne pouvais plus rester seule dans ma chambre. Tous les soirs, ma grand-tante entrait dans la chambre avec moi, s'allongeait et me câlinait jusqu'à ce que je m'endorme. [...] Mais quand elle partait, je me réveillais. Ensuite, je courais dans la chambre de mes parents. J'ai continué à dormir entre mes parents pendant cinq ans, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de 15 ans. »

Plus tard dans sa vie, Joanna a suivi une thérapie qui l'a aidée à faire disparaître l'amnésie causée par le traumatisme : « Cette thérapie a été profonde, et il y a eu des événements dont je ne me souvenais plus. Je me souvenais d'un ou deux événements, mais [l'agression sexuelle] s'est produite à de nombreuses reprises. Quand j'ai commencé à me souvenir de tout, je me suis dit : « Oh mon Dieu, comment ai-je réussi à retenir tout cela pendant si longtemps ? »

C'est alors que j'ai commencé à me punir. J'ai commencé à boire beaucoup, de la vodka avec des boissons énergisantes, je suis allé à des fêtes, je n'ai pas terminé une semaine entière d'entraînement, j'ai commencé à détester la natation.

J'ai continué à nager simplement parce que j'étais payée et parce que je ne pouvais pas dire « je veux arrêter ». Mes résultats ont chuté et la presse me posait des questions : « Qu'est-ce qui t'arrive ? », « Joanna est partie ! », « Elle ne supporte plus la pression ». Je ne me sentais pas bien dans ma peau. Rien n'allait plus, vous savez ? Ce n'est qu'après avoir entamé cette thérapie et l'avoir approfondie que je me suis dit : « Eh bien, il y a une lumière ».

[...] Cela a pris du temps. Il est très difficile de dire « j'ai été victime d'abus sexuels ». Ou bien : « Il [l'entraîneur de natation] a mis sa main à l'intérieur de mon maillot de bain », ou « il a éjaculé sur moi »... Lorsque j'en ai parlé en 2008, c'est parce que je commençais à faire la paix [avec ce qui s'était passé]. [...] J'étais très en colère contre lui. Comme : « Regarde ce que tu m'as fait ». Non seulement pour les abus, mais aussi pour les conséquences. Cela a perturbé ma profession, mes relations, ma mère... Beaucoup de gens ont dit que je mentais ».

L'ancien entraîneur a poursuivi Joanna pour diffamation. Le procès a été suspendu pour une durée indéterminée par le tribunal de Pernambuco, au Brésil. En 2012, la présidente Dilma Rousseff a approuvé la loi Joanna Maranhão, qui modifie le délai de prescription pour les crimes sexuels commis contre des enfants et des adolescents. Joanna a évoqué l'expérience qu'elle a vécue en se retrouvant face à face avec son agresseur : « Dès qu'il a croisé mon chemin, je suis redevenue une petite fille de neuf ans ; je me suis effondrée.

Je tenais la main de mon ex-mari et celle de ma mère, et je ne pouvais pas le regarder dans les yeux, je n'arrêtais pas de pleurer. Je me suis dit que cela n'avait pas de sens, parce que de nombreuses années s'étaient écoulées, qu'il n'allait plus me faire ça, mais je n'en ai pas eu la force. Ma mère m'a dit : « Tu ne viendras plus à aucune audience avec lui. Tu vas signer une procuration et tu ne croieras plus cet homme. »

Et c'était la meilleure chose à faire. Pour en arriver à le plaindre, il fallait ne plus le croiser ».

Une entité internationale indépendante ?

En réponse au nombre croissant de cas d'abus signalés dans le sport à travers le monde et reflétant un engagement mondial pour aider à prévenir les abus dans le sport, soutenir les victimes et poursuivre les auteurs, la FIFA a demandé la création d'une nouvelle entité internationale, en coopération avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, qui offrira une approche centrée sur les victimes pour la gestion des cas et les enquêtes.

Les principaux objectifs de l'entité seront d'établir :

- Une ligne de signalement confidentielle, fiable et accessible pour les victimes de harcèlement et d'abus dans le sport
- Une vaste réserve mondiale d'experts locaux qui peuvent être rapidement mobilisés pour fournir un soutien spécialisé en matière de gestion de cas et de soins aux victimes, aux témoins et aux lanceurs d'alerte et pour enquêter sur un cas localement (au nom d'un sport), si nécessaire
- L'élaboration de procédures de contrôle préalable des personnes travaillant ou ayant l'intention de travailler dans le sport, y compris l'élaboration d'un registre international et public des personnes qui ont été sanctionnées pour des abus ou des mauvais traitements dans le sport.
- L'identification des bonnes pratiques et le partage des connaissances ; par exemple, la gestion de cas centrée sur le survivant, des mesures de protection/de prévention, des recommandations de sanctions, etc.

Le concept a suscité beaucoup d'intérêt depuis son annonce. Toutefois, les experts du sport et des droits des personnes ont clairement indiqué que, pour traiter de manière adéquate la crise des abus dans le sport, l'entité multisports proposée doit être indépendante, transparente et dotée d'un financement adéquat.⁹⁰

Compte tenu des antécédents de la FIFA en matière de réponse inadéquate à la violence à l'égard des femmes et des filles, la FIFPRO et Human Rights Watch se demandent si la FIFA est l'organisation sportive la mieux placée pour mener ces efforts.⁹¹ Au moment de la publication de ce manuel, l'entité n'a pas encore été créée.

Conclusions

Il est essentiel que les organisations sportives offrent de solides services de soutien aux victimes, ainsi que des mécanismes de signalement accessibles et confidentiels, sans crainte de représailles. Ensemble, ces mesures atténuent le risque accru de violence et d'abus. Associée à des mécanismes solides visant à écarter les auteurs des postes d'autorité ou de l'institution, la confiance peut être rétablie.

Il est essentiel que le sport améliore son expertise technique sur la manière dont la violence à l'égard des femmes et des filles se produit, sur son impact et sur les défis spécifiques que cela pose pour enquêter sur la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport. Par exemple, le sport doit intégrer une approche fondée sur les traumatismes pour enquêter sur les cas de violence à l'égard des femmes et des filles. Il doit également développer une plus large gamme d'outils pour surmonter certains des problèmes de preuve qui se posent fréquemment dans les affaires d'abus sexuels, tels que l'absence de preuves corroborantes. Le fait d'enquêter sur les abus en tant que crime contre la personne et que crime de corruption peut offrir au sport un plus grand nombre d'occasions de demander des comptes aux auteurs.

Le manque de confiance dans la capacité du sport à réagir découle en partie d'une indulgence réelle ou perçue à l'égard des abus commis par les détenteurs du pouvoir dans le sport. Le sport doit donc améliorer la promotion et la démonstration de la tolérance zéro en agissant sur toutes les préoccupations soulevées et en imposant des mesures correctives ou disciplinaires, quel que soit l'auteur.

Les athlètes sont rarement sanctionnés pour les abus, y compris les agressions sexuelles et les violences entre partenaires intimes qu'ils commettent, et il est essentiel de combler cette lacune en matière de responsabilité. De même, des entraîneurs populaires ont été autorisés à poursuivre leurs fonctions malgré des preuves solides de mauvaise conduite, ou ont été autorisés à quitter leurs fonctions sans aucune mesure disciplinaire ou sanction publique. Cela alimente une culture de l'impunité et un manque de confiance dans la capacité du sport à répondre de manière appropriée aux allégations de violence à l'égard des femmes et des filles.

Chapitre 6 : Recommandations

Passer à l'action

Pour les professionnels du sport

- Évaluez l'état de préparation de votre organisation à la gestion des signalements de violence à l'égard des femmes et des filles. Comme le souligne le rapport de VOICE, « compte tenu de ce que nous savons aujourd'hui sur les abus et les violences sexuelles dans le sport, il n'est plus acceptable qu'une organisation sportive, quelle que soit sa taille, ne soit pas préparée à recevoir une révélation de violence sexuelle ».
- Offrez une formation et un soutien aux entraîneurs et au personnel susceptibles de recevoir des rapports de violence. Veillez à ce qu'ils connaissent les bonnes pratiques en matière d'écoute et de soutien des victimes et des témoins de violence, ainsi que leurs responsabilités en matière de devoir de diligence.
- Confirmez que votre organisation dispose d'un protocole clair pour enregistrer les incidents de violence. La section « [En savoir plus](#) » ci-dessous comprend plusieurs boîtes à outils avec des exemples de formulaires.
- Mettez en place et communiquez une procédure de signalement simple et transparente au sein de votre organisation et, le cas échéant, aux autorités chargées de l'application de la loi.
- Familiarisez-vous avec les ressources locales pour les victimes de la violence à l'égard des femmes et des filles, y compris les services pour les besoins médicaux, la santé mentale, les services sociaux et le soutien juridique. Soyez proactifs et construisez dès maintenant un réseau avec les organisations de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles afin d'être mieux préparés en cas de signalement d'un incident. Identifiez les lacunes ou les obstacles à l'accès aux services essentiels pour les victimes. Collaborez avec les organisations

de défense des droits des femmes et de la société civile qui fournissent un soutien et des services essentiels aux victimes.

Pour les décideurs politiques

- Au niveau international, engagez-vous auprès des organisations sportives pour vous assurer qu'elles sont au courant des bonnes pratiques existantes concernant les services essentiels qui devraient être fournis à toutes les femmes et les filles qui ont subi des violences basées sur le genre. Cela aidera les organisations à mettre en œuvre des normes et des exigences cohérentes dans leurs sports respectifs. Voir, par exemple, le Paquet de services essentiels décrit au [Chapitre 1](#).
- Au niveau national et local, aidez le sport à répertorier les services existants pour les victimes de la violence à l'égard des femmes et des filles et à établir des partenariats locaux pour la fourniture de services. Si nécessaire, ces services devraient être financés ou soutenus d'une autre manière pour s'assurer qu'ils sont en mesure de faire face à toute augmentation de la demande lorsque le sport commence à offrir ces services de soutien.
- Au niveau national, procédez à un examen périodique du cadre juridique afin d'identifier tout problème systémique empêchant les victimes de demander justice, en formulant des recommandations visant à renforcer les lois, les politiques et les résultats.
- Au niveau national, la création d'un registre public des personnes sanctionnées pour abus et mauvais traitements dans le sport contribuera à prévenir la perpétuation de la violence à l'égard des femmes et des filles et d'autres personnes dans le sport. Ces registres permettraient d'accroître la responsabilité des instances dirigeantes du sport dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport.

- Au niveau national, l'élaboration d'un système indépendant ou d'une procédure de signalement des abus dans le sport et de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport contribuera à renforcer la confiance des victimes et des lanceurs d'alerte dans leur volonté de faire connaître leurs allégations en éliminant les déséquilibres de pouvoir entre les organisations sportives et les individus.
- Plaidez pour l'obtention de ressources financières de la part des gouvernements afin de garantir un soutien et des services aux victimes par le biais de politiques et de programmes nationaux.

Politiques et boîtes à outils pour le sport

- Centre for Sport and Human Rights (2021), [Safeguarding the well-being of affected persons throughout the remedy process](#)
- FIFPRO (2021), « [No more silence. » Abuse in Football: Lessons learned, calls for action, and FIFPRO's commitment](#)
- Vertommen, et al. (2015), [Sexual harassment and abuse in sport: The NOC*NSF helpline](#)
- VOICE (2019), [Good Practice Guide: Supporting individuals affected by sexual violence in sport - a guide for sports federations](#)
- Players' Association (2017), [Universal Declaration of Players' Rights](#)
- World Players Association (2021), [Ensuring access to effective remedy: The players' strategic pathway to justice](#)
- [World Players Association | Uni Global Union \(2021\)](#)

Orientations générales

- Core Humanitarian Standard Alliance, [Sexual Exploitation, Abuse and Harassment \(SEAH\) Investigation Guide: recommended Practice for the Humanitarian and Development Sector](#)
- ONU Femmes (2021), [Identifying Gender Persecution in Conflict And Atrocities - A Toolkit for Documenters, Investigators, Prosecutors and Adjudicators of Crimes Against Humanity](#)
- Organisation mondiale de la Santé (2013), [Responding to intimate partner violence and sexual violence against women](#)

Conclusion





Malgré le problème bien réel de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport, il est important de reconnaître les progrès réels réalisés ces dernières années, dans tous les domaines et avec le soutien et l'engagement des principales parties prenantes de l'écosystème sportif, des décideurs politiques, des professionnels de la violence à l'égard des femmes et des filles, des organisations de terrain, des entreprises partenaires et des médias sportifs. Le sport comble les écarts entre les hommes et les femmes sur de multiples fronts : la rémunération des femmes a augmenté, de nouveaux programmes permettent aux femmes d'accéder à des postes de direction, des précédents révolutionnaires ont été établis grâce à des victimes courageuses d'abus, les événements sportifs féminins ont connu une fréquentation et une couverture record, les alliés masculins utilisent leurs plateformes sportives pour remettre en question l'inégalité entre les sexes et appeler à la fin de la violence à l'égard des femmes et des filles, et un financement, bien que limité, est canalisé vers de puissants programmes de sport pour le développement qui encouragent les filles à devenir des avocates et des dirigeantes au sein de leur communauté. Le changement est en marche, et son impact va bien au-delà du monde du sport.

Parce que la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles nécessite la collaboration des parties prenantes du sport, de la politique et de la société civile, il n'y a pas de « bonne » ou de « mauvaise » voie à suivre, si ce n'est celle de l'inaction. Il est possible de créer un changement par une action législative à tous les niveaux de gouvernement, par des modifications des règles sportives à tous les niveaux de jeu et par le soutien d'initiatives en partenariat avec des groupes locaux et de la société civile. Les dirigeants sportifs et politiques jouent un rôle particulièrement important en apportant leur soutien à toute initiative visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles, tant dans le cadre d'une pratique sportive que dans la société en général. Grâce à ces nombreuses actions, nous pouvons commencer à envisager un monde où les femmes et les filles peuvent pratiquer

le sport sans craindre la violence, et où le sport peut remettre en question les stéréotypes, les rôles, les attitudes et les comportements liés au genre, et encourager des relations respectueuses, saines et égalitaires sur le terrain et en dehors.

La lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport ne peut être un effort unilatéral ou à court terme. Elle nécessite un engagement permanent et multisectoriel de la part des gouvernements et des autres parties prenantes, ainsi qu'une action persistante pour s'attaquer à la violence à l'égard des femmes et des filles à la source. En fin de compte, il appartient au lecteur de ce manuel de reconnaître que chaque individu a le potentiel, et la responsabilité, de lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport.

Il est également essentiel de reconnaître le pouvoir que le sport lui-même peut avoir dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Partout dans le monde, le sport a permis aux femmes et aux filles de s'émanciper et de faire progresser l'égalité des genres. Le pouvoir de transformation du sport en tant qu'outil pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles est mis en évidence par la manière dont la participation au sport permet aux femmes et aux filles de gagner en confiance, de développer des compétences de leadership, de remettre en question les stéréotypes de genre et de briser les barrières. De plus, le sport offre une plateforme où les femmes et les filles peuvent montrer leurs capacités, remettre en question les normes sociétales et exiger l'égalité des chances. Grâce au sport, les femmes, les hommes et les organisations sportives peuvent contribuer à changer les attitudes et les comportements à l'égard des relations entre les hommes et les femmes, contribuant ainsi à l'autonomisation des femmes et à la promotion de l'égalité des genres à l'échelle mondiale. L'épilogue qui suit explore ces perspectives et fournit des informations clés sur le pouvoir du sport en tant qu'outil d'autonomisation des femmes et de lutte contre la violence envers les femmes et les filles sur le terrain et en dehors.

Épilogue





Épilogue :

lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles par le sport

Qui ?

Ce chapitre s'adresse aux décideurs politiques et aux professionnels du sport désireux d'exploiter le pouvoir du sport pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Ils bénéficieront d'une meilleure compréhension des nombreuses façons dont le sport peut s'attaquer à l'inégalité des genres et apprendront comment ils peuvent utiliser leur position dans le cadre d'une pratique sportive pour agir contre la violence à l'égard des femmes et des filles.

Quoi ?

- Le sport d'élite et le sport amateur peuvent être des outils puissants pour promouvoir un changement social positif dans la communauté au sens large.
- Les programmes de sport pour le développement (S4D) utilisent le sport comme plateforme pour enseigner les compétences nécessaires à la vie courante et combattre les stéréotypes de genre. Les programmes de sport pour le développement (S4D) utilisent le sport comme plateforme pour enseigner les compétences nécessaires à la vie courante et combattre les stéréotypes de genre. Les entraîneurs, les dirigeants communautaires, les pairs et d'autres professionnels formés peuvent utiliser les programmes de S4D pour s'attaquer aux causes profondes de la violence à l'égard des femmes et des filles et fournir des modèles positifs pour l'égalité des genres.
- Les méga-événements sportifs présentent à la fois des risques et des opportunités pour la promotion de la sécurité et des droits des femmes et des filles.
- En raison de leur notoriété et des liens qu'ils entretiennent avec leurs supporters, les athlètes peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre le sexisme et la violence à l'égard des femmes et des filles.

Pourquoi ?

Le sport a montré qu'il pouvait jouer un rôle important, voire unique, dans la lutte contre les stéréotypes et les attitudes genre qui favorisent la violence à l'égard des femmes et des filles. Outre la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le cadre d'une pratique sportive, les professionnels du sport et les décideurs politiques peuvent susciter un changement positif en soutenant des initiatives qui s'attaquent à la violence à l'égard des femmes et des filles **par le biais** du sport.

Pourquoi le sport est-il un lieu important pour promouvoir le changement ?

Le sport d'élite et le sport amateur peuvent être des outils puissants pour promouvoir un changement social dans la communauté au sens large. Le sport est un moyen essentiel d'atteindre les hommes et les garçons pour promouvoir l'égalité des genres, déconstruire les masculinités toxiques et prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles. Dans le contexte de l'élite, les athlètes professionnels peuvent être des leaders et des ambassadeurs influents. Les stars du sport du monde entier sont tenues en haute estime par des personnes de tous âges et sont très présentes sur les médias sociaux. Par exemple, la superstar du tennis Serena Williams, qui compte 14,7 millions de followers sur Instagram, a fréquemment utilisé sa plateforme pour discuter de questions sociales. Aider les athlètes et autres personnalités sportives de premier plan à s'exprimer sur les questions d'égalité des genres peut avoir un impact considérable sur la manière dont le grand public perçoit ces questions.

Les organisations sportives constituent également une infrastructure puissante pour atteindre les populations, en particulier les jeunes hommes. L'audience du sport est particulièrement importante : par exemple, 167 millions de personnes ont regardé la finale de la Coupe du monde de cricket masculin T20 de 2021.⁹² La finale de la Coupe du monde de football en 2022 a été regardée par 1,5 milliard de personnes, tandis qu'on estime que 5 milliards de personnes ont suivi le contenu du tournoi sous une forme ou une autre.⁹³ Bien que les chiffres d'audience du sport féminin aient toujours été nettement inférieurs, la situation est en train de changer. La Coupe du monde de cricket

Le terme « masculinité toxique » désigne une version particulière de la masculinité qui met l'accent sur les pires aspects des attributs masculins stéréotypés, tels que la violence, la domination, l'inaptitude émotionnelle, le droit à la sexualité et l'hostilité envers la féminité. Elle façonne les comportements sexistes et patriarcaux, y compris les traitements abusifs ou violents à l'égard des femmes. La masculinité toxique contribue donc aux inégalités des genres qui désavantagent les femmes et privilégient les hommes, et perpétue des normes stéréotypées étroites qui limitent la santé physique et émotionnelle des hommes et leurs relations avec les femmes, les autres hommes et les enfants.

féminin T20 de 2020 est devenue l'événement sportif féminin le plus regardé de l'histoire, avec 1,1 milliard de téléspectateurs sur les canaux numériques.⁹⁴ Bien que l'on ne dispose pas de données ventilées au niveau mondial, l'extrapolation de chiffres provenant, par exemple, des États-Unis, montre clairement que le sport est particulièrement efficace pour atteindre les hommes : dans un sondage réalisé en 2020, 75 % des hommes âgés de plus de 18 ans ont déclaré être des amateurs assidus ou occasionnels de sport (contre 53 % des femmes, dont 13 % seulement ont déclaré être des amateurs assidus).⁹⁵

Si l'on considère le nombre de personnes qui regardent le sport professionnel et le nombre de personnes qui pratiquent elles-mêmes un sport amateur, il est évident que le secteur touche un nombre important de personnes. Le sport joue un rôle important dans la vie de nombreuses personnes et offre un contexte différent dans lequel les attitudes et les comportements à l'égard des relations hommes-femmes peuvent être façonnés et modifiés.

Dans le contexte du sport participatif, le « sport pour le développement » (S4D) ou le « sport pour le bien » fait référence à des programmes visant non seulement à inciter les gens à faire du sport, mais aussi à utiliser cet engagement comme moyen d'atténuer ou de résoudre un problème social. Par exemple, un club de boxe situé dans une zone où le taux de criminalité chez les adolescents est élevé pourrait apprendre aux jeunes la discipline, leur donner une routine et leur permettre d'avoir accès à des modèles positifs.

Cet épilogue examinera les possibilités pour le sport de promouvoir le changement en matière d'égalité des genres, d'attitudes à l'égard des femmes et de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Tout d'abord, il examine le rôle du S4D dans la promotion d'un changement positif pour les femmes et les filles, en extrayant notamment certains facteurs critiques de succès pour ce type de programmation. Ensuite, il examine la manière dont les forums et les infrastructures sportives peuvent s'engager dans ce domaine. Enfin, il examine les possibilités et les défis liés à la collaboration avec les athlètes en tant qu'activistes et alliés.



Utiliser les programmes sportifs pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles et promouvoir un changement positif

Les organisations de S4D du monde entier concentrent déjà leurs efforts sur des programmes sportifs visant à faire évoluer les attitudes à l'égard de la violence à l'égard des femmes et des filles. De nouvelles initiatives voient le jour en permanence, et les bailleurs de fonds et autres parties prenantes reconnaissent désormais le pouvoir qu'a le sport de changer le monde qui nous entoure.

Dans la plupart des cas, le sport est l'accroche : c'est une façon de rendre l'apprentissage amusant et d'inviter les participants à s'engager. Cette accroche est ensuite utilisée pour discuter de questions importantes et développer des compétences au-delà des aptitudes sportives. Certains programmes s'adressent spécifiquement aux filles et aux femmes, d'autres aux garçons et aux hommes. Quel que soit le public, ces programmes s'appuient sur les moments propices à l'apprentissage qu'offre le sport pour s'attaquer explicitement aux inégalités des genres et à la violence à l'égard des femmes et des filles. Le sport offre une excellente occasion de transmettre les compétences nécessaires à la vie courante et la connaissance des droits grâce à des séances dédiées qui encouragent également l'apprentissage entre pairs. Grâce à une programmation minutieuse et à des entraîneurs formés, les séances de sport peuvent être guidées de manière à remettre en question les stéréotypes et les attitudes ou comportements problématiques et à faire le lien entre ce qui se passe pendant une séance et d'autres aspects de la vie des participants.

Cependant, le sport n'est pas une solution miracle pour guérir tous les maux de la société. Si les gens ont de mauvais comportements dans d'autres domaines de leur vie, il est probable qu'ils auront les mêmes comportements sur le terrain de sport. Si les gens ont des attitudes négatives ou problématiques à l'égard de la violence basée sur le genre ou de la violence à l'égard des femmes, ces attitudes se manifestent également sur le terrain. Cela signifie que les programmes de S4D doivent être soigneusement et intentionnellement conçus pour combattre ces attitudes.

Cela est d'autant plus important que de nombreux sports, en particulier ceux qui sont dominés par les hommes, sont susceptibles de renforcer, voire d'aggraver, les stéréotypes de genre négatifs. Les garçons et les hommes se voient souvent dire qu'ils doivent se comporter en hommes ou sont traités d'insultes négatives basées sur le genre, telles que « puta » ou « pute », lorsqu'ils se montrent vulnérables ou qu'ils sont blessés.

Si nous exposons les jeunes hommes, les garçons, les filles et les femmes à des perceptions toxiques et inquiétantes de la masculinité dès leur plus jeune âge par le biais du sport, et si le sport a une culture de masculinité toxique, d'abus et de sexisme, comment pouvons-nous attendre des jeunes hommes en particulier qu'ils mettent fin à ce cycle de comportement dangereux et abusif qui contribue à la violence à l'égard des femmes et des filles ? La réponse est que nous devons commencer par démêler cette culture toxique et changer les perceptions de ce que signifie être un homme ou être une femme.

Les entraîneurs, les dirigeants communautaires, les pairs et d'autres professionnels formés peuvent utiliser les programmes de S4D pour créer des espaces sûrs où les gens peuvent apprendre les effets de leur comportement et de leur langage, et où les perceptions peuvent être remises en question et modifiées. Nous y parvenons non seulement en mettant en place des programmes sportifs qui créent délibérément des environnements positifs favorisant des attitudes plus saines à l'égard des stéréotypes de genre et de l'égalité, mais aussi en disposant de modèles, d'entraîneurs et d'enseignants qui sont formés pour gérer et combattre les comportements toxiques problématiques et contribuer à favoriser des cultures bienveillantes et compréhensives au sein de ces programmes.

« Moins les garçons entendent de messages normatifs sur ce que signifie être un homme, moins ils se sentiront obligés de se conformer à certaines idées masculines – et moins ils auront le sentiment d'échouer s'ils n'y parviennent pas. »

Ruben Nieves, Directeur national de la formation, Positive Coaching Alliance⁹⁶

Exemples d'initiatives de S4D s'attaquant à la violence à l'égard des femmes et des filles

Le secteur de S4D a joué un rôle crucial dans le développement d'initiatives inclusives, innovantes et souples, souvent conçues et dirigées par les femmes et les filles victimes de la violence dans le sport et dans la société. Les initiatives de S4D dans le monde entier s'attaquent à la violence à l'égard des femmes et des filles de différentes manières. Les initiatives de S4D dans le monde entier s'attaquent à la violence à l'égard des femmes et des filles de différentes manières. De nombreux programmes s'attaquent aux inégalités et aux stéréotypes de genre tout en essayant de contribuer à l'autonomisation des femmes et des filles. Toutefois, il existe peu de documents ou de recherches sur la manière dont ces programmes s'attaquent à la violence à l'égard des femmes et des filles, et le secteur bénéficierait grandement de ressources supplémentaires pour coordonner, identifier les facteurs critiques de réussite, partager les enseignements et suivre l'impact.

Il existe encore peu de preuves de l'efficacité de l'utilisation du sport comme instrument pour créer des normes sociales positives, afin de prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles. Il est donc essentiel de documenter l'expérience et les preuves des résultats du programme. D'autres organisations de S4D s'attaquent spécifiquement à la violence à l'égard des femmes et des filles dans leurs programmes ; des exemples sont présentés dans l'[Encadré 12](#).

Dans l'[Encadré 13](#) ci-dessous, nous avons extrait quelques enseignements potentiels et facteurs critiques de succès pour les programmes de S4D qui cherchent à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles.

Encadré 12

Programmes de S4D axés sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles et sur la promotion de l'égalité des genres

.....

Remarque : des ressources Internet sur ces programmes sont incluses à la fin de ce chapitre.

Boxgirls Kenya, à Nairobi, Kenya :

la devise de Boxgirls est « Des filles fortes, des communautés sûres ». En utilisant la boxe et en travaillant avec des écoles sélectionnées, Boxgirls forme les participantes à la boxe pour briser les stéréotypes de genre, promouvoir le leadership et accroître la sécurité personnelle.

Futebol dá força (Le football donne de la force, ou FDF) :

fondée au Mozambique, FDF est une fondation et un mouvement international qui permet aux entraîneurs de football de devenir des catalyseurs de l'égalité des droits et des chances pour les filles. La FDF travaille avec plusieurs ministères au Mozambique, la fédération mozambicaine de football et des organisations locales de jeunes et de femmes.

La Nuestra Futbol Feminista in Buenos Aires, Argentina:

en créant des espaces sécurisés pour les femmes, les filles et les membres de la communauté LGBTQIA+ pour jouer au football, La Nuestra ouvre des conversations et sensibilise la communauté pour créer des stratégies de lutte contre la violence à laquelle les femmes, les filles et les personnes LGBTQIA+ sont confrontées dans leurs communautés.



Fight for Peace à Kingston, Jamaïque :

Fight for Peace est une organisation mondiale qui utilise la boxe comme outil de travail avec les jeunes qui n'ont pas accès aux droits fondamentaux et qui sont confrontés à des niveaux élevés de violence dans leurs communautés. En Jamaïque, dans le cadre de l'Initiative Spotlight, qui fait partie du programme Fight for Peace UP Unity & Peace, les membres de la communauté ont participé à des sessions visant à les aider à la violence basée sur le genre et la manière de concevoir et de communiquer à ce sujet au sein de leur communauté.

Moving the Goalposts Kilifi in Kilifi, Kenya:

Moving the Goalposts encourage les filles à jouer au football et utilise le sport comme un outil pour aider les filles et les jeunes femmes défavorisées à devenir des leaders et à se créer un meilleur avenir. Les filles reçoivent une formation et des opportunités de leadership pour organiser et diriger des activités de football, des programmes d'éducation par les pairs sur la santé sexuelle et reproductive, les droits des femmes et l'autonomisation économique

Maitrayana, Inde :

avec des initiatives dans toute l'Inde, Maitrayana utilise le netball comme un outil pour renforcer la perception, les attitudes, les compétences et la confiance des filles, tout en leur offrant un espace sûr pour jouer. En construisant ces fondations, l'organisation aide les filles et les jeunes femmes à devenir des leaders communautaires et à s'attaquer aux problèmes sous-jacents qui conduisent à la violence à l'égard des femmes et des filles, parmi d'autres problèmes pour les filles et les femmes.

Slum Soccer de Nagpur, Inde :

Slum Soccer a commencé à travailler avec des jeunes vivant dans les rues et les bidonvilles autour de Nagpur en 2001, et a créé un programme réservé aux filles appelé Shakti Girls en 2014 qui a considérablement augmenté la participation des femmes et ouvert des voies vers le leadership pour les filles au sein de l'organisation. L'équipe de Slum Soccer et les filles et jeunes femmes qui participent au programme travaillent ensemble pour lutter contre les stéréotypes et les inégalités de genre dans leur communauté.

One Win Leads to Another :

One Win Leads to Another (OWLA) est un programme conjoint entre ONU Femmes et le Comité international olympique (CIO), en partenariat avec Women Win et le Comité olympique brésilien. OWLA utilise le sport pour renforcer l'autonomie des jeunes femmes et des filles. Le programme développe les capacités de leadership des adolescentes par le biais de programmes sportifs de qualité, améliorant ainsi leur capacité à influencer les décisions qui ont un impact sur leur vie à tous les niveaux. Il crée des espaces sûrs où les filles peuvent briser les barrières sociales, les responsabilise et les dote de compétences économiques de base, d'une meilleure connaissance de leur corps et de la confiance nécessaire pour accéder aux services en cas de violence.



Facteurs critiques de succès pour la programmation S4D

Procédez à des évaluations communautaires : chaque communauté, dans chaque partie du monde, aura des attitudes différentes à l'égard de la violence à l'égard des femmes et des filles et des raisons différentes pour lesquelles elle peut être répandue dans cette communauté. Discutez avec les dirigeants de la communauté, les travailleurs sociaux et d'autres organisations de lutte contre la violence basée sur le genre afin de comprendre les problèmes que vous essayez de combattre.

Créez des espaces sûrs pour que les filles et les femmes puissent pratiquer un sport sans être menacées physiquement ou émotionnellement : la création d'environnements et de pratiques sûrs encouragera les filles et les femmes à participer davantage. ONU Femmes recommande des pratiques sportives non mixtes et des entraîneurs féminins, en particulier pour les adolescentes.

Créez des espaces sûrs où les garçons et les hommes peuvent réfléchir sans crainte à leur expérience et à leur attitude vis-à-vis de la violence à l'égard des femmes et des filles : il est important que ces espaces soient exempts de jugement et que des conversations ouvertes et honnêtes puissent avoir lieu afin d'aider les participants à apprendre, à guérir et à grandir.

Identifiez un sport qui jouit d'une grande popularité dans les communautés ciblées : il peut s'agir de football ou d'un autre sport, mais il devrait idéalement disposer d'une infrastructure existante sous la forme d'équipes et de terrains qui peuvent être exploités et utilisés pour recruter des entraîneurs et attirer des participants.

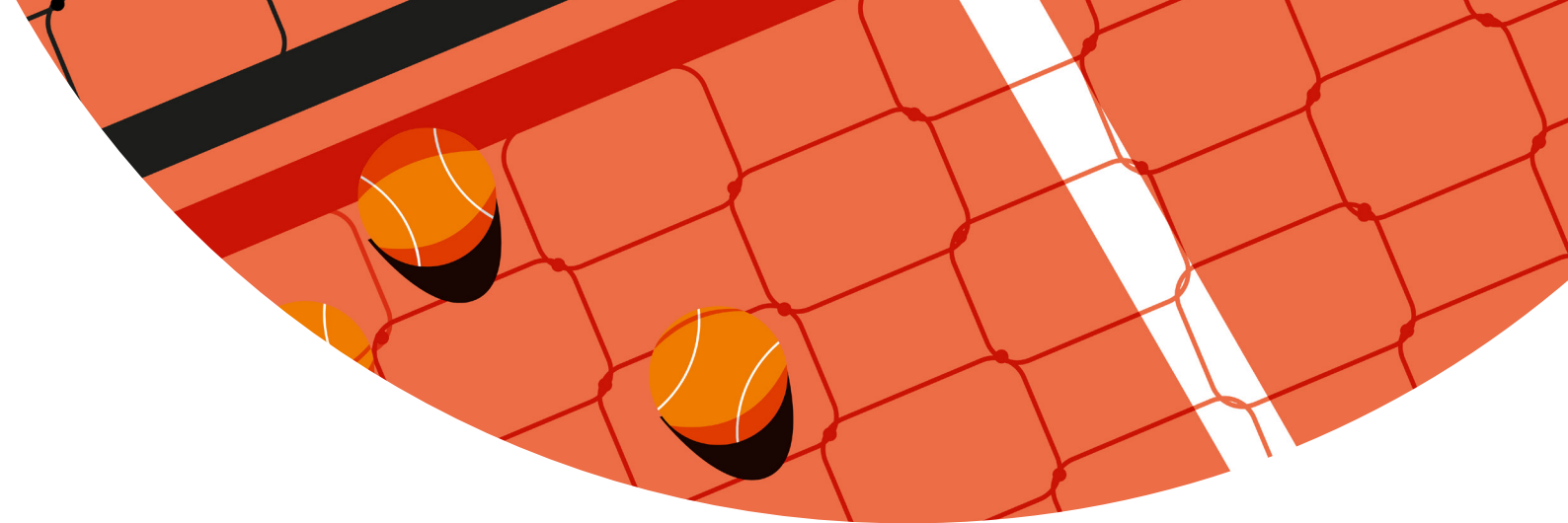
Recrutez, formez et soutenez soigneusement les entraîneurs communautaires afin de vous assurer que leurs valeurs et leurs comportements sont conformes à ceux du programme : si les entraîneurs ne peuvent pas vivre selon les valeurs du programme, créer un environnement adéquat

et exécuter le programme d'études, le programme n'aura pas l'impact souhaité.

Intégrez étroitement la programmation sportive au contenu thématique : une composante éducative pour compléter l'apprentissage sur le terrain.

Investissez d'emblée dans la sensibilisation des communautés : la communication avec la communauté au début du programme est nécessaire pour contrer les perceptions négatives et les attentes irréalistes qui peuvent découler d'un programme S4D. Les églises, les mosquées, les écoles et les centres communautaires sont d'excellents endroits pour trouver des personnes qui soutiendront ces projets.

Choisissez soigneusement vos partenaires de mise en œuvre : le programme peut être confronté à des difficultés si le partenaire de mise en œuvre choisi ne dispose pas d'une présence permanente sur le terrain dans l'un ou l'autre des sites. Le choix de partenaires



disposant d'une infrastructure existante a plus de chances de favoriser la durabilité à long terme.

Intégrez les considérations de durabilité dès le départ : bien que les espoirs d'un programme reposent en grande partie sur les entraîneurs et autres défenseurs locaux, il s'avérera difficile pour les individus de poursuivre les activités sans soutien structurel ou sans ressource. Il est essentiel d'obtenir l'adhésion des bailleurs de fonds et des autorités (locales) (le cas échéant). Cette démarche sera facilitée par la documentation des résultats, y compris la ligne de base et la ligne d'arrivée, afin de montrer un impact clair.

Adoptez une approche flexible et adaptative : appuyez-vous sur les programmes d'études disponibles en libre accès qui sont fondés sur des preuves évaluées. Adaptez-vous au contexte local et permettez de petites modifications.

Faites en sorte que l'ambition s'accompagne de ressources et d'un engagement soutenu :

l'évolution des normes sociales au niveau communautaire nécessite un engagement soutenu dans le temps. Les programmes qui souhaitent modifier des pratiques profondément enracinées telles que la violence à l'égard des femmes et des filles devraient idéalement s'engager sur le long terme afin de maximiser les chances d'un changement durable.

Faites preuve d'intentionnalité :

choisissez le problème que vous essayez de résoudre et soyez clair sur la manière dont vous allez le résoudre. Créez un programme spécifique autour de ce problème et organisez chaque session délibérément avec un résultat spécifique que vous souhaitez obtenir et communiquez avec les participants avant, pendant et après la session.

Tenez compte des traumatismes :

alors qu'une grande partie des programmes de S4D sur la violence à l'égard des femmes et des filles cherche à empêcher les participants d'être exposés à des expériences traumatisantes, certains participants aux programmes de S4D auront déjà vécu des traumatismes. Les entraîneurs doivent être formés pour faire face à cette éventualité ; ils doivent également recevoir une formation pour traiter les révélations de violence à l'égard des femmes et des filles de la part des participants. Une procédure de protection et une structure de rapport adéquates devraient être mises en place.

Connectez la programmation de S4D à la communauté plus large qui cherche à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles

afin que les initiatives de S4D ne soient pas isolées et qu'elles puissent être durables et renforcées. Les références, le partage d'expertise et les liens avec les stratégies locales, nationales et mondiales augmenteront considérablement l'impact de toute initiative.



Bailleurs de fonds

Le financement joue un rôle clé dans le lancement et le maintien d'initiatives visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport. Certaines organisations se concentrent sur la recherche et la défense, d'autres sur les programmes de base et les initiatives de sport pour le développement. Lorsque vous vous adressez à un organisme de financement, il est essentiel de faire des recherches préalables sur les initiatives qu'il soutient et d'adapter votre demande à sa mission et à ses objectifs. Voici quelques exemples de bailleurs de fonds importants :

- Les bailleurs de fonds du sport pour le développement, tels que Laureus Sport for Good, ont commandé d'importantes recherches sectorielles sur l'autonomisation des femmes et des filles par le biais du sport pour le développement et sur l'inclusion des transgenres et des personnes non binaires dans le sport.
- Le programme Sport for Change de Comic Relief a permis à 524 projets Sport for Change de bénéficier de plus de 81,5 millions de livres sterling de subventions depuis 2002, y compris plusieurs programmes ciblant les femmes et les filles.
- Women Win est un bailleur de fonds et un organisme de développement des capacités petit, mais influent, qui a identifié les droits des filles par le biais du sport comme un domaine d'intérêt - en particulier les filles issues de groupes sous-représentés ou marginalisés tels que les filles racisées, les filles des communautés indigènes et les filles LGBTQIA+.



Utiliser les méga-événements sportifs pour créer un héritage durable

Une grande partie du pouvoir et des ressources des fédérations sportives internationales provient de l'organisation de compétitions. Les États, les villes et les régions rivaliseront pour accueillir de grands événements sportifs tels que les Jeux olympiques et la Coupe du monde dans de nombreux sports. Le processus d'appel d'offres et de livraison peut avoir un impact considérable, à la fois bon et mauvais, sur une variété de droits des personnes, y compris les droits des femmes et des filles. Pour la Coupe du monde masculine de 2026, la FIFA a exigé pour la première fois qu'une évaluation des droits des personnes soit réalisée pour que la candidature d'un pays soit retenue.

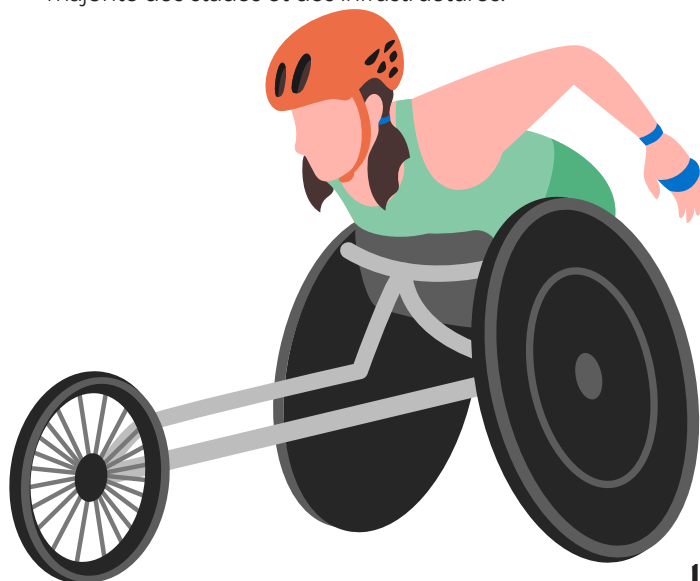
Un rapport de 2022 du Centre pour le sport et les droits des personnes et de Clifford Chance montre qu'aux États-Unis et au Canada, qui ont remporté l'appel d'offres, les préparatifs de la Coupe du monde 2026 ont incité les villes à réfléchir à des questions telles que l'égalité des sexes, la discrimination LGBTQIA+, les entreprises détenues par des minorités et les droits des migrants. Par exemple, le rapport souligne les initiatives positives suivantes pour promouvoir l'égalité des genres dans la candidature :

- La ville de Toronto étudie les possibilités d'obtenir un héritage positif, notamment en ajoutant l'égalité des genres dans le sport comme thème et en développant un fonds d'héritage sportif pour les jeunes athlètes marginalisés.
- La ville de Los Angeles encouragera la conclusion de contrats avec des groupes minoritaires défavorisés, des entreprises appartenant à des minorités et des femmes, créant ainsi « de nouveaux points d'entrée pour les femmes et les personnes de sexe différent dans ce qui a toujours été un secteur dominé par les hommes ».
- La ville d'Orlando formera le personnel de la Coupe du monde 2026 à la prévention de la discrimination à l'encontre des personnes LGBTQIA+, augmentera le nombre de toilettes universelles sur les sites de compétition et mettra en place un groupe de travail sur la dépénalisation du travail sexuel et le soutien aux personnes transgenres dans la dénonciation des délits, en mettant l'accent sur les femmes transgenres noires.

Le rapport a également identifié d'autres possibilités de changement positif, par exemple :

- Il est possible de s'assurer que des groupes divers et représentatifs sont consultés et que les approches des questions de travail sont contextualisées, y compris en ce qui concerne les marchés publics spécifiques à la Coupe du monde 2026.
- Les propositions pourraient être renforcées par une prise en compte spécifique des immigrés et des migrants et par l'application des critères de genre et de droits de l'enfant pour que les villes développent et mettent en œuvre ces innovations.

Cependant, il est important de reconnaître que nombre de ces événements sportifs comportent également des risques considérables. Par exemple, la Coupe du monde de la FIFA au Qatar en 2022 a fait l'objet d'un examen minutieux en raison de son bilan épouvantable en matière de droits des personnes et de la mort des travailleurs migrants qui ont construit la majorité des stades et des infrastructures.⁹⁷



Défenseurs et alliés des athlètes

L'histoire du sport compte plusieurs athlètes qui ont utilisé leur tribune et leur notoriété pour faire avancer les causes d'autrui et provoquer des changements sociétaux positifs. Les exemples vont de Jackie Robinson, dont la dignité tranquille face à d'énormes abus et préjugés raciaux en tant que joueur de baseball de premier plan dans les années 1940 et 1950 a contribué à changer la perception des Noirs dans le sport, à Billie Jean King, dont la lutte pour les droits des femmes et la victoire dans « La bataille des sexes » contre Bobby Riggs ont contribué à développer un plus grand respect et une plus grande reconnaissance du sport féminin.

Plus récemment, des athlètes comme Megan Rapinoe, Marcus Rashford, LeBron James, Serena Williams, Donald McPherson et Castor Semanya ont utilisé leur plateforme, leurs ressources et leur voix pour changer des vies, améliorer leur communauté et s'exprimer sur des questions sociales allant de la pauvreté des enfants aux droits des femmes.



Encadré I4 : Andy Murray : féministe et allié de l'égalité des genres

La star du tennis britannique et triple vainqueur du Grand Chelem, Murray, a prouvé qu'il était un allié convaincant. Il a plaidé en faveur d'une augmentation des prix et d'une plus grande présence des femmes aux postes de direction, y compris dans les fonctions d'entraîneur.

En 2018, après que la footballeuse norvégienne Ada Hegerberg a été invitée à « twerker » sur scène après avoir reçu le premier Ballon d'Or féminin, Murray a déclaré que l'incident était « un autre exemple du sexisme ridicule qui existe encore dans le sport ». Murray a poursuivi : « Pourquoi les femmes doivent-elles encore supporter cette m... ? J'ai été impliquée dans le sport toute ma vie et le niveau de sexisme est irréal ». ⁹⁸

« Les hommes ne doivent pas seulement cesser d'être violents. La grande majorité des hommes ne sont pas violents. Mais les hommes doivent cesser de se taire. Qualifier la violence à l'égard des femmes, qu'il s'agisse de harcèlement de rue, de harcèlement sexuel, de viol ou de meurtre, de « problème féminin » permet aux hommes de l'ignorer, comme si nous n'en étions pas responsables et que nous n'avions aucun intérêt à y mettre fin. Nous avons tous des grands-mères, des mères, des sœurs, des filles, des amies et des collègues féminines. Nos vies sont inextricablement liées. Les questions de sécurité et d'égalité des femmes affectent directement notre vie en tant qu'hommes. En outre, les femmes sont des êtres humains, avec les mêmes droits à la sécurité et à la liberté que les hommes. Il est donc de notre responsabilité morale de ne pas rester silencieux ou passifs sur la touche, mais de nous engager activement à faire face à ce problème dans tous les coins des foyers, des communautés et des sociétés »

Donald McPherson, ancien joueur de la NFL ⁹⁹

Les avantages pour les athlètes qui s'impliquent dans des mouvements de changement social sont considérables. Ils peuvent inclure un élargissement des compétences de vie, la chance de se concentrer sur quelque chose en dehors du domaine de l'athlétisme, l'amélioration de leur profil et, bien sûr, l'opportunité de contribuer positivement à la vie d'autrui.

De nombreuses causes cherchent à obtenir le soutien d'athlètes de haut niveau. Cependant, tous ces partenariats n'ont pas été couronnés de succès, et certains d'entre eux peuvent prendre énormément de temps à mettre en place. Il convient donc d'être attentif au retour sur investissement potentiel. Comme pour tout partenariat, travailler avec un athlète peut comporter des défis et des risques, et il est essentiel de faire preuve de diligence raisonnable dans le cadre de tout partenariat. Par exemple, une personne ou une organisation peut avoir été impliquée dans une controverse susceptible de nuire à la réputation de l'autre partenaire. Dans le cas des athlètes, ils peuvent également avoir des sponsors personnels ou de club, ou jouer pour des équipes et des organisations qui sont en contradiction directe avec votre mission. Voici d'autres facteurs importants à prendre en compte lors de la recherche de partenaires et de défenseurs des athlètes :

Impact

L'impact d'un athlète dépend de votre public cible. De nombreux athlètes seront heureux et confiants lorsqu'ils s'adresseront à leurs supporters, mais ils seront peut-être plus réticents à l'idée de s'opposer à des structures, des organisations, des fédérations et des secteurs d'activité. Les syndicats auraient plus de pouvoir et d'influence pour contester ces organisations. Les superstars mondiales ne sont pas toujours nécessaires ; souvent, les stars locales peuvent être plus accessibles et tout aussi influentes.

Connexions authentiques

Connexions authentiques : le meilleur activisme des athlètes se produit lorsque les athlètes ont des expériences vécues ou des liens authentiques avec la cause. Les alliés peuvent également jouer un rôle important à cet égard : la star du tennis Andy Murray, qui a été élevé par sa mère Judy, est un fervent défenseur de l'égalité salariale et corrige souvent les journalistes lorsqu'ils oublient de mentionner les exploits des joueuses.

Culture du boycottage

Les athlètes peuvent hésiter à s'impliquer dans certaines causes, en particulier si elles sont controversées, car cela pourrait nuire à leur image de marque. Comme l'a dit Michael Jordan, célèbre pour sa neutralité politique, « les républicains achètent aussi des chaussures ». Inversement, si les athlètes sont prêts à aborder des questions controversées, cela peut rehausser le profil du débat : récemment, Lewis Hamilton a commenté les attaques contre les droits reproductifs des femmes aux États-Unis en déclarant : « Chacun devrait avoir le droit de choisir ce qu'il fait de son corps. Nous ne pouvons pas laisser ce choix nous être retiré ».¹⁰⁰

Entourage

De nombreux athlètes qui réussissent ont derrière eux de grandes équipes d'agents, d'employés, de membres de la famille et d'amis. Parfois, ces entourages, en particulier les agents, peuvent être réticents à l'idée de privilégier les questions sociales plutôt que les opportunités financièrement lucratives¹⁰¹ Il est important de dialoguer avec les agents et d'apaiser leurs inquiétudes.

Tendances

Les personnes influentes et celles qui ne le sont pas changent très rapidement en fonction des cycles sportifs, de sorte que l'on peut parfois investir du temps et de l'énergie dans un athlète dont la durée de vie en tant que personnalité éminente est très courte.

Durée

Les carrières des athlètes sont courtes. Elles sont également cycliques puisque les athlètes concourent pendant des saisons (pour les ligues) ou lors de méga-événements sportifs (comme les Coupes du monde et les Jeux olympiques). Pendant la période précédant ces événements, ils se concentreront souvent sur la compétition et n'auront probablement pas le temps de travailler sur une campagne. Cependant, les grandes victoires sont aussi synonymes de grandes plateformes, et il est donc utile de s'assurer longtemps à l'avance que l'athlète dispose d'éléments de discussion au cas où la caméra se tournerait vers eux et leur offrirait l'occasion de s'adresser à un public mondial.

Recommandations

Passer à l'action

- Familiarisez-vous avec les programmes de S4D existant dans votre pays ou votre région et étudiez les possibilités de collaboration.
- Engagez-vous avec les professionnels du S4D pour partager votre expertise et centraliser les apprentissages. La mise en place de communautés d'apprentissage et de pratique, et la création d'espaces permettant aux professionnels du S4D de partager leur expertise, ont été des moyens précieux de renforcer les capacités et les bonnes pratiques dans le domaine du S4D.
- Apportez un soutien public et des ressources aux programmes S4D dans votre région. De nombreuses organisations de S4D manquent cruellement de ressources alors qu'elles soutiennent certaines des communautés les plus mal desservies et marginalisées du monde. Dans ces conditions, il leur est difficile de suivre, de documenter et de partager l'impact, les enseignements et les programmes d'études.
- Dressez une liste des principaux tournois et méga-événements sportifs de votre région et discutez avec les organisateurs des possibilités de promouvoir l'égalité des genres, de dénoncer la violence à l'égard des femmes et des filles et de veiller à ce que les droits des personnes soient protégés.
- Lorsque vous vous engagez avec des athlètes, efforcez-vous de construire une relation mutuellement bénéfique et à long terme. Faites vos recherches à l'avance et trouvez un athlète capable d'établir un lien authentique avec le public auquel vous vous adressez. Veillez à offrir à l'athlète une formation et un soutien afin que ses messages soient clairs et percutants.



Programmes de sport pour le développement

- [Boxgirls Kenya](#)
www.boxgirls.org / Olympics.com
- [Futbol da Força](#)
- [La Nuestra Futbol Feminista in Buenos Aires, en Argentine](#)
- [Fight for Peace in Kingston, en Jamaïque](#)
- [Moving the Goalposts Kilifi à Kilifi, au Kenya](#)
- [Maitrayana en Inde](#)
- [Slum Soccer à Nagpur, en Inde](#)
- [One Win Leads to Another](#)

Fondations et agences de financement

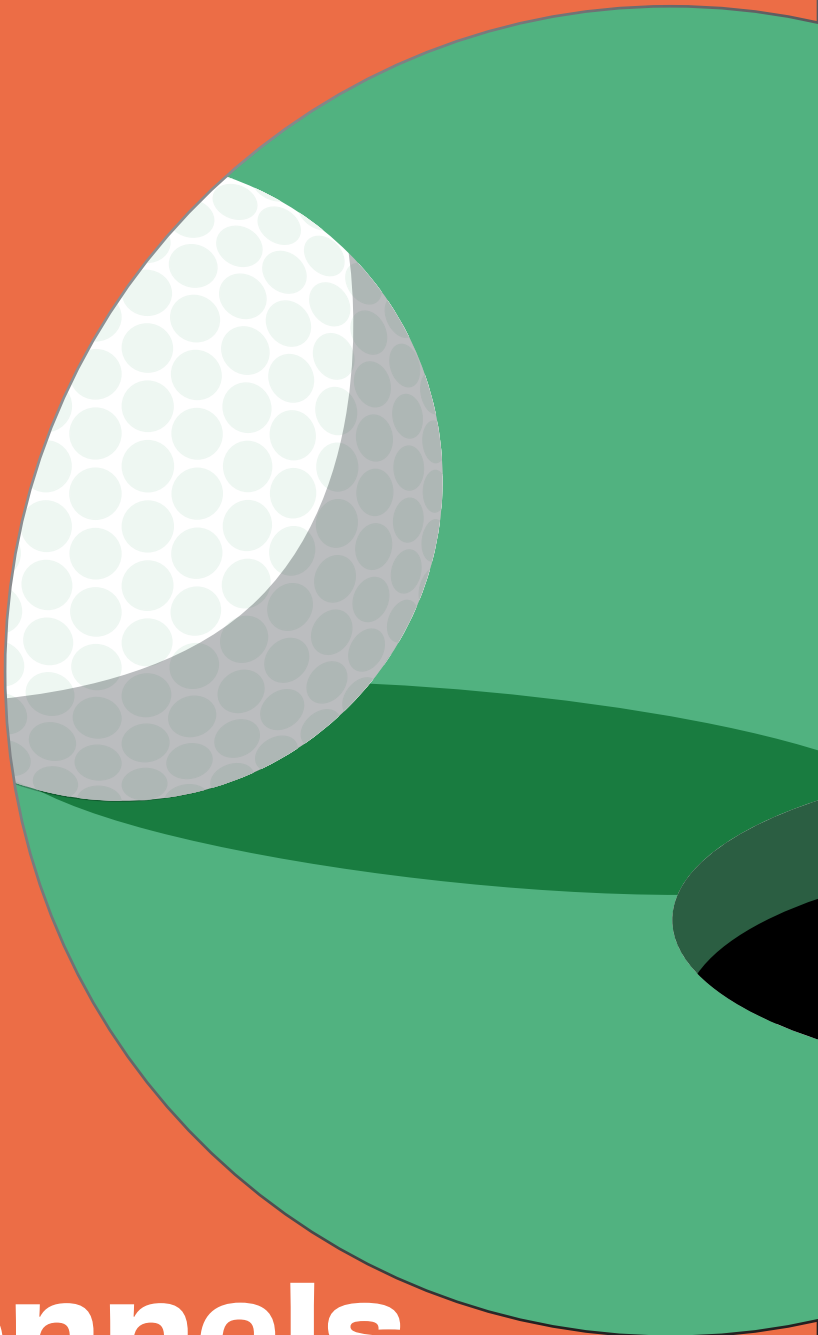
- [Laureus Sport for Good Foundation](#)
- [Women Win](#)

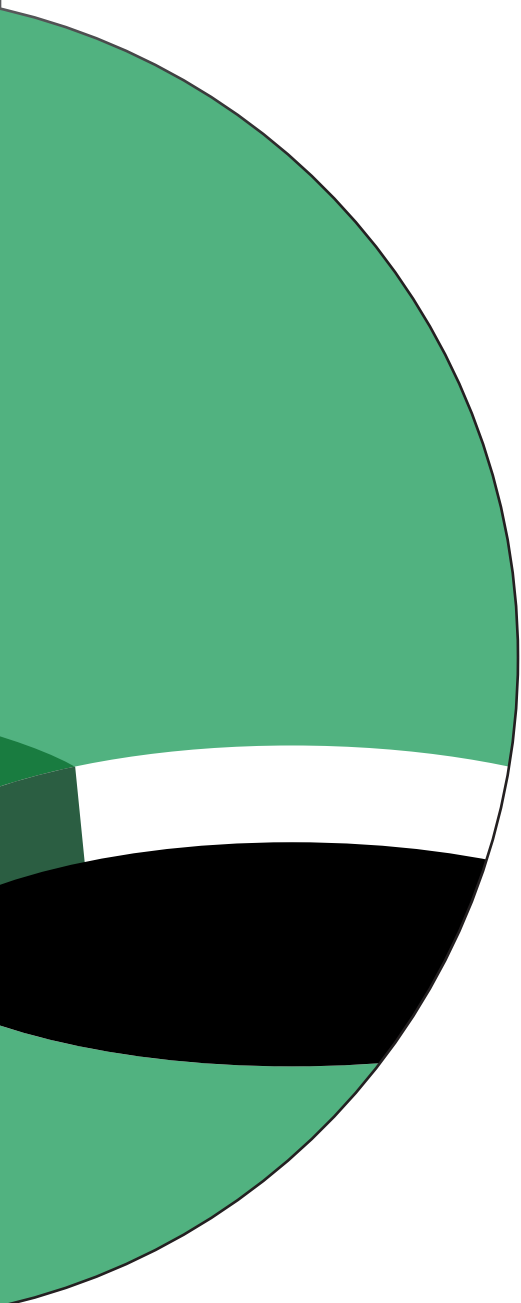
Autres ressources

- [Meier, M. \(2005\), Gender Equity, Sport and Development](#)
- Saavedra, M. (2009), [Dilemmes et opportunités en matière de genre et de sport dans le développement](#). dans : Levermore, R., Beacom, A. (eds) Sport and International Development. Culture mondiale et sport. Palgrave Macmillan, London.
- Hayhurst, L., Thorpe, H., and Chawansky, M. (2021), [Sport, Gender and Development: A critical intersection](#)
- Carney, A., [The Significance of Women's Leadership in Sport for Development](#)
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (2018), [Implementing development goals: Sport and gender equality](#)
- Meyer, K. L. & Roche, K. M. (2017). [Sports-for-development gender equality impacts from a basketball programme: Shifts in attitudes and stereotyping in Senegalese youth and coaches.](#) *Journal of Sport for Development*, 5(9), 49-57.
- [Laureus. \(2020\). Annual Review 2020. Fighting Against The Odds.](#)

Annexe 1

Checklist pour les professionnels du sport





.....

Points de réflexion

- Avez-vous été confronté à la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport, que ce soit sur le terrain ou en dehors ? Comment ces incidents ont-ils été traités et quel en a été l'impact ?
- Quels sont vos préjugés concernant la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport ?
- Qui, dans votre communauté sportive, pourrait être particulièrement vulnérable à la violence à l'égard des femmes et des filles ?
- Y a-t-il des types de violence qui semblent particulièrement répandus dans votre sport ?
- Quelles mesures prenez-vous pour garantir aux femmes et aux filles un environnement sûr et favorable à la pratique de votre sport ?
- Votre organisation prend-elle en compte les considérations particulières de groupes tels que les femmes et les filles racisées, les femmes et les filles issues de communautés rurales ou indigènes, les athlètes handicapés et les athlètes LGBTQIA+ ?
- Évaluez les politiques et pratiques actuelles de protection dans votre sport. Votre organisation dispose-t-elle d'une politique de protection ou de sécurité dans le sport ? Votre politique est-elle clairement communiquée aux entraîneurs et aux autres membres du personnel ? Existe-t-elle simplement en tant que document théorique ou les entraîneurs et autres membres du personnel l'intègrent-ils activement dans leur travail quotidien ?
- Quelles sont les procédures mises en place par votre organisation pour répondre aux signalements de violence à l'égard des femmes et des filles ?
Quelle formation reçoivent les entraîneurs et les autres membres du personnel de votre organisation, et quels mécanismes avez-vous mis en place pour soutenir les victimes ?
- Quelles sont les ressources disponibles dans votre région pour les victimes de la violence à l'égard des femmes et des filles ? (Il peut s'agir, par exemple, de soins médicaux, de santé mentale, de services sociaux et d'assistance juridique.) Où votre organisation peut-elle faire appel aux formes d'assistance existantes et où devrez-vous développer vos propres systèmes de soutien ?



Agissez

- **Allez au-delà des suggestions non contraignantes en matière de protection de l'enfance** et élaborer des obligations contraignantes assorties de mécanismes clairs visant à garantir le respect de ces obligations et à offrir des voies de recours appropriées.
- **Proposez régulièrement des formations obligatoires et des possibilités de formation continue** aux entraîneurs et aux autres membres du personnel.
- **Mettez en place et communiquez une procédure de signalement simple et transparente** au sein de votre organisation et, le cas échéant, aux autorités chargées de l'application de la loi.
- **Coordonnez et coopérez avec les enquêtes criminelles.** Le système parallèle de gouvernance du sport et son interopérabilité avec les lois nationales peuvent être compliqués pour les victimes.
- **Faites en sorte que les auteurs répondent de leurs actes.** Les organisations et agences sportives doivent mettre fin à l'impunité en demandant des comptes aux auteurs de ces actes.
- **Familiarisez-vous et collaborez avec les ressources locales pour les victimes de la violence à l'égard des femmes et des filles**, y compris les services pour les besoins médicaux, la santé mentale, les services sociaux et le soutien juridique.
- **Créer un environnement accueillant et sûr pour les filles et les femmes qui pratiquent un sport.**
- **Promouvez une culture équitable.** Encouragez et récompensez les attitudes, les comportements et les pratiques équitables, et mettez en place des politiques visant à protéger les athlètes contre le harcèlement, les abus et la discrimination.





En savoir plus

- Femmes canadiennes et sport, même jeu : [une boîte à outils étape par étape pour donner vie à votre vision de l'égalité entre les femmes et les hommes](#) :
- Centre for Sport and Human Rights (2021), [Safeguarding the well-being of affected persons throughout the remedy process](#)
- FIFA Guardians (2019), [Up to Us: Child Safeguarding Toolkit for Member Associations](#)
- ILGA Europe (2021), [Les femmes LGBTI dans le sport : violence, discrimination et expériences vécues](#)
- IOC, [Sexual Harassment and Abuse \(SHA\) in sport](#)
- ONU Femmes, [Foire aux questions: Types of Violence Against Women and Girls](#)
- US Center for SafeSport, [Minor Athlete Abuse Prevention Policies \(MAAP\)](#)
- VOICE (2019), [Good Practice Guide: Supporting individuals affected by sexual violence in sport - a guide for sports federations](#)
- Women Win, [International guide to tackling gender-based violence through sport](#)
- World Players' Association (2017), [Universal Declaration of Players' Rights](#)
- World Players Association (2021), [Census of Athlete Rights Experiences: 2021 Report](#)

Annexe 2

Checklist pour les décideurs politiques



Points de réflexion

- Quels sont vos préjugés concernant la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport ?
- Le sport est un écosystème complexe et il existe de nombreuses façons de lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport. Quel est le sport, le lieu et le public que vous ciblez ? En particulier, considérez des facteurs tels que la position dans l'écosystème sportif (athlètes, entraîneurs, diffuseurs, sponsors, etc.), le niveau de participation, la géographie ou le sport ou la discipline.
- Évaluez les parties prenantes potentielles. Qui a déjà fait ses preuves en soutenant les causes de l'égalité des genres et en luttant contre la violence à l'égard des femmes et des filles ? Où se situe la marge de progression ? Qui sont les alliés et qui sont les opposants ?
- Quels sont les cadres juridiques existants dans votre région pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le cadre du sport ou en dehors ? Quand sont-ils les plus efficaces ? Quelles sont les lacunes qui rendent les athlètes et autres participants au sport vulnérables à la violence à l'égard des femmes et des filles ?

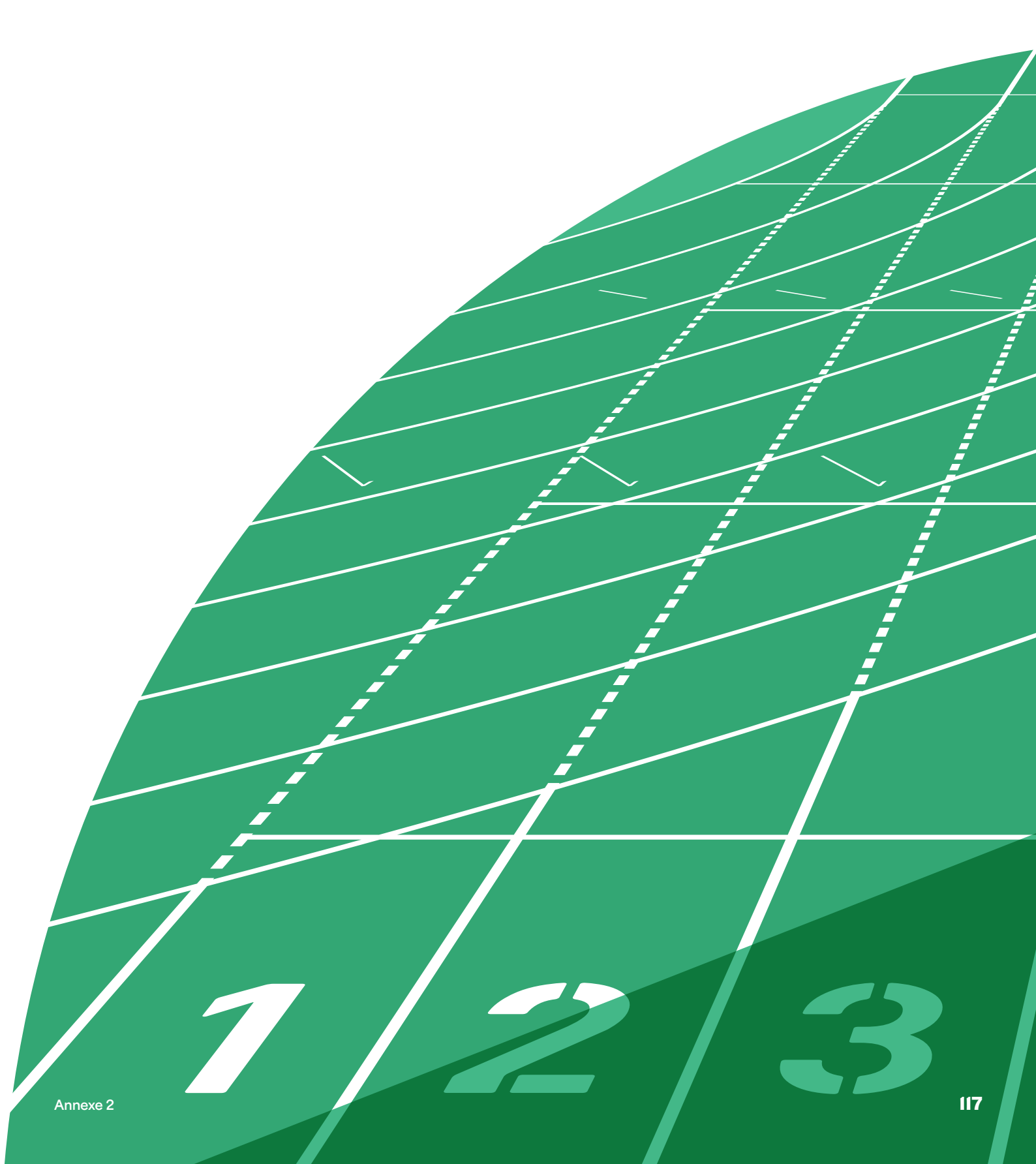
Agissez

- **Mettez en œuvre des lois et développez l'infrastructure judiciaire** nécessaire pour que les auteurs de violences répondent de leurs actes et pour soutenir les victimes de la violence à l'égard des femmes et des filles.
- **Facilitez le processus de poursuite de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport.** Les lois nationales interdisant les abus constituent un point de départ important, mais des lois spécifiques au sport sont également nécessaires.
- **Étudiez et comblez les lacunes juridiques** qui ont rendu les athlètes, et en particulier les enfants athlètes, vulnérables à la violence à l'égard des femmes et des filles.
- Au **niveau national**, mettez en place un système indépendant de signalement des abus dans le sport qui permettra aux victimes et aux lanceurs d'alerte de se manifester.
- **Plaidez pour l'obtention** de ressources financières, afin de garantir le soutien et les services aux victimes.
- **Collectez et communiquez des données** sur la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport, et utilisez des analyses des tendances des données pour éclairer les politiques et les pratiques.
- **Établissez des relations ciblées et opportunes avec les parties prenantes du sport**, en reconnaissant que l'établissement de relations est un processus continu.
- Au **niveau international**, engagez-vous auprès des organisations sportives pour vous assurer qu'elles sont au courant des bonnes pratiques existantes concernant les services essentiels qui devraient être fournis aux victimes de la violence à l'égard des femmes et des filles.
- Au **niveau national et local**, aidez le sport à répertorier les services existants pour les victimes de la violence à l'égard des femmes et des filles et à établir des partenariats locaux pour la fourniture de services.
- **Offrez une formation sur la violence à l'égard des femmes et des filles à tous les niveaux des systèmes de police, de justice et de soins de santé**, avec des modules spécifiques sur les particularités du monde du sport et les vulnérabilités qui y sont associées.

En savoir plus

- Commission africaine (2008), [Policy Framework for the Sustainable Development of Sport in Africa \(2008-2018\)](#)
- Al Hussein, Zeid Ra'ad and Rachel Davis (2020), [Recommendations for an IOC Human Rights Strategy](#)
- Centre for Sport and Human Rights, [Convergence 2025 Strategic Plan](#)
- Commission européenne, Direction Générale Éducation et Culture (2022), [Towards more gender equality in sport: recommendations and action plan from the High Level Group on Gender Equality in sport](#)
- ILGA Europe (2021), [Les femmes LGBTI dans le sport : violence, discrimination et expériences vécues](#)
- Comité international olympique (2018), [Gender Equality Review Project](#)
- Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme (2020), [Convergence de la discrimination raciale et de la discrimination fondée sur le genre dans le sport](#)
- World Players' Association (2017), [Universal Declaration of Players' Rights](#)
- World Players Association (2021), [Census of Athlete Rights Experiences: 2021 Report](#)
- World Players Association (2021), [Ensuring access to effective remedy: The players' strategic pathway to justice](#)
- Women Win, [International guide to tackling gender-based violence through sport](#)





1

2

3

Notes de fin

- 1 [Organisation mondiale de la Santé, au nom du groupe de travail interinstitutions des Nations unies sur les estimations et les données relatives à la violence à l'égard des femmes \(2021\). Estimations de la prévalence de la violence à l'égard des femmes, 2018. Estimations mondiales, régionales et nationales de la prévalence de la violence à l'égard des femmes exercée par un partenaire intime et estimations de la prévalence mondiale et régionale de la violence sexuelle exercée par une autre personne que le partenaire intime.](#)
- 2 [Jeni Klugman et al., Voice and Agency: Empowering Women and Girls for Shared Prosperity. \(Washington: World Bank, 2014\)](#)
- 3 [La campagne Dream crazier de Nike, lancée en 2019, est un bon exemple de la manière dont le sport peut faire tomber les barrières à l'égalité des genres et modifier les attitudes à l'égard des femmes dans le sport](#)
- 4 [World Players Association, Census of Athlete Rights Experiences: 2021 Report](#)
- 5 [World Athletics publie une étude sur les abus en ligne couvrant les Jeux Olympiques de Tokyo](#)
- 6 [World Athletics publie une étude en ligne sur les abus couvrant les Championnats du monde d'athlétisme Oregon22](#)
- 7 [Kirsty Forsdike & Grant O'Sullivan \(2022\). Violence interpersonnelle genrée à l'égard des femmes adultes pratiquant un sport : une étude préliminaire, Managing Sport and Leisure.](#)
- 8 [Reframing Sport for Teenage Girls: Tackling Teenage Disengagement](#)
- 9 [Where Are All the Women Coaches?](#)
- 10 [A positive trend at Tokyo 2020 for female coaches and officials](#)
- 11 ['You burn out': Why female athletes and coaches aren't valued nearly enough](#)
- 12 [Boczek, K., Dogruel, L., & Schallhorn, C. \(2022\). Préjugés sexistes dans les reportages sportifs : examen de la visibilité et de la perception par le public des journalistes masculins et féminins dans la couverture des événements sportifs, Journalisme, 0\(0\)](#)
- 13 [The Institute for Diversity and Ethics in Sport](#)
- 14 [Why women's basketball still fights for equal recognition](#)
- 15 [Players Implore Broadcasters To Offer Fair Price For FIFA Women's World Cup](#)
- 16 [Men vs Women: Money in Sport](#)
- 17 [Le témoignage de Simone Biles sur les violences sexuelles commises par Larry Nassar a attiré l'attention des médias et suscité de nombreuses discussions sur la VEFF dans le sport et la protection des sportifs](#)
- 18 [UNESCO, Glossaire : comprendre les concepts relatifs à l'égalité des genres et à l'inclusion dans l'éducation, outil 1](#)
- 19 [Stark, E., & Hester, M. \(2019\). Contrôle coercitif : mise à jour et révision. Violence Against Women, 25\(1\), 81-104](#)
- 20 [« C'était déshumanisant » : Jessica Shuran Yu condamne les abus en matière d'entraînement en Chine](#)
- 21 [L'éminent entraîneur d'athlétisme John Rembao accusé de harcèlement sexuel dans le cadre d'un procès](#)
- 22 [Jeux autochtones mondiaux, Brésil, 2015 : ce qui compte, c'est la célébration !](#)
- 23 [Wikipédia, Organes directeurs du sport en Suisse](#)
- 24 [Politique des droits de l'homme de la FIFA](#)
- 25 [Faites partie du vent du changement en gymnastique](#)
- 26 [Rackham, A. \(2023\) « Who are the betting firms sponsoring your team? », BBC News](#)
- 27 [Adidas lance une initiative pour que les femmes se sentent plus en sécurité lorsqu'elles courent](#)
- 28 [RAJ, J. YORE, D. S. LEE, L. M. MAPP, S. SUMMERVILLE and A. ROSENBERG \(2017\), How Sport Can End Sexual Violence in one generation, Raliance](#)
- 29 [Une enquête d'un an sur le football féminin aux États-Unis a montré que les dirigeants, les propriétaires et les entraîneurs à tous les niveaux du football américain avaient ignoré des années de signalements d'abus de la part de joueuses, ce qui a permis l'abus « systémique » des joueuses dans le football féminin](#)
- 30 [World Players Association, Census of Athlete Rights Experiences: 2021 Report](#)
- 31 [50 ans de Title XI](#)
- 32 [À la périphérie : examen de l'exclusion des femmes des principaux rôles de leadership dans l'organisation « extrêmement genrée » du football de club masculin en Angleterre](#)
- 33 [Perspectives de sexualité et de genre sur l'éthique du sport](#)
- 34 [Gitnux, « The Most Surprising Gender Pay Gap In Sports Statistics And Trends in 2023 »](#)
- 35 [Dixon, E. \(2021\) « Study: Soccer has biggest athlete gender prize money gap »](#)
- 36 [Des enfants gymnastes maltraités et privés d'eau, de nourriture et de toilettes - le rapport accablant de British Gymnastics](#)
- 37 [Le corps sportif : image corporelle et symptomatologie des troubles de l'alimentation chez les athlètes féminines des sports axés sur la maigreur et non axés sur la maigreur](#)
- 38 [L'ex-nageuse Karen Leach sur les abus qu'elle a subis de la part de l'entraîneur Derry O'Rourke](#)
- 39 [Un haut responsable du football afghan banni par la FIFA pour abus sexuels](#)
- 40 [« Il y avait du sang partout » : l'affaire d'abus contre le président de la Fédération afghane](#)
- 41 [Un responsable du football afghan accusé d'abus sexuels échappe à son arrestation](#)
- 42 [Le président de la Fédération haïtienne accusé d'avoir abusé sexuellement de jeunes footballeuses](#)
- 43 [Les procès en diffamation et les SLAPP \(Poursuites stratégiques contre la participation publique\) sont des outils de plus en plus utilisés pour réduire les journalistes au silence. Avec l'essor des médias en ligne, les femmes journalistes sont touchées de manière disproportionnée par les attaques, qui se répercutent souvent sur la sphère hors ligne. Il s'agit notamment d'attaques de la part de personnalités éminentes qui recourent également à des tactiques telles que les SLAPP. The Chilling, une étude mondiale sur la violence en ligne à l'encontre des femmes journalistes, soutenue par l'UNESCO et réalisée par le Centre international pour les journalistes \(ICFJ\), a donné lieu à une série de recommandations multipartites visant à protéger les femmes journalistes et à leur permettre de faire leur travail, en particulier sur des sujets sensibles ou politisés, dont le sport.](#)
- 44 [« Un environnement très toxique » : des gymnastes canadiennes allèguent des années d'abus et appellent à l'action](#)
- 45 [« J'ai été battue tellement de fois que je ne peux pas les compter » Abus contre des enfants athlètes au Japon](#)
- 46 [Pourquoi le sport peut être si toxique pour les garçons et comment démêler cette culture](#)



- 47 [Ralliance \(2017\) How Sport Can End Sexual Violence in one generation: An Overview Report](#)
- 48 [Women's Liberation Front \(2022\), Save the Girls: Exploring the issue of sexual abuse against female athletes](#)
- 49 [Grooming in sports](#)
- 50 [Marisa Kwiatkowski, Mark Alesia and Tim Evans, « A blind eye to sex abuse: How USA Gymnastics failed to report cases » Indianapolis Star, 4 août 2016](#)
- 51 [« USA Gymnastics a permis à Larry Nassar de s'en prendre à des victimes innocentes. Le Congrès doit enquêter », Washington Post, 24 janvier 2018.](#)
- 52 [Enquête du ministère de la Justice \(2021\)](#)
- 53 [« C'est comme si je ne pouvais pas être moi-même » se rappelle Sumiko Wilson, Comment le sport utilise les normes de beauté racistes contre les femmes noires](#)
- 54 [« C'est comme si je ne pouvais pas être moi-même » se rappelle Sumiko Wilson, Comment le sport utilise les normes de beauté racistes contre les femmes noires](#)
- 55 [Simone Biles, Sha'Carri Richardson et comment les Jeux olympiques ont échoué Les femmes noires](#)
- 56 [Enquête de la BBC sur le sport féminin : comment le racisme affecte les athlètes féminines](#)
- 57 [Études de World Athletics sur les abus en ligne](#)
- 58 [Eni Aluko : « Nous avons tous des moments dans la vie où nos mœurs sont remises en questions](#)
- 59 [Sur le terrain](#)
- 60 [Les femmes LGBTI dans le sport : violence, discrimination et expériences vécues](#)
- 61 [Surmonter une double discrimination : les femmes handicapées](#)
- 62 [Dommages non accidentels \(« abus »\) chez les athlètes handicapés \(« para-athlètes »\) : un état de l'art](#)
- 63 [Dommages non accidentels \(« abus »\) chez les athlètes handicapés \(« para-athlètes »\) : un état de l'art](#)
- 64 [Dommages non accidentels \(« abus »\) chez les athlètes handicapés \(« para-athlètes »\) : un état de l'art](#)
- 65 [U.S. Center for SafeSport, 2020 Athlete Culture & Climate Survey](#)
- 66 [Knight, K., Worden, M. \(2022\), « Zambian Woman Footballer Sex Tested Because FIFA Allows It »](#)
- 67 [Dommages non accidentels \(« abus »\) chez les athlètes handicapés \(« para-athlètes »\) : un état de l'art](#)
- 68 [The New York Times \(2022\), « Questions of Power and Process After Harassment Claim at FIFA »](#)
- 69 [NFL Investigating Sexual Assault Allegations Against Deshaun Watson](#)
- 70 [Zimbabwe FA and Fifa accused of 'silence' over sexual harassment claims », The Guardian, 26 janvier 2022](#)
- 71 [The Promise of a Positive Legac](#)
- 72 [Sports Organisations Autonomy and Good Governance](#)
- 73 [Study On Gender-Based Violence In Sport](#)
- 74 [L'affaire Worley sera portée devant le tribunal des droits de l'homme le 21 avril](#)
- 75 [Rapport d'expert indépendant sur les droits de l'homme du CIO](#)
- 76 [Base de données disciplinaires centralisée, US Centre for Safe Sport](#)
- 77 [Il s'agit notamment de contrôler le nombre et le type de cas de VBG \(violence basée sur le genre\), l'opportunité et la rapidité de la réponse, le coût des services judiciaires, les décisions permettant aux victimes de rester chez eux, leur orientation vers des services de réadaptation, la sécurité pendant les procédures, les efforts de réconciliation...](#)
- 78 [Des études ont montré que les femmes continuent d'être largement sous-représentées dans le secteur des médias et que seul un expert sur cinq interrogé par les médias est une femme La sous-représentation des femmes risque de perpétuer l'inégalité entre les sexes, de conduire à une sous-déclaration des problèmes et de renforcer les stéréotypes de genre.](#)
- 79 [Conseil national finlandais des sports, rapports des ministères sur la promotion du sport et de l'activité physique en Finlande, 2019](#)
- 80 [Comité International Olympique, Rapport du CIO sur l'égalité des sexes, 2018](#)
- 81 [Sport England, Définition](#)
- 82 [RHIND D, OWUSU-SEKYERE F. International safeguards for children in sport: developing and embedding a safeguarding culture. 1 ed: Routledge. 2017. doi:10.4324/9781315213545](#)
- 83 [Tuakli-Wosornu YA, Moses EC, Amick M, Grimm K. Cherry-picking and lemon-dropping lessons from anti-doping to boost abuse prevention in sport. Dtsch Z Sportmed. 2021; 72: 189-194.](#)
- 84 [Ann Craft Trust, « Vulnerability of Adult Elite Athletes: Why are elite athletes considered a group who are at increased risk of harm and abuse? »](#)
- 85 [Violence fondée sur le genre](#)
- 86 [Rapport de la FIFPRO sur les abus dans le football](#)
- 87 [The Guardian, « The world's game, a global scandal: the struggle to be heard in football's sexual abuse crisis »](#)
- 88 [Entretien avec Johanna Maranhão](#)
- 89 [Joanna Maranhão: A Painful, Suffering and Uplifting Story Article UOL](#)
- 90 [The Guardian Sexual abuse in football: what needs to be done now](#)
- 91 [The Guardian Fifa and UN agency plan global network to tackle sexual abuse in sport](#)
- 92 [ICC Men's T20 World Cup 2021 delivers record viewership globally](#)
- 93 [One Month On: 5 billion engaged with the FIFA World Cup Qatar 2022™](#)
- 94 [T20 World Cup 2020 Becomes the Most watched Women Sporting Event in History](#)
- 95 [The Sports Industry's Gen Z Problem](#)
- 96 [Why sports can be so toxic to boys and how we unravel that culture](#)
- 97 [Amnesty International \(2019\) Reality Check: Migrant Workers Rights with Two Years to Qatar 2022 World Cup](#)
- 98 [Andy Murray's Unabashed Feminism Might Be His Most Admirable Legacy](#)
- 99 [15 Male Athletes Who Are Proactively Fighting for Gender Equality](#)
- 100 [iNews, « Lewis Hamilton says 'everyone should have right to choose' as he speaks out on abortion row ahead of Miami GP » :](#)
- 101 [Bull, W., Faure, M. \(2022\) Agents in the sporting field: a law and economics perspective. Int Sports Law J 22, 17-32](#)

Figure 1 : [Centre pour le sport et les droits des personnes](#)

Figure 4 : [Tine Vertommen, Université Thomas More des sciences appliquées](#)

Figure 5 : [Athlead UK](#)



Lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport

Manuel à l'intention des décideurs politiques et des professionnels du sport

Le manuel de l'UNESCO et d'ONU Femmes sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport est une boîte à outils pratique pour les décideurs politiques et les professionnels du sport qui souhaitent comprendre l'ampleur de cette violation des droits des personnes et se doter d'outils pour la combattre efficacement. Il s'agit de la première boîte à outils politique qui regroupe et analyse un large panel de sources afin de cartographier les risques, les opportunités, les structures de gouvernance, les cadres juridiques et institutionnels du sport, ainsi que les progrès réalisés au sein et autour de l'écosystème du sport pour lutter contre la violence sexiste. Ce manuel fournit des pistes politiques précieuses en présentant des données, des témoignages percutants, des études de cas et des recommandations détaillées à l'intention de différents groupes de parties prenantes clés, notamment en ce qui concerne l'élaboration de stratégies préventives, de réglementations, d'incitations et de sanctions pour répondre à la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport. Les décideurs politiques et les professionnels du sport du monde entier sont encouragés à rejoindre le mouvement pour combattre et éradiquer cette violence en adoptant et en appliquant ces recommandations dans les pays et les communautés du monde entier.

